

AUTOMNE 1998

ALPHABÉTIQUE

... Un nouveau «look» pour clore la première dizaine!

- L'alphabétisation, ca commence à la maison!
- Quoi de neuf, après un an de recherche, à La Boîte à lettres?
- Un espace francophone pour les alphanautes

PRÊTS-À-PORTER

Alpha-Banko

... ÉCHOS ET RÉFLEXIONS

- Conférence de Hambourg : revoir nos pratiques
- Séminaire international Le livre et l'enfant 1997
- La santé mentale : une problématique en marge, mais loin d'être marginale

• Quelles voies privilégier pour la prévention de l'analphabétisme.

DOSSIER

- 1. Citovenneté, citovennetés...
- · Les temps et les espaces de la citoyenneté
- Reconquérir une citoyenneté perdue : le rôle de l'école
- Médias, information, citoyen

2. Citoyenneté et exclusion

- · Le droit de vote est-il vraiment un droit fondamental pour tous les citoyens et citoyennes ?
- Combattre aussi les sinistres permanents
- L'appareil d'inquisition chez les exclu-e-s...
- Une entrevue avec le Protecteur du citoven, Me Daniel Jacoby
- Le citoyen, l'État et la mondialisation

3. Développer une citoyenneté active

- La multiplication des lieux d'implication...
- Un espace de citoyenneté active
- Une action «achalante» du Parlement de la rue
- Le comité des participants et des participantes du RGPAQ : un exercice démocratique dans les groupes
- Des personnes analphabètes jettent un regard critique sur les médias et passent à l'action

... LES COULISSES DU « MONDE ALPHA »

CÔTÉ JARDIN

· Chaleureuse rencontre

... AU-DELÀ DE LA LETTRE

- Entrevue avec les participantes et participants de Clés en main
- Témoignage de Colette Hamel
- ... D'AILLEURS
 - · Terre des femmes

PROFIL DE GROUPE • Le Centre d'alphabétisation d'Argenteuil

- · La Marée des mots
- ...À VOIR... À LIRE
- ... COURRIER

La revue Le Monde alphabétique est publiée par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec; elle se veut le reflet de l'alphabétisation populaire et entend en faire la promotion. Elle s'adresse d'abord aux animatrices et aux animateurs des groupes populaires en alphabétisation afin d'alimenter leur réflexion et leurs pratiques. Les articles publiés dans Le Monde alphabétique n'engagent que leur-s auteur-e-s.

Comité de lecture :

Françoise Bouchard, animatrice au Groupe Centre Lac d'Alma ; Nicole Lachapelle, coordonnatrice au RGPAQ; Rachel Pointel, coordonnatrice d'Au fil des mots de St-François ; Fabienne Prentout-Buché, animatrice à Alpha Stoneham; Liliane Rajaonina, collaboratrice à la formation au RGPAO.

Rédactrice en chef:

Liliane Rajaonina

Collaboration pour ce numéro :

Jean-François Aubin, Antoine Baby, Guillaume Beaulé, Nathalie Belleau, Caroline Boucher, Richard Boyer, le Bureau du Protecteur du citoyen, Sandra Chastenay, Denis Chicoine, Jocelyne Desroches, Martine Dupont, Pierrette Fournier et les participantes et participants de Clés en main, Pierre Gaudreau, André Girard, Colette Hamel, Nicole Lachapelle, Sylvie Lambert, Jean-Claude Leclerc, Françoise Lefebvre, Patricia Lefebvre, Josée Martin, André Paradis, Hélène Patenaude, John Pineault, Fabienne Prentout-Buché, Liliane Rajaonina, Monique Roberge, Lise St-Germain, André Vecerina.

Design graphique: Pierre Lachance

Révision: Pascale Noizet

Saisie de textes: Josée Roy

Correction d'épreuves :

Denis Chicoine, Liliane Rajaonina, Micheline Séguin

La publication de la revue est financée par le Secrétariat national à l'alphabétisation à Ottawa. Le tirage est de 500 exemplaires. Le choix des thèmes et des textes est soumis au comité à qui revient la décision de leur publication dans la revue.

Prix à l'unité: 10,00\$

Correspondance:

Veuillez adresser toute correspondance au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 2120, rue Sherbrooke Est, Montréal H2K 1C3

Téléphone: (514) 523-7762 Télécopieur : (514)-523-7741

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

et Bibliothèque du Canada

ISSN: 1183-515X

Un nouveau ((O ()) pour clore la dizaine!

C'est au printemps 1991, pour son dixième anniversaire, que le RGPAQ publie le premier numéro du *Monde alphabétique*. Auparavant, il y avait un bulletin interne de liaison des groupes populaires en alphabétisation : *Alphabétisation populaire*.

Une enquête menée en 1989 auprès des groupes membres a révélé des besoins de formation aux méthodes et approches pédagogiques. Lorsque le Secrétariat national à l'alphabétisation lui a alloué une subvention pour la formation, le RGPAQ a décidé d'en affecter une partie à la publication d'une revue, afin de permettre les échanges d'expériences entre les groupes membres et aussi de faire connaître et reconnaître les pratiques de l'alphabétisation populaire.

S'adressant d'abord aux animatrices et animateurs de l'alphabétisation populaire, *Le Monde alphabétique* a été dans un premier temps une revue essentiellement pédagogique. Il est devenu non seulement un outil de promotion des pratiques pédagogiques, mais aussi un lieu de réflexion sur les nombreux enjeux reliés à l'alphabétisation populaire, et son audience s'est progressivement élargie aux différents milieux de l'éducation du Québec et d'autres pays francophones.

Publiée deux fois par an dans les premières années, la revue a dû se limiter à un numéro annuel par suite de contraintes budgétaires. Et chaque année l'incertitude persiste : pourra-t-on produire un autre numéro ? Des questions se posent : est-ce utile, prioritaire, rentable ? Dans ces circonstances, parvenir au numéro 10 relève d'une gageure. Symboliquement, le 10 peut être la fin d'une série ou, au contraire, augurer d'une longue carrière. C'est tout ce que nous pouvons lui souhaiter !

Le voici donc, « re-looké » pour la circonstance : nouveau format, plus de couleurs. Mais, pour ne pas trop bousculer vos habitudes, toujours les mêmes chroniques.

Tous nos remerciements aux personnes qui ont présidé à sa naissance et à celles qui y ont travaillé successivement depuis le premier numéro : Francine Pelletier et Micheline Seguin. Merci également aux nombreux collaborateurs et collaboratrices qui lui ont apporté sa substance ainsi qu'aux membres des comités de lecture qu'il est impossible de tous et toutes citer ici, et à ses fidèles lecteurs et lectrices.

Liliane Rajaonina pour le Comité de lecture

L'alphabétisation, ça commence à la maison ! Une histoire d'alpha familiale...

Fabienne Prentout-Buché, Alpha Stoneham



Cet article tente de rendre compte d'une pratique d'alphabétisation familiale menée par un groupe populaire autonome, Alpha Stoneham. Il ne se veut pas le reflet d'un modèle en particulier d'alphabétisation familiale, mais il vise plutôt à approfondir ensemble notre compréhension et notre connaissance de cette pratique interventionniste en milieu familial. Il est avant tout le reflet d'un cheminement de réalisations nombreuses et variées qui correspondent à une réalité de notre milieu et qui répondent aux besoins propres de la communauté dans son ensemble.



Qu'entendons-nous par L'alphabétisation alphabétisation familiale? familiale a pour but

de contrecarrer le processus de reproduction de l'analphabétisme. Pour cela, elle met l'accent sur le milieu familial qui devient alors le lieu privilégié d'apprentissage et d'enseignement. Dès lors, la famille devient l'acteur de son propre processus d'alphabétisation. Concrètement, cela consiste à alphabétiser les parents, tout en accompagnant les enfants à travers une multitude d'activités d'apprentissage en lien direct avec la lecture et l'écriture.

En s'appuyant sur ces grandes lignes, Alpha Stoneham s'est alors doté de principes de base qui visent à améliorer les conditions de vie familiale en améliorant les habiletés, les attitudes, les valeurs et les comportements associés à la lecture et à l'écriture.

Qui est

Alpha Stoneham

Alpha Stoneham est un groupe populaire d'alphabétisation qui offre depuis treize ans des services d'alphabétisation à une population de 4 500 habitants répartie en trois villages principaux : Stoneham, Tewkesbury et Saint-Adolphe. Sa mission première est d'apprendre à lire, écrire et calculer à des personnes analphabètes complètes ou fonctionnelles qui fréquentent les ateliers de formation du groupe. Parallèlement, des projets éducatifs se sont mis en place à l'intention d'enfants d'âge scolaire dans l'aide aux devoirs et leçons et l'aide à la lecture. Ces projets sont devenus peu à peu des services pédagogiques permanents. En outre, des projets d'intervention d'alphabétisation familiale viennent compléter et supporter chaque année le travail accompli par le groupe..



Pourquoi et comment Alpha Stoneham a-t-il orienté sa pratique d'alphabétisation vers la famille ? Suite à des dépistages successifs d'analphabétisme par le biais du porte-à-porte, les animatrices « terrain » ont pris conscience, en

pénétrant chez les familles visitées, de situations dramatiques et urgentes où le matériel écrit n'existait pas. Elles se sont aperçues d'une absence partielle ou totale de stimulation éducative liée à l'écrit, d'un manque d'encadrement familial face à l'apprentissage de la lecture. Elles découvraient là des enfants d'âge pré-scolaire et des parents non initiés à la langue écrite et, par là-même, non préparés au monde de l'école.

C'est donc à partir de 1993 que se sont mis en place divers projets de prévention de l'analphabétisme portant tous sur la participation directe ou indirecte de chacun des membres de la famille impliquée. Quel que soit le mode d'intervention proposé aux familles concernées, les parents et les enfants ont toujours été associés dans une démarche « d'appropriation de l'écrit ».

Avec les parents, on utilise d'abord des techniques de stimulation et d'encouragement dans l'encadrement des difficultés d'alphabétisation que connaît l'enfant et les parents apprennent à accompagner celui-ci vers la découverte de l'écrit. Puis, avec les enfants d'âge pré-scolaire, on se sert de méthodes de pré-lecture et pré-écriture, le tout proposé sous une forme interactive et ludique.

Lors de ces projets, on tente en priorité d'identifier et de reconnaître avec le parent toutes les formes possibles que la langue écrite prend à la maison, les habitudes utilisées face à l'écrit et les moyens d'apprentissage du « lire et écrire » en famille. En effet, nous savons que l'influence des parents est déterminante en matière d'alphabétisation; qu'ils soient, comme lecteurs, des modèles négatifs ou non, ils transmettent à leurs enfants des valeurs propres à l'alphabétisation. Pour les mener à bien, la participation directe des parents est requise tant au niveau de la motivation, de la compréhension que de la réflexion sur la problématique présentée. De plus, la lecture a toujours été au cœur de nos objectifs. Promouvoir la lecture comme une activité familiale satisfaisante et amusante, « Lire pour le plaisir »,

a toujours fait partie de nos objectifs. Munies de nos trousses d'animation, nous avons tenté d'outiller au mieux en matériel pédagogique les parents et les enfants, tout en offrant des livres adaptés à l'âge des enfants.

À la fin de chaque projet, les parents sont en mesure de redéfinir leurs défis personnels et familiaux ainsi que de préciser les moyens qu'ils prendront pour les relever. Ils seront plus à même de guider et de soutenir le long apprentissage de la langue écrite de leurs enfants. Ils pourront être plus à l'écoute du développement de leurs plus jeunes face à l'éveil et à leur entrée dans le monde de l'écrit.

Lors du dernier projet d'action, les familles participantes ont accompagné leurs enfants dans la construction d'un livre de vie intitulé « Ma petite histoire » à travers lequel l'enfant s'éveillait à l'écrit, à la découverte de lui-même et des membres de sa famille. Ce livre est devenu un support de lecture pour parent et enfant, et il a suscité le goût et le plaisir de la lecture chez tous. Ce même projet a pu profiter de l'appui et de la collaboration de l'école primaire du village. En effet, depuis quelques années, notre organisme peut compter sur la reconnaissance de nos projets d'action par la direction de l'école, ce qui a permis d'établir peu à peu des liens de confiance et de collaboration entre l'équipe pédagogique en place, direction, enseignant-e-s, orthopédagogue, et nous-mêmes.

L'école ne peut à elle seule remplacer cette période primordiale de l'apprentissage de la langue écrite. Faut-il préciser que les pratiques de lecture et d'écriture sont avant tout conditionnées par le premier milieu de vie de l'enfant, c'est-à-dire la famille, bien avant le milieu scolaire? La famille est un lieu privilégié de partage et d'interaction de la connaissance entre le parent et l'enfant. N'oublions pas que, malgré de faibles compétences scolaires, tout parent est en mesure de posséder des ressources qu'il a lui-même

que l'influence desparents est déterminante en matière d'alphabétisation

l'habitude d'exploiter dans d'autres domaines, et que, s'il est éveillé à l'importance de posséder un capital lecture-écriture, il sera à même d'aider son enfant.

À ce jour, des mères fréquentent nos ateliers de l'après-midi pour se rappeler et y réapprendre des règles simples de français et de mathématiques. Pour la plupart, elles se sentent désemparées et démunies devant le processus d'apprentissage scolaire de leurs enfants. Bien souvent, elles nous disent être dépassées par la complexité des programmes scolaires et des difficultés rencontrées par leurs enfants. Elles retrouvent dans ces ateliers, soutien, espoir et encouragement tout en y acquérant matières et méthodes pédagogiques nécessaires pour aider leurs enfants. En ce sens, nous pouvons nous féliciter de pouvoir accompagner parents et enfants dans une même démarche d'alphabétisation.

Quelques avenues en guise de conclusion

À la lumière des résultats obtenus à ce jour, on peut affirmer que l'alphabétisa-

tion familiale apparaît plus que jamais comme un moyen incontournable de prévention de l'analphabétisme. En plus de constituer une approche aux problèmes de pauvreté matérielle et psychologique ainsi que de sous-scolarisation, elle est également un moyen efficace pour contrer le décrochage scolaire chez les jeunes dès leur entrée à l'école, elle évite par conséquent de fabriquer de potentiels analphabètes.

Redonner aux parents les moyens de jouer pleinement leur rôle de premiers éducateurs et de premiers enseignants, c'est leur donner la possibilité d'acquérir et de développer des compétences éducatives, et ainsi d'être les premiers partenaires de l'école lors du processus d'apprentissage de leurs enfants. En regroupant parents et enfants dans un même projet éducatif, nous espérons pouvoir réduire les risques de transmission de l'analphabétisme entre les générations

et, en bout de ligne, enrayer le cycle infernal reproducteur de ce grave problème.

Intervenir en analphabétisme ne se limite pas qu'à la formation aux adultes ni à la prévention en milieu scolaire, mais prend racine au cœur même de la cellule familiale. Cela implique donc un véritable partenariat entre tous les acteurs, que ce soit la famille, parents et enfants, l'école et la communauté. L'analphabétisme ne peut être supprimé qu'en utilisant des moyens complémentaires d'action tant en amont qu'en aval de la source du problème.

Nous le savons toutes et tous, travailler en alphabétisation familiale n'est pas chose aisée, car, en pénétrant l'univers familial, il est sousentendu que l'on se heurte aux préjugés négatifs qui existent chez certains des membres de ces familles et que l'on brise l'isolement psychologique de ces personnes, adultes ou enfants.

L'action menée à ce jour par le groupe d'Alpha Stoneham est devenue un défi à la fois enrichissant et important pour chacune et chacun d'entre nous. Cette action représente un investissement de tous les instants dont la communauté dans son ensemble tirera profit.

Documentation de référence pour consultation :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ). Pour prévenir l'analphabétisme, recherches, réflexions et propositions d'actions, 1997.

LEVESQUE, F. Alphabétisationfamiliale, Modèle d'intervention, 1996. Fédération canadienne pour l'alphabétisation enfrançais (F.C.A.F). C'est écrit dans le ciel !'Alphabétisation Familiale (4 vol.), 1995.



Quoi de neuf,

après un an de recherche, à la Boîte à lettres ?

Françoise Lefebvre, agente de recherche du projet RAF de La Boîte à lettres Collaboration : Martine Dupont, formatrice à La Boîte à lettres

Cet article n'est que le compte rendu partiel d'une démarche de recherche en cours qui comprend actuellement trois étapes de travail¹. Au moment où vous le lirez, en septembre 1998, nous entreprendrons alors la troisième étape de la recherche. Au moment où il est rédigé, en avril 1998, la deuxième étape bat son plein mais n'est pas encore terminée. Cet article n'est donc qu'un résumé du bilan que nous avons tiré concernant la première étape de recherche, soit la période de mai 1996 à juin 1997.



Problématique et objectifs de la recherche

Les lectrices et lecteurs que nous sommes vivons un processus d'appropriation de la lecture et de l'écriture basé sur une

relation personnelle, dynamique et en constante évolution. Les jeunes qui fréquentent la Boîte à lettres proviennent en majorité du secteur des « classes spéciales ». Ces jeunes n'ont pas développé les stratégies diversifiées et efficaces de la majorité des lecteurs actifs. Dans leur cas, le processus d'appropriation de l'écrit est figé, c'est là l'hypothèse qui a retenu notre attention.

Le premier objectif de cette recherche vise donc à comprendre la nature du processus figé d'appropriation du lire/écrire des jeunes analphabètes fréquentant l'organisme. Le deuxième objectif concerne le renouvellement des pratiques d'alphabétisation pour les rendre plus efficaces et amener les jeunes à transférer, ailleurs qu'en atelier, leur pratique de la lecture et de l'écriture².

Jusqu'en juin 1997, trois préoccupations constantes vont cohabiter : l'atelier autobiographique qui se construit par tâtonnements, la formation « sur le tas » de l'ensemble des membres du comité recherche-action-formation (comité RAF) ainsi que la rédaction de leur récit de formation³. En juin 1997, deux journées de bilan rassemblent les membres du comité RAF afin de faire le point sur la situation. Ce bilan permet d'inventorier deux principaux volets : l'atelier autobiographique et le comité RAF. Le comité aviseur et le conseil d'administration sont également



Les différents acteurs, leur rôle respectif

La recherche est menée par le comité RAF. Ce comité est composé de trois permanentes de la Boîte à lettres,

d'une professeure de l'UQAM qui est impliquée à titre de formatrice et spécialiste en rechercheaction (grâce à un dégrèvement des Services à la collectivité de l'UQAM), d'une assistante de recherche et finalement d'une agente de recherche. Les rôles de chaque membre sont abordés au cours du bilan effectué en juin 1997. Certains rôles sont questionnés par les personnes concernées : celui de la coordonnatrice, celui de la formatrice de l'équipe de la Boîte à lettres, celui de l'assistante de recherche et celui de la responsable de la formation. Il devient donc nécessaire, pour la prochaine étape de recherche, de clarifier les rôles de certains membres du comité RAF et, ce faisant, de reconnaître leur expertise respective.

Les jeunes de la Boîte à lettres font également partie, à part entière, de cette recherche dans le cadre de l'atelier autobiographique. Principal lieu d'expérimentation d'une nouvelle pratique d'alphabétisation, l'atelier autobiographique a comme objectif d'amener les jeunes à réfléchir sur leur propre processus d'appropriation du lire/écrire, en rédigeant leur récit de formation. Ils et elles sont amenés à en partager collectivement le contenu et à cerner les types d'intervention qui pourraient les aider à « défiger » leur processus d'appropriation du lire/écrire (ALE).

Un comité aviseur composé de personnes « stratégiques » est mis sur pied au tout début de la recherche. Ses membres proviennent de la Centrale des enseignantes et enseignants du Québec (CEQ), du ministère de l'Éducation (MEQ), de l'université du Québec (UQAM) et du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). La composition du comité devrait se diversifier en s'adjoignant notamment une personne des groupes de base en alphabétisation. Il reste à préciser nos attentes pour la deuxième étape, viser des personnes précises et vérifier leur intérêt à être membres de notre comité.

Le conseil d'administration de la Boîte à lettres est un autre intervenant dans le dossier, dans la mesure où les membres ont pris connaissance de la problématique et qu'ils sont intéressés aux aboutissements de cette recherche pour l'organisme. Les liens vont continuer à se maintenir auprès du c.a. car il est important, pour la recherche elle-même, mais également pour l'impact de cette recherche sur l'organisme, que les gestionnaires soient bien informés. Le type de liens sera à définir avec les membres du conseil d'administration, au cours de la deuxième étape de recherche.

Fonctionnement de l'atelier autobiographique et du comité RAF

• L'ATELIER AUTOBIOGRAPHIQUE

La recherche-action entreprise veut impliquer les jeunes qui fréquentent la Boîte à lettres. D'abord les impliquer dans le processus même de recherche, ensuite, dans l'élucidation de l'objet de recherche, à savoir une meilleure connaissance de la nature du processus figé de l'appropriation du lire/écrire. La forme de participation la mieux adaptée à la mission de l'organisme est de créer un lieu, un moment où des jeunes soient interpellés régulièrement. Ainsi, en octobre 1996, naît l'atelier « autobiographique ». Onze jeunes s'y inscrivent en sachant quelle est, « grosso modo », la teneur de cet atelier. Ils savent aussi que c'est un atelier au cours duquel il leur sera demandé de rédiger leur récit de vie et que tous les récits seront partagés par l'ensemble des jeunes et seront lus également par les membres du comité RAF. Ces onze jeunes sont au courant qu'ils participent activement à un processus de recherche qui leur permette finalement de comprendre ce qui s'est passé dans leur vie au plan de la lecture et de l'écriture et qui permette également d'identifier de nouvelles activités pour les aider à apprendre. De ces onze jeunes inscrits en octobre 1996, trois abandonnent en mars, avril et mai de l'année suivante.

L'atelier autobiographique est à « inventer ». Il se construit au fur et à mesure grâce aux réflexions de l'animatrice qui en a la responsabilité, réflexions partagées au sein du comité RAF qui alimente la formatrice. À l'automne 1996, le contenu de l'atelier a touché à l'écriture sous plusieurs aspects : son histoire, sa présence imposante dans notre société, les styles différents. Une partie des ateliers porte sur l'écriture de son propre récit

autobiographique. L'écriture autobiographique débute dès la fin du mois d'octobre. Pour en faciliter l'exécution, on privilégie une facon de procéder. Le récit se divise en périodes de vie : 0-6 ans (petite enfance), 6-12 ans (correspondant à la période du primaire), 12-16 ans (période du secondaire) et finalement 16 ans jusqu'à la Boîte à lettres. Divers éléments doivent figurer dans le récit : famille, amis, école, héros de leur enfance, lecture et écriture autour d'eux. Chaque période d'écriture est précédée d'une discussion (dont les contenus sont ciblés en comité RAF) afin de stimuler la mémoire des jeunes, de leur permettre d'échanger des souvenirs. Au cours de la session d'hiver (janvier à mai 1997), l'agente de recherche se joint à l'atelier autobiographique dans le rôle de coanimatrice.

À l'hiver, deux principaux points sont travaillés de façon parallèle : la rédaction (par tranche de vie) et l'analyse des récits, faite collectivement. L'approche biographique permet notamment aux jeunes une distanciation par rapport à leur propre situation (par l'analyse de leur récit), une prise de conscience collective de leur situation qu'ils croyaient unique (par la collectivisation des récits).

Lors de la première étape de recherche, l'atelier autobiographique a pris énormément de place dans le cadre de nos préoccupations. Le modèle construit par la professeure d'université sert de balises mais cet atelier, s'adressant à des jeunes analphabètes, présente une grande part d'inconnu qui se clarifie au fur et à mesure que les semaines passent. Au cours de la deuxième partie de l'année, une certaine vitesse de croisière permet un peu de répit intellectuel et émotif. Les réticences présentes au début chez les jeunes s'estompent peu à peu, au fur et à mesure que le climat de confiance, instauré en début d'année par l'animatrice, se solidifie entre eux et à mesure que les échanges, suscités par l'analyse des récits faite collectivement, laissent entrevoir des aspects similaires dans les vies de tout un chacun. Les jeunes sont entrés de façon individuelle dans la démarche qu'on leur proposait à l'automne. À partir du moment où on leur demande de présenter leur histoire, de partager leur vécu, la démarche prend une dimension collective et cette

nouvelle étape est déterminante dans l'atelier. Il est important de mentionner que certains moments *ad hoc* (camp d'écriture au Cap St-Jacques, moment d'écriture à l'UQAM) contribuent de façon exceptionnelle à créer un climat de confiance et de partage entre eux.

• LE COMITÉ RAF

Le comité RAF se réunit chaque semaine au cours de la première étape de recherche (mai 1996 à juin 1997). Dans l'ensemble, les énergies investies dans la recherche sont ÉNORMES par rapport aux agendas respectifs, en regard des ressources disponibles pour l'ampleur d'une telle recherche-action, mais le désir de mieux faire, d'approfondir davantage est également présent. L'ajout des moments ad hoc de formation et de travail en comité permet de mêler intimité et contenu. De fait, ces moments créent des anecdotes collectives qui sont importantes pour établir et maintenir un esprit d'équipe. Nous convenons rapidement, au moment du bilan, que la même fréquence de rencontre sera maintenue pour la deuxième étape. De plus, nous conservons la formule des temps ad hoc, hors de nos lieux respectifs de travail, la trouvant propice à la réflexion et aux apprentissages, permettant une distanciation avec l'action.

Des points positifs sont soulevés : il y a eu, chaque mardi, de la formation non formelle tant sur l'objet de recherche, sur la méthodologie (approche biographique), sur le processus de rechercheaction-formation que sur l'alphabétisation et les jeunes. On mentionne le besoin de partager davantage l'expertise entre les membres du comité, notamment celle relative à l'approche biographique et celle de l'alphabétisation populaire. Certaines questions, qui n'ont pas pu être abordées durant la première étape, pourraient être débattues dans le cadre de ces réunions de comité (Avons-nous la même vision de l'alphabétisation populaire? Comment arrime-t-on cette vision à l'appropriation du lire/écrire ? en sont quelques exemples).

Malgré le fait que les moments de formation de type plus formel passaient souvent en second lieu (l'action ayant priorité), plusieurs membres du comité reconnaissent avoir effectué un certain nombre d'apprentissages tout au long de l'année. L'impact potentiel de cette recherche, les attentes du milieu relativement aux résultats, l'idée de transformation des pratiques de l'organisme sont autant d'éléments qui stimulent la motivation. L'intérêt grandit au fur et à mesure des découvertes et donne envie de voir les résultats.

Les membres du comité RAF se sont bien approprié le processus de recherche-action, dans lequel des personnes sympathisent au départ, découvrent des intérêts communs, se reconnaissent certaines affinités. Puis, petit à petit, interagissant les unes avec les autres, les personnes identifient, dans l'action, des contradictions/oppositions entre l'action, la réflexion et la formation, ce qui provoque certaines tensions à résoudre. Par ailleurs, le comité RAF ayant été surtout concentré sur l'action, certains trésors restent à mettre à jour. Ainsi, une partie des réflexions et des échanges de contenu n'a pas pu faire l'objet de notre regard critique.

Les constats de cette première étape de la recherche

* L'ATELIER AUTOBIOGRAPHIQUE

Certains constats émergent au moment du bilan de juin 1997. Premier élément à instaurer : créer un climat de confiance entre les jeunes. Grâce à ce climat de confiance, les jeunes vont accepter de s'investir et de se dévoiler. Un autre élément primordial: susciter une prise de conscience chez les jeunes en regard de leurs motivations actuelles face au lire/écrire. Certaines réflexions doivent être approfondies avec les jeunes, notamment celles qui ont trait aux conditions dans lesquelles on peut apprendre (les conditions de vie, par exemple), la place de la motivation dans l'apprentissage. Comme cet atelier a expérimenté des formules différentes, tels le camp d'écriture, les plages d'écriture supplémentaires (à l'UQAM, à la Boîte à lettres) ou les déjeuners et dîners « causerie » qui ont donné des résultats positifs, il est convenu de conserver cette organisation pour la deuxième étape de recherche.

À la fin de cette première étape de recherche, à travers les balbutiements de cette première année

d'expérimentation, nous constatons que les récits de vie des jeunes nous apprennent peu sur leur appropriation du lire/écrire. N'ayant pas, au départ, suffisamment ciblé notre objet de recherche, étant également en élaboration d'une méthode, la consigne d'écriture donnée aux jeunes les amène à rédiger un récit de vie qui demeure trop vague (et trop vaste). Par ailleurs, force est de constater l'impact positif de l'approche biographique et de la démarche utilisée au cours de cette première année. L'apprivoisement des jeunes entre eux s'est réalisé en grande partie grâce à l'approche biographique proprement dite. L'analyse collective des récits, faisant partie de l'approche biographique telle que développée par la professeure d'université, et entreprise en atelier, s'est révélée plus riche que les récits euxmêmes. C'est pourquoi nous conservons l'approche biographique pour la deuxième étape de recherche tout en faisant l'effort conscient de cibler davantage l'objet de recherche et la rédaction des récits de formation des jeunes : cette rédaction sera axée exclusivement sur leur processus d'appropriation du lire/écrire.

Finalement, l'écriture du journal de bord par l'animatrice de l'atelier s'avère très utile pour retracer la dynamique de l'atelier, les divers points de contenu, la fréquentation de l'atelier. Ce journal sert de « mémoire » à l'animatrice et au comité RAF. De plus, il permet de créer une distanciation pour celle qui le rédige.

• LE COMITÉ RAF

Cette première étape a priorisé l'action, tant dans les énergies investies que dans le temps imparti. De nouvelles pratiques s'expérimentent tout au long de la démarche d'exploration : pratique de travail en comité, pratique de recherche-action-formation, pratique d'auto-formation, pratique d'alphabétisation par l'atelier autobiographique. Après le bilan, le travail du comité RAF s'est réorganisé de façon plus efficace. De plus, certains outils de construction de connaissances ont été produits et utilisés, notamment une grille d'analyse des récits de formation des membres du comité et un plan du déroulement de l'atelier autobiographique.

Cette première étape a permis de constater les bénéfices de la méthode utilisée et de la démarche d'animation privilégiée. Elle a également mis en lumière l'importance de focaliser le récit des jeunes sur « l'appropriation du lire/écrire » et l'importance de les amener à faire des liens. Finalement, cette première étape a permis de constater qu'une démarche de recherche-action-formation demeure une « danse d'éléments en interaction »...

Évaluation et réajustements pour la deuxième étape de recherche

• L'ATELIER AUTOBIOGRAPHIQUE

L'atelier est composé de jeunes qui sont choisis pour leur motivation et leur sens des responsabilités (on peut compter sur leur présence) ainsi que pour leurs capacités en lecture/écriture, puisqu'ils ont à « écrire leur vie ». Des questionnements sont soulevés à cet égard au moment du bilan : si nous « ciblons » certains jeunes, ne risquons-nous pas d'obtenir des résultats en partie biaisés ? Ne risquons-nous pas de passer à côté des besoins de ceux qui en « arrachent » plus avec la lecture et l'écriture ? Pourrons-nous mesurer l'impact de l'atelier sur ceux et celles qui sont moins motivés, moins stimulés? Seronsnous en mesure d'observer des changements d'attitudes face à l'appropriation du lire/écrire de ceux et celles qui sont de niveaux d'alphabétisation différents? Nous choisissons donc, pour la deuxième année, de ne pas cibler les ieunes sur le critère d'une maîtrise minimale du code écrit.

Certains changements s'avèrent nécessaires pour pousser plus loin l'investigation du côté de l'objet de recherche. Ainsi, il ressort qu'au niveau de l'écriture des récits individuels, il faut resserrer davantage, mieux cibler notre cueillette donc orienter très rapidement le contenu de l'atelier sur l'appropriation du lire/écrire. Quant à la place de l'oral dans l'approche biographique, il y aura, pour la deuxième étape, un travail plus systématique à faire à cet égard. Selon les expériences citées dans la documentation qui traite de l'approche biographique en formation des adultes, la pro-

duction orale des récits précède la production écrite. Il nous apparaît important d'en vérifier l'impact sur la production écrite.

• LE COMITÉ RAF

Un premier objectif ressort pour la deuxième étape : investir plus efficacement nos énergies. Nous avons également l'intention de planifier un certain nombre de rencontres pour la formation, au début de la deuxième étape. Pour cette deuxième étape, le comité RAF décide que les sujets de formation plus théoriques seront définis et choisis collectivement. De cette façon, il y aura une meilleure répartition du temps et des énergies entre la recherche, l'action et la formation.

Certaines décisions relatives à l'organisation future de l'atelier autobiographique sont prises. Un plan de travail permettant d'avoir une vision globale de l'atelier sera décidé en comité RAF, mais sa mise en pratique sera confiée à deux personnes : la formatrice de l'atelier et l'agente de recherche. Il est convenu que la rédaction des récits de vie des jeunes se fera de façon continue, et non par tranche de vie. Outre l'analyse qui sera effectuée en atelier avec les jeunes, une autre analyse de ces récits sera faite en sous-comité et présentée au comité RAF. Le comité pourrait ainsi canaliser ses énergies sur l'élucidation de l'objet de recherche plutôt que sur la compilation fastidieuse des données recueillies auprès des ieunes.

Des liens sont aussi à construire entre l'approche biographique telle que nous l'avons exprimentée avec son volet collectivisation et la conscientisation en alphabétisation populaire. Les jeunes prennent conscience de leur cheminement à la lumière des réflexions des autres, mais ils prennent également conscience qu'ils forment un groupe partageant des points communs. Le groupe peut devenir un excellent moteur de « changement social » dans la relation que chacun et chacune entretient avec la lecture et l'écriture. Intuitivement, nous percevons que la réflexion pouvant émaner de ce type de conscientisation servirait à enrichir la philosophie propre à l'alphabétisation populaire.

Rappelons que c'est en grande partie de cette collectivisation que naît toute la richesse de la démarche autobiographique (telle que pratiquée par la professeure de l'UQAM), tant chez les jeunes que chez les membres du comité RAF.

Nous nous préoccupons également d'intégrer les autres membres de l'équipe de la Boîte à lettres au projet. Au cours de la deuxième étape de recherche (septembre 1997-juin 1998), on pourra faciliter leur appropriation du dossier en les invitant à effectuer certaines lectures : la problématique, un article déjà paru, le bilan. Au cours de cette deuxième étape, le comité RAF se penchera sur des moyens concrets qui permettent aux autres membres de l'équipe et aux autres jeunes de la Boîte à lettres de s'approprier cette recherche et de devenir partie prenante de la troisième étape de travail. En effet, pour la troisième étape de recherche qui vise à développer des pratiques nouvelles dans l'organisme, il serait souhaitable que toutes les personnes impliquées à la Boîte à lettres puissent faire partie non seulement d'une réflexion collective à cet égard, mais également de l'action qui actualisera les nouvelles pistes d'intervention.

Période de tâtonnements, de questionnements, de doutes, d'essais et erreurs, période d'empirisme⁴, cette première étape s'est avérée incontournable afin d'en arriver à dégager un certain nombre de paramètres essentiels à la poursuite des travaux. Une systématisation de l'atelier autobiographique, une meilleure orientation de notre objet de recherche, un fonctionnement et un meilleur esprit d'équipe en comité RAF, une meilleure identification des besoins de formation (tant pour les jeunes que pour les membres du comité RAF), une connaissance éprouvée du processus de rechercheaction-formation et de l'approche biographique sont autant d'acquis différents qui permettent de poursuivre avec confiance cette belle aventure!

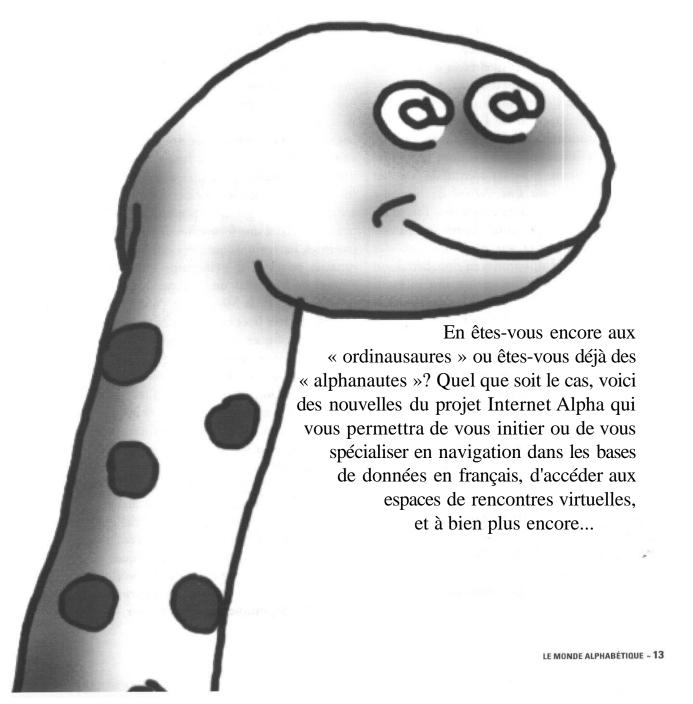
POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE

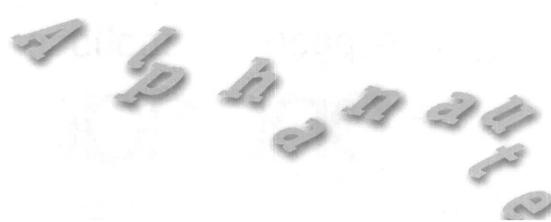
- DESMARAIS, D. et autres. *La pratique des récits de vie*, l'Harmattan, 1997.
- Ce livre est le compte rendu d'expériences diversifiées présentées lors du II^e symposium québécois sur les pratiques des histoires de vie.
- •JOSSO, C. Cheminer vers soi, L'âge de l'homme, Lausanne/Paris, 1997, 2^e édition. Ce livre est divisé en deux parties : la première est plus théorique, mais la seconde plus « personnelle » retrace une partie de l'itinéraire de vie de son auteure.
- Il existe également un répertoire des personnes travaillant avec l'approche biographique à titre de formatrices, chercheures et intervenantes. Ce répertoire est distribué par le Réseau québécois pour la pratique des histoires de vie. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à Yvonne Streit (télécopieur : (514) 584-2020 ou Courriel yvonne @ sympatico. ca).
- 1. Si vous désirez mieux saisir le cadre dans lequel cette recherche s'est entreprise, lire à ce sujet « Démarche d'orientation à la Boîte à lettres : un bilan, des perspectives », Sylvie Roy, *Le monde alphabétique* n° 8, automne 1996.
- 2. Consulter à cet égard « Renouveler ses pratiques d'alphabétisation », Françoise Lefebvre, *Le monde alphabétique* n° 9, automne 1997.
- 3. Un récit de formation est la rédaction, par un auteur, de son histoire de vie, dans une perspective de formation. Dans le cas de la RAF, les membres du comité ont rédigé leur récit de formation relativement à leur appropriation du lire et écrire, dans leur vie.
- 4. Méthode fondée uniquement sur l'expérience



Un espace francophone pour les alphanautes

Yves Otis, coordonnateur du projet Internet Alpha, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)





En juin 1997, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) se voyait confier par le ministère de l'Éducation du Québec (Direction générale de la formation des adultes) le mandat de superviser et de développer le volet québécois d'un espace francophone en alphabétisation. Ce dernier projet est le fruit d'une initiative des ministères québécois et ontarien de l'Éducation et du Secrétariat national à l'alphabétisation.

Le projet Internet Alpha — nom provisoire du volet québécois — a pour objectif de favoriser et d'encourager, par une variété de moyens, l'utilisation et l'expérimentation des TIC dans le secteur de l'alphabétisation. Le projet s'adresse aux intervenant-e-s et aux participant-e-s des groupes populaires autonomes en alphabétisation et des centres d'alphabétisation qui relèvent des commissions scolaires, soit près de 260 organismes. À terme, il s'agit que tous ces organismes puissent avoir accès, sans trop de contraintes, à un ensemble de ressources disponibles sur Internet et qu'ils puissent les utiliser. De même, le projet vise à encourager et à soutenir la mise en place de contenus provenant du milieu.

Une étude menée en 1995 avait permis de mesurer l'étendue des besoins en ce qui concerne l'apprentissage en ligne dans le secteur de l'alphabétisation. À cette période, un grand nombre de groupes ne possédaient pas d'équipement informatique ou ne disposaient que d'un matériel désuet.

Si, depuis l'enquête de 1995, certains progrès ont été observés, le portrait d'ensemble demeure valide. Les résultats de la consultation que nous avons menée au cours de l'automne 1997 montrent en effet que l'état du parc informatique des groupes populaires s'est amélioré, mais que fort peu d'activités de télématique avaient cours dans le réseau de l'alphabétisation au Québec.

Le manque de connaissance des logiciels et du réseau Internet ainsi que la dispersion du matériel didactique représentent de sérieux obstacles à l'élargissement de l'utilisation des TIC en alphabétisation. Dans le but précis de favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils de communication, le projet Internet Alpha offre une série d'ateliers pratiques aux formateurs et formatrices en alphabétisation des commissions scolaires et des groupes populaires. Ainsi, le projet a élaboré une formation de base à Internet (courriel, navigation) qui a été offerte à quelques reprises pendant le printemps 1998 dans les régions de Montréal, de Québec, de Chaudière-Appalaches et de la Montérégie. Nous avons pris soin de centrer le contenu de ces ateliers sur les besoins spécifiques des formateurs et formatrices, en tenant compte notamment, dans le choix des exemples et des exercices, des caractéristiques de l'intervention en alphabétisation. De façon indirecte, ces ateliers cherchent à joindre des personnes qui pourront transmettre leurs connaissances au sein de leurs organismes. Ces formations de base et d'autres plus spécialisées sont prévues pendant l'année qui vient. Entre autres, nous pensons organiser des ateliers qui porteront sur la production de matériel didactique destiné à être mis en ligne, sur les techniques d'animation de conférences électroniques et sur l'utilisation d'autres logiciels de communications.

L'élaboration d'un site Web qui rassemblera les ressources disponibles en français sur Internet constitue le dernier grand volet du projet Internet Alpha. Le développement de ce site s'inscrit directement dans la mission du CDEACF, à savoir réunir et assurer la diffusion la plus large possible de la documentation qui concerne les thèmes touchant la formation des adultes. Chaque année, par le biais de son projet des trousses IFPCA, le Centre réussit à faire circuler une grande partie de cette collection documentaire dans le réseau de l'alphabétisation.

À plusieurs égards, le site du projet Internet Alpha se situe dans le prolongement direct des activités de diffusion du CDEACF. Ainsi, il sera possible de consulter les bases de données en alphabétisation et en éducation des adultes que le CDEACF a constituées. Le site vise aussi à rendre accessibles — et ce, en exerçant une veille constante et une mise à jour régulière des informations — les ressources disponibles en français sur Internet qui traitent d'alphabétisation. Il offrira une série de pointeurs vers les organismes nationaux, vers les autres centres de documentation. On y trouvera également des dossiers thématiques (emploi, famille, etc.) mis à jour périodiquement. Par le biais de vitrines régionales, le site cherchera à refléter la diversité de la réalité de l'alphabétisation au Québec. Enfin, des espaces de rencontre virtuels — sous forme de conférences électroniques — seront aménagés pour permettre tant aux intervenant-e-s qu'aux participant-e-s de pouvoir échanger sur des thématiques variées.

Le site est d'abord et surtout conçu comme un carrefour, un point de départ pour la navigation vers les ressources sur Internet. Le CDEACF n'a pas le mandat de produire le contenu mais bien de mettre en valeur ce qui se fait dans le milieu de l'alphabétisation. Par contre, le projet Internet Alpha est en mesure de procurer une aide concrète à la réalisation d'activités d'exploration des TIC en alphabétisation. Par exemple, il sera possible d'héberger des contenus (journaux d'apprenant-e-s, sites Web de groupes, etc.) directement sur les serveurs du projet pour les groupes qui n'ont ni les ressources, ni l'expertise pour le faire. De plus, le projet Internet Alpha compte offrir une assistance (formation, guide, dépannage) pour l'apprentissage de mise en ligne de contenus.

La recherche de collaboration avec les divers projets qui sont issus du milieu de l'alphabétisation guide la démarche du CDEACF dans la réalisation de ce vaste programme d'activités. Il s'agit tout simplement d'éviter l'éparpillement des énergies, le dédoublement des efforts. Les échanges, comme ceux que nous avons amorcés avec le projet Cyberquartier (CECM) et avec nos partenaires ontariens, sont conçus dans un esprit de soutien mutuel des initiatives et dans le but d'assurer une grande visibilité aux ressources qui se développent en alphabétisation. Ils sont également, et surtout, motivés par le désir d'offrir aux alphanautes — qu'ils soient intervenant-e-s ou apprenant-e-s — un environnement riche, accessible et utile.



Alpha-Banko

Denis Chicoine, Un Mondalire

Les nouvelles technologies envahissent de plus en plus nos vies, et devoir « dialoguer » avec un guichet automatique, sans pouvoir demander d'explications complémentaires ni délais de réponse, n'est pas toujours rassurant pour tout le monde. Comment décoder son langage, s'adapter à sa vitesse d'opération et à son style ?

Guichet automatique :



Contexte

L'ébauche de ce jeu a débuté en 1995 par un projet IFPCA qui portait sur un document pédagogique : « Initiation au guichet ». Ce document concernait la terminologie et la syntaxe d'une institution bancaire, soit les caisses populaires Desjardins.

Nous avions débuté ce projet après avoir utilisé en atelier un simulateur de guichet automatique. En effet, nos participant-e-s utilisaient peu les guichets automatiques et ils avaient de grandes difficultés avec les services automatisés, chose évidente lors de l'expérience avec le simulateur.

Ainsi, il nous est clairement apparu que les services automatisés représentaient un grand défi pour nos participant-e-s qui avaient à confronter autant le médium informatique, le temps alloué aux opérations que la structure écrite du message.

Il est devenu évident que nos participant-e-s, en connaissant la structure, le vocabulaire et la syntaxe des guichets automatiques, pourraient composer plus facilement avec leur stress lors de l'utilisation de ce médium informatique.

Nous en avons donc fait un projet IFPCA pour l'année 1995-96. Nous voulions au début nous attaquer à l'ensemble des réseaux automatisés des diverses institutions bancaires, ou du moins des plus utilisés au Québec. Nous avons donc fait un sondage auprès des participant-e-s des différents groupes du RGPAQ, pour connaître le degré d'utilisation des services automatisés et des institutions bancaires. L'ensemble de ces participant-e-s présentaient généralement le même type d'appréhension que les gens d'Un Mondalire. Le sondage fit ressortir également que la caisse populaire Desjardins était, dans une large mesure, l'institution bancaire la plus utilisée par les participant-e-s...

Face à l'envergure du projet, nous avons décidé de centrer notre projet sur les services du guichet automatique Desjardins, ce qui a donné naissance à notre cahier d'exercices : « Initiation au guichet ».



Alpha-Banko

L'année suivante, pour parachever, dans une certaine mesure, notre projet initial, nous nous sommes attelés à un autre projet visant à familiariser les participant-e-s avec les services bancaires informatisés.

Ce projet prit la forme d'un jeu didactique portant sur les expressions et les termes employés par les services automatisés de plusieurs institutions bancaires. Après une cueillette des termes bancaires, nous les avons compilés en nous basant sur notre sondage de l'année précédente. Nous n'avons retenu que les huit institutions les plus utilisées. Cependant, après les avoir contactées, seulement cinq institutions nous ont donné le droit de nous servir de leurs termes et logos. Ce sont les institutions représentées dans le jeu.

Ce jeu, *Alpha-Banko*, permet de mémoriser les termes bancaires dans le cadre d'une activité ludique similaire à un jeu de *bingo*. Cette approche, sous forme de jeu, évacue le stress du guichet lui-même ainsi que de l'effort à fournir en situation d'apprentissage.

Règles du jeu :

NOMBRE DE JOUEURS

Le nombre de participant-e-s est de deux joueurs et plus. Le jeu permet cependant un nombre maximum de 40 joueurs ayant chacun une carte, ou moins de joueurs ayant chacun plusieurs cartes.

OBJECTIF

Comme au *bingo*, le but est de couvrir une rangée complète d'une carte avec les petits cartons servant à cet effet, lorsque tous les termes de cette rangée ont été clamés.

MATÉRIEL

Le jeu Alpha-Banko comprend :

- 40 cartes de jeu dont cinq séries de cartes différentes (8 cartes par série), présentant le vocabulaire de cinq institutions bancaires différentes. Chaque série de cartes comporte des termes en commun (termes génériques utilisés par l'ensemble des institutions bancaires) et des termes spécifiques à l'institution représentée;
- un tableau de référence présentant l'ensemble des termes ;
- un stylo marqueur non permanent pour cocher les termes sur le tableau de référence ;
- des petits jetons de carton pour couvrir les termes sur les cartes ;
- une liste des termes et expressions communes aux cinq institutions;
- cinq listes de vocabulaire spécifique (une par institution bancaire) ;
- une liste des termes bancaires dont le sens est similaire (plus ou moins des synonymes);
- une liste des verbes les plus utilisés ;
- une feuille présentant des informations générales sur les services bancaires automatisés.

DÉROULEMENT DU JEU

Le jeu est composé de cartes présentant des termes et expressions bancaires (à la place des nombres comme au *bingo*) regroupés sous les lettres du terme « Banko » ainsi que d'un tableau de référence où se retrouve l'ensemble des termes et expressions bancaires. L'une des personnes (animateur ou participant avancé) doit être le meneur de jeu. Le meneur de jeu pige un nombre et clame le terme ou l'expression bancaire correspondant au nombre, sur son tableau de référence. Chaque fois que l'un des joueurs retrouve le terme ou l'expression sur sa

carte, il la couvre d'un petit jeton. Quant au meneur de jeu, il raye au fur et à mesure, avec un marqueur effaçable, les termes et les expressions sur son tableau de référence.

Le gagnant est la personne qui, la première, réussit à couvrir une rangée complète sur sa carte. Il y a plusieurs variantes pour remporter la victoire. En effet, un joueur peut décider de couvrir l'ensemble de la carte, ou une rangée précise dans un sens précis, ou bien les quatre coins, etc. Le niveau de difficulté peut alors varier grandement selon le déroulement adopté et le nombre de cartes utilisé par chacun des joueurs. On peut se servir aussi, de façon simultanée, des cartes de diverses institutions bancaires ou d'une seule institution à la fois, selon les besoins exprimés par les participant-e-s.

Alpha-Banko a été expérimenté quelques fois en atelier pour confirmer sa validité auprès des participant-e-s de divers niveaux. Les résultats se sont avérés satisfaisants, bien que l'on ne puisse vérifier, dans un aussi court terme, l'atteinte de l'objectif principal, soit une utilisation facilitée des services bancaires automatisés. Par contre la familiarisation des participant-e-s avec les termes bancaires était directement vérifiable et très probante.

Utilisation en atelier

Dans l'atelier, l'expérimentation du jeu a permis de cerner certaines erreurs et surtout de réaliser l'importance de moduler le niveau de difficulté, par exemple par le nombre de cartes distribuées à chacun lors de l'utilisation avec des participant-e-s de divers niveaux. En effet, pour les débutant-e-s, le jeu présentait au début un coefficient de difficulté dont ils n'ont pas ou peu conscience et qui peut être dans un premier temps rébarbatif. Il est donc important d'atténuer les difficultés par une répartition minimale des cartes de jeu lors d'une première utilisation. Par ailleurs, le rythme de déroulement du jeu doit aussi varier et devenir de plus en plus rapide pour soutenir l'intérêt et amener les participant-e-s à une vitesse de décodage qui permette la compréhension des messages affichés, dans le temps alloué aux guichets automatiques. De

toute façon, l'un des aspects les plus frappants lors de l'utilisation répétitive du jeu est la diminution du temps requis pour jouer une partie et donc, de façon inhérente, l'apprentissage des termes par les participants.

Par ailleurs, pour vérifier à moyen terme un transfert des acquis avec les participant-e-s, il apparaît nécessaire, dans la plupart des cas, d'exercer un suivi. Une visite en atelier des guichets automatiques bancaires peut s'avérer un exercice complémentaire et primordial pour encourager le passage de la théorie (bonne connaissance des termes bancaires et de la structure des messages affichés) à la pratique (utilisation des services bancaires automatisés). Cette visite en atelier permet donc dans un premier temps de mesurer les acquis en terme d'apprentissage du vocabulaire bancaire et, dans un deuxième temps, de mesurer les acquis lors de l'accès effectif au système bancaire informatisé.

Cette évaluation informelle constitue la dernière étape de ce processus d'apprentissage ludique. Elle doit préférablement être effectuée après une expérimentation assez importante du jeu avec le même groupe d'apprenant-e-s pour ne pas les mettre en situation d'échec. Ce type d'évaluation informelle leur permet de constater par eux-mêmes, à la fois leur apprentissage notionnel (vocabulaire bancaire) et leur progrès dans le décodage des messages affichés dans les services automatisés. Ils perçoivent donc directement les barrières qu'ils ont franchies vis-à-vis de ces services, devenus quasi inévitables à utiliser dans la vie courante.

Pour plus d'informations sur *Alpha-Banko*, vous pouvez contacter Un Mondalire par téléphone au (514) 640-9228 ou par télécopie au (514) 640-9443.



Conférence



de Hambourg: revoir nos pratiques

Jean-François Aubin, Économie communautaire de Francheville (ECOF)

Promouvoir une culture de l'apprentissage, consacrer « une heure par jour pour apprendre », introduire l'éducation en milieu de travail, organiser des réseaux d'apprentissage afin d'instaurer la société éducative : il ne s'agit pas des élucubrations de doux rêveurs, mais des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'éducation des



e 11 juin dernier, le gouvernement du politique de la formation continue. Ce projet de politique, dans lequel il est question de l'éducation et de l'alphabétisation populaire, sera soumis à une consultation publique cet automne. Nous ne pouvons que souhaiter que tous les participants et participantes à cette consultation s'inspirent, pour leurs interventions, du contenu de la Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Hambourg en juillet 1997. Mme Marois, ministre de l'Education, était au nombre des 1 507 participants et participantes provenant de 135 pays qui ont pris le temps de réfléchir à l'avenir de l'éducation des adultes. Nous pouvons retrouver l'essentiel des délibérations de ces personnes dans deux documents, soit la Déclaration de Hambourg et l'Agenda pour l'avenir. Il faut souligner également que les travaux de la Conférence de Hambourg ont été fortement colorés par les réflexions de la Commission Delors (L'éducation : un trésor est caché dedans, UNESCO, 1996).

Contrairement à ce que l'on est habitué de voir ces dernières années, la *Déclaration de Hambourg* aborde l'éducation dans une perspective humaniste. On retrouve l'être humain au cœur de l'éducation des adultes et non l'économie. La Déclaration de Hambourg précise que l'objectif ultime de l'éducation devrait viser à « créer une société éducative attachée à la justice sociale et au bien-être en général.

L'ensemble de la *Déclaration* s'appuie sur ces quatre principes de base :

- un développement axé sur l'être humain ;
- l'établissement d'une société à caractère participatif;
- l'importance des droits humains ;
- un développement qui doit être durable et équitable.

Est-ce que l'on parle des mêmes choses ?

Pour bien savoir de quoi nous parlons, il est important de s'entendre sur les mêmes définitions. La Conférence de Hambourg a pris la peine de reprendre quelques définitions majeures. Elle définit l'éducation des adultes de la façon suivante:

« L'ensemble desprocessus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels les individus considérés comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles. »

Une des précisions importantes de cette définition, c'est qu'elle englobe autant les processus formels (souvent scolaires) et les autres (l'ensemble des autres lieux d'éducation comprenant l'éducation et l'alphabétisation populaires autonomes).

Selon la *Déclaration de Hambourg* l'éducation des adultes devrait permettre d'atteindre quatre objectifs :

- 1. développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés ;
- 2. permettre de mieux faire face aux transformations qui affectent notre société ;
- 3. promouvoir la coexistence et la tolérance ;
- promouvoir une participation éclairée et créative des citoyens et des citoyennes à la collectivité.

Il est intéressant de se demander si nos pratiques d'alphabétisation populaire permettent d'atteindre ces objectifs.

Et l'alphabétisation dans tout cela?

La *Déclaration de Hambourg* retient une définition large d'alphabétisation. Elle utilise d'ailleurs beaucoup plus le terme « éducation de base ». La *Déclaration* se réfère à une définition issue d'une conférence précédente sur l'éducation de base (Jomtien, 1990) :

« Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissageessentiels(lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissance, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain abesoinpoursurvivre, pour développerses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre.»

Plusieurs publications récentes insistent sur l'importance de parler moins d'alphabétisation et plus d'éducation de base ou de formation de base (voir « Alpha 97»). Au-delà du débat de mots, il y a un débat de conceptions, qui, quant à elles, déterminent des pratiques différentes. N'est-il pas vrai que parfois, dans nos pratiques, nous travaillons plus avec une notion restreinte de « l'alphabétisation » par rapport à une dimension plus ouverte de formation de base ? En alphabétisation populaire, la lecture et l'écriture ne sont pas une fin en soi, mais des moyens pour arriver à une émancipation. Au nom de cette logique, ne devrions-nous pas nous préoccuper de rendre les individus habiles à résoudre des problèmes autant sur un plan individuel que collectif? Ou encore d'avoir une base minimale en informatique, puisque c'est devenu un apprentissage de base dans notre société ?

Une société éducative...

Une des pièces maîtresses autour de laquelle s'articulent les propositions de la Conférence de Hambourg, c'est de développer une société éducative. La *Déclaration* affirme qu'il faut développer une nouvelle conception qui « appelle une véritable organisation en réseaux au sein des systèmes formels et non formels et où elle exige de l'innovation et davantage de créativité et de flexibilité. »

À l'heure actuelle, il existe bien plusieurs réseaux d'éducation des adultes mais les liens, les passerelles entre ces divers réseaux, sont faibles, voire inexistants. La condition première pour favoriser la création de tels liens serait probablement la reconnaissance et le soutien financier à ces différents réseaux. Jusqu'où l'établissement de passerelles peut-il progresser sans cette reconnaissance et ce financement ? Ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas facile.

La société éducative implique également des pratiques où l'adulte est à tour de rôle enseignant et enseigné (cela rappelle peut-être quelques souvenirs à ceux et à celles qui ont lu avec passion « *Une société sans école* » de Ivan Illitch, écrit au tournant des années 70).

Quelle place donnons-nous à la culture et au savoir des apprenants et apprenantes en alphabétisation?

Une société éducative, c'est une société où l'on offre une très large diversification de parcours pour pouvoir répondre aux différents besoins. Nous n'apprenons pas tous et toutes de la même manière, au même rythme, dans les mêmes lieux, etc.

À ce titre, il faudra reconnaître de plus en plus le rôle crucial des organismes d'éducation et d'alphabétisation populaires en plus de valoriser les autres moyens d'éducation, telles la formation à distance, les émissions de télévision éducatives, les bibliothèques, les institutions culturelles, etc.

Une société éducative, c'est également une société où on retrouve une notion d'alphabétisme qui fait référence aux attitudes, aux perceptions ainsi qu'aux pratiques de lecture et d'écriture. Apprendre à lire et à écrire est une chose, mais conserver ces apprentissages en est une autre.

C'est aussi de reconnaître ces différents apprentissages par des formes simples de reconnaissance des acquis et de certification des apprentissages. La *Déclaration de Hambourg* prône une culture de l'apprentissage et propose même de joindre le mouvement « une heure par jour pour apprendre ». Elle demande aux Nations Unies d'instaurer une semaine pour l'éducation des adultes.

Éducation, économie et travail

Un des réseaux d'éducation possibles, mais encore très peu utilisé, est celui du travail. Cela demande une modification en profondeur de notre vision du monde du travail, mais pourquoi cela ne serait-il pas des lieux d'éducation? Par exemple, en Mauricie, des entreprises d'économie sociale expérimentent une formule où, chaque semaine, les employé-e-s se donnent une heure d'éducation populaire pour échanger et se former sur différents sujets d'actualité. Cela permet d'élargir un peu le cadre de la formation en entreprise qui actuellement est, plus souvent qu'autrement, une formation professionnelle pour des besoins à très court terme.

Dans nos pratiques éducatives, il faut également tenir compte, tout en y réfléchissant, du fait que le marché du travail se transforme. Le salariat perd sans cesse du terrain au profit du statut de travailleur autonome ou indépendant pour le meilleur et pour le pire. Comment tenonsnous compte de cette mutation ?

Selon « l' Agenda pour l'avenir » préparé lors de la Conférence de Hambourg, il faut aussi intégrer à l'éducation des adultes une analyse critique par rapport au monde économique et à son fonctionnement.

Priorité à l'éducation de base

Un des dangers de se donner un plan d'action ambitieux, c'est de tout considérer comme étant d'égale importance et de tout faire, mais peu. La *Déclaration de Hambourg* évite le piège et lance un message clair : l'éducation de base est une priorité. Elle clame que :

« L'alphabétisation, conçue dans une acceptation large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droitfondamental de la personne humaine. »

La Conférence a proposé également de « resserrer les liens avec d'autres domaines tels la santé, la justice, l'aménagement urbain et rural ». Autrement dit, nous devons continuer à mettre à jour notre analyse de la société, pour pouvoir lier nos pratiques d'éducation aux vécus des personnes avec lesquelles nous travaillons. Si ce n'est pas fait, qu'attendons-nous pour réaliser par exemple des ateliers d'alphabétisation sur le virage ambulatoire ?

D'ailleurs *l'Agenda pour l'avenir* va plus loin et propose « d'associer les apprenants à la conception des programmes ». Les stratégies d'apprentissage doivent être axées sur

l'apprenant et sur l'apprenante : on doit utiliser leurs connaissances.

La Déclaration suggère également que l'année 1998 soit le début d'une décennie de l'alphabétisation en l'honneur de Paulo Freire, pédagogue brésilien mort en 1997, qui a inspiré l'ensemble des pratiques d'éducation populaire. À ce propos, en décembre dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur l'éducation pour tous, réaffirmant l'importance de l'alphabétisation en tant que droit fondamental et élément de progrès social. La résolution invite également les Nations Unies et l'UNESCO à consulter les pays sur l'idée de lancer une décennie consacrée à l'élimination de l'analphabétisme.

Le rôle du politique

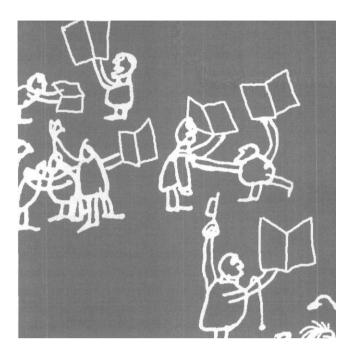
La Conférence lance un message précis à nos gouvernements en affirmant que :

« L'État demeure le rouage essentiel pour garantir le droit à l'éducation pour tous et définir les grandes lignes de la politique éducative. Il doit permettre aux individus d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations en matière de formation et d'accès à l'éducation toute leur vie. »

Cet énoncé confronte directement le courant de pensée néolibérale qui veut que l'Etat se désengage le plus possible et laisse faire les forces du marché. D'ailleurs la Conférence demande aux gouvernements de réinvestir en éducation des adultes, c'est une urgence. Notre gouvernement fera-t-il la sourde oreille à toutes ces interpellations? Et nous, sommes-nous capables de nous évaluer et de remettre en question nos pratiques? Quelles seront nos nouvelles pratiques d'alphabétisation populaire pour répondre aux réalités d'aujourd'hui et non à celles d'hier?

Ce texte est librement et largement inspiré d'un document produit par le CDEACF: Où s'en va l'éducation des adultes?, avril 1998.





Le Comité national canadien de l'Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire (OMEP) nous conviait, cet été, à assister au séminaire international qui avait pour thème *Le livre et l'enfant*. Plus de 30 pays y étaient représentés afin de faire connaître les projets, les recherches et les expériences en lien avec le sujet qui nous réunissait. L'École de la vie de Longueuil, groupe d'alphabétisation populaire qui intervient pour prévenir l'analphabétisme en soutenant les parents d'enfants de moins de douze ans, a répondu à cette invitation avec un vif intérêt.

Nous avons donc assisté à une grande variété de conférences. Ainsi, la prévention de l'analphabétisme arborait parfois des facettes fort originales. Que ce soit des projets de création sur ordinateur ou une expérience de « conte sur roues », en passant par l'utilisation de la métaphore comme moyen de communication ou par un programme d'accessibilité au livre pour les enfants qui vont visiter un parent en prison, bref, les moyens pour donner le goût de la lecture sont variés. Voici donc un résumé des conférences qui

ont retenu notre attention.

Le livre et l'enfant 1997

OMEP-Canada

Josée Martin et Sandra Chastenay, L'École de la vie de Longueuil

Des comptines aux phonèmes, de la magie des contes à l'écrit, petit à petit les enfants s'initient, en compagnie de leurs parents, à l'amour des livres et à l'apprentissage

du langage écrit : toute occasion d'interaction avec les livres, même pour des bébés, concourt à la prévention de l'analphabétisme.

LE MONDE ALPHABÉTIQUE ~ 23

Avant de pouvoir lire, que savent les enfants sur l'écrit ? Sofia Vernon (Mexique)

Bien avant de savoir lire comme nous, les enfants sont capables de reconnaître les rimes, les syllabes, les phonèmes. Leur capacité de prédiction des rimes dans les comptines ou les chansons est un bon indice quant à leur capacité future de lire et d'écrire. Les enfants qui sont régulièrement en contact avec les comptines, les « rimettes », les livres, apprennent les codes du langage et développent leur habileté phonologique.

Les bébés et les livres

Marie Bonnafé (France)

Le fait de lire des histoires aux tout-petits les met en contact avec le langage du récit, un langage qui se parle et qui peut s'écrire. Le langage du récit est différent du langage factuel (journalier), il est découpé dans le temps et fait dayantage appel à la mémoire.

Dans les milieux défavorisés surtout, on intéresse les parents à la lecture en lisant des histoires à leurs enfants dans les salles d'attente des cliniques. Les parents sont à même de constater la magie qu'exercent les livres sur tous les enfants. Ils peuvent également observer l'animatrice et s'en inspirer, tout cela s'opérant dans un cadre informel et non menaçant.

La lecture de livres d'histoire aux enfants à risque : un outil de développement

L. St-Laurent, J. Giasson, A. Boisclair (Québec)

Le GRIED (groupe de recherche de l'université Laval) a mis sur pied un programme axé sur l'émergence de l'écrit à la maternelle. Ce programme s'appuie sur le constat que 50 % des doubleurs en 1^{rc} année seront décrocheurs au secondaire. Il vise donc l'acquisition de bases solides au niveau des connaissances, des habiletés et des attitudes face à l'écrit.

Le programme s'inscrit en sept volets dans des classes de maternelle situées dans des quartiers défavorisés de Québec. L'évaluation montre qu'à la fin de l'année les élèves des groupes expérimentaux performent mieux au niveau de l'émergence de l'écrit que ceux des autres groupes¹.

Éducation familiale, perspectives et pratiques : allier l'école et la maison pour stimuler la lecture et l'écriture

Lesley Mandel Morrow (États-Unis)

Ce programme scolaire d'alphabétisation familiale s'adresse aux familles de milieu urbain qui vivent dans des conditions difficiles. Il vise à donner aux parents un modèle de stimulation pour leur enfant, partant du fait qu'ils en sont les principaux éducateurs. Le programme comprend des activités pratiquées seulement avec le parent, juste avec l'enfant et enfin avec toute la famille.

Stratégies pour la lecture d'histoires

Manon Doucet (Québec).

Établir notre propre portrait de lecteur permet de dégager plusieurs stratégies de lecture. Nos premiers souvenirs de lecture, les marques qu'ils nous laissent, notre rapport avec l'objet, le livre comme tel, le soigne-t-on ? le prête-on ? en plions-nous les pages ? y écrit-on ? Et nos goûts, nos choix de livres sont autant de lieux qui mettent en évidence des stratégies de lecture transférables².

La métaphore : un outil de communication Lise Lemelin (Québec).

Les métaphores sont écrites spécialement pour aider des enfants en difficulté, afin qu'ils puissent se mettre en contact avec leurs sentiments, les exprimer en ouvrant des portes de l'inconscient et en brisant la résistance. La métaphore est une mise en scène faite à partir de figurines et d'éléments de décor, elle réfère en fait au vécu de l'enfant. Il s'agit d'un conte en trois dimensions avec lequel les enfants peuvent interagir. À travers l'histoire, on retrouve un personnage qui représente l'enfant ciblé, et le déroulement visera à lui transmettre des apprentissages sous forme de voies de résolutions heureuses lui cor-

respondant. Cette technique donne des résultats probants chez les enfants visés et dans tout le groupe en général.

La lecture avec amour

Véronique Brisson (Québec)

Lecture avec amour, c'est le titre d'un programme comprenant trois volets. Dans le premier volet, les parents s'engagent à participer trois fois par semaine, chez-eux, à des sessions de lecture avec leurs enfants. Un deuxième volet consiste plutôt en un jumelage d'enfants de la maternelle où ensemble, deux fois par semaine, on regarde des livres. Le dernier volet sera le jumelage d'un enfant de 5^e année qui s'engage à faire la lecture à un enfant de la maternelle. Un document qui fait état de la marche à suivre de ce programme a été produit par la commission scolaire des Découvreurs.

Le collectif de recherche pédagogique :

Grandir avec les livres

Cécile Cloutier (Québec)

Les contes sur roues

Marie-Josée Trudel (Québec)

Ce collectif a mis sur pied des programmes qui visent la prévention de l'analphabétisme et du décrochage scolaire. Ces programmes s'adressent à une clientèle vulnérable et difficile à rejoindre. Ce sont surtout des mères monoparentales, souvent démunies et en détresse, référées par le CLSC, qui participent à ces programmes. On y fait la promotion de la lecture comme d'un préparatif important de l'école. Les programmes tiennent compte de la peur que les livres inspirent aux parents du fait qu'ils les mettent face à leurs limites.

Projet du groupe ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations)

Christine Rosso (France)

Un programme où s'associent la bibliothèque, l'école et les services sociaux afin que, pendant au moins un an et à raison d'une fois par semaine, des groupes de parents et leurs enfants soient mis en présence d'animatrices qui racontent des histoires autour d'un livre. Ces rencontres ont pour but de convaincre les parents des plaisirs et bienfaits de la lecture via la réaction des enfants. Ces derniers peuvent écouter à leur guise les histoires, on ne les oblige pas à interagir, sachant qu'ils peuvent être attentifs même à distance.

Des actions intégrées pour prévenir l'analphabétisme

Hélène Tremblay, François Blain (Québec)

De A à Z, on s'aide! est le nom d'un projet de recherche-action en prévention de l'analphabétisme de la commission scolaire Jacques-Cartier qui s'adresse aux familles du quartier Lionel-Groulx à Longueuil. En collaboration avec des intervenant-e-s provenant de différents secteurs, cette équipe met sur pied des projets visant à outiller les parents dans leur rôle d'éducateur et à favoriser le développement des enfants âgés de 0 à 4 ans lors de leurs premiers contacts avec l'écrit.

À la lumière de toutes ces informations, nous pouvons conclure que les premières années de développement sont effectivement cruciales dans le développement des habiletés quant à l'apprentissage du langage écrit. Bien que l'informatique prenne de plus en plus de place et suscite un grand intérêt de tous et toutes, il semble que le livre aura encore une place d'honneur dans les moyens d'éveil à l'écrit et dans la transmission de connaissances.

- 1. On peut se procurer une copie de la description de la recherche en contactant l'une des conférencières au Département de psychopédagogie de l'Université Laval.
- On peut se renseigner davantage en communiquant avec Manon Doucet au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi.



La santé mentale : une problématique en marge mais loin d'être marginale

Richard Boyer et Caroline Boucher¹

ans cet article, nous présenterons les faits saillants d'une recherche sur la santé mentale de personnes avant des difficultés de lecture et d'écriture et qui sont en processus d'alphabétisation au sein des groupes membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)². Les objectifs principaux de cette recherche visaient d'une part à estimer l'importance des problèmes de santé mentale d'un échantillon de personnes avec des difficultés sévères de lecture et d'écriture et à les comparer d'autre part à la population générale du Québec et à son sous-groupe de personnes à faible revenu et à faible scolarité. Pour les fins de cette recherche, les problèmes de santé mentale sont définis par un niveau élevé de détresse psychologique, représentant la fréquence de symptômes de dépression et d'anxiété au cours de la dernière semaine, par la présence d'idées et de gestes suicidaires et par l'auto-évaluation de sa santé générale (physique et psychologique) comme étant déficiente.

Trois cent soixante personnes furent sélectionnées au hasard afin de participer à une interview en face à face. Ce groupe forme un échantillon représentatif des personnes en processus d'alphabétisation au sein des groupes membres du RGPAQ depuis deux ans et plus. Les participant-e-s purent répondre aux questions portant sur des thèmes souvent très confidentiels, en toute intimité, grâce à des pictogrammes spécialement développés pour cette recherche. En plus de pouvoir évaluer le niveau de santé de ces personnes, les instruments utilisés dans l'enquête ont permis de comparer ces personnes à l'ensemble de la population générale du Québec et à un sous-groupe de personnes faiblement scolarisées et pauvres. Ce projet de recherche a permis d'instituer une heureuse collaboration entre des chercheurs universitaires et les intervenants en alphabétisation.



Cette recherche est née de la rencontre de deux problématiques : d'une part l'analphabétisme et de l'autre la santé mentale dans le sens de bien-être général. Car l'analphabétisme ce n'estpas seulement ne pas savoir lire et écrire. C'est aussi le manque d'estime et la dévalorisation de soi, ainsi qu'un ensemble de contraintes qui, à terme, peuvent mener à la dépression et renforcer l'exclusion. D'où la nécessitépour les groupes d'alphabétisation de mobiliser d'autres intervenants.

Effets directs et indirects de l'analphabétisme sur la santé

Un rapport ontarien (Association pour la santé publique de l'Ontario [ASPO], 1990) montre que moins le niveau de scolarité est élevé, plus mauvaise est la perception de sa santé. Leigh (1983), s'intéressant aux effets directs et indirects de l'éducation sur la santé, a démontré que l'éducation agit positivement sur la santé d'un individu et affecte indirectement les saines habitudes de vie et les précautions prises dans le choix d'une occupation. Grossman (1975) et Feldstein (1979) affirment aussi que le nombre d'années de scolarité est l'un des meilleurs prédicteurs de l'état de santé d'une personne. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que des capacités restreintes de lecture et d'écriture peuvent constituer des barrières psychologiques importantes dans le recours aux services de santé (Tousignant, 1992).

Plusieurs importantes enquêtes réalisées aux États-Unis et au Canada montrent qu'un faible niveau de scolarisation est associé à une plus forte prévalence de troubles mentaux (Robins et Régier, 1991 : Kessler et ai, Bland, Newman, 1988 : ministère de la Santé de l'Ontario, 1990). Plus près de nous, nos recherches révèlent que les personnes avec les plus faibles niveaux de scolarité, mais possédant la capacité de lire et de répondre par écrit à un questionnaire, présentent un déficit sanitaire certain. Les analyses, que nous avons réalisées en préparation de cette recherche, révèlent que les personnes faiblement scolarisées présentent plus de détresse psychologique sévère, qu'elles font plus de tentatives de suicide au cours de leur vie et qu'elles perçoivent leur santé comme beaucoup plus déficiente.

Le rapport ontarien déjà cité attire également notre attention sur les conséquences indirectes de l'analphabétisme. On y mentionne : le stress, les conditions malsaines de vie et de travail ainsi qu'une faible estime de soi. L'analphabétisme a aussi pour conséquence d'entraver les contacts sociaux et de rendre ardue la recherche fructueuse d'un emploi. L'isolement, la honte et le désespoir font aussi partie de la vie courante d'un bon nombre de ces personnes. Patry (1989) démontre que l'analphabétisme a aussi un effet négatif sur l'identité de plusieurs. Leur identité détériorée,

ces personnes s'identifient souvent à un statut infériorisé et sont dominées par l'échec, le rejet, l'humiliation et la peur.

En 1998, la situation de l'analphabétisme au Québec demeure inquiétante, malgré les efforts déployés par les groupes populaires ainsi que par l'éducation des adultes. Le nombre insuffisant de recherches, et tout particulièrement sur la santé des personnes aux prises avec ces lacunes, accentue de façon indirecte la triste réalité de l'analphabétisme au Canada et au Québec. Bien que les écrits relatant des expériences de terrain peuvent nous donner des indices sur la relation entre l'analphabétisme et la santé, seule la recherche empirique comme celle dont il est question ici peut tracer le portrait explicite de la situation (Boyer, Boucher, 1998).

Faits saillants

L'information recueillie grâce à cet échantillon représentatif indique que plus de femmes (61 %) que d'hommes (39 %) sont en processus d'alphabétisation au sein des groupes membres du RGPAQ. Cela n'est pas surprenant puisque, de façon générale, les femmes demandent plus facilement de l'aide, lorsqu'elles sont dans le besoin. Cette particularité des groupes populaires d'alphabétisation n'autorise toutefois pas à affirmer que plus de femmes que d'hommes sont aux prises avec des difficultés de lecture et d'écriture. La grande majorité de l'échantillon est âgée entre 25 et 64 ans (82 %) et possède neuf années ou moins de scolarité (78 %). Les parents des ces personnes ont également un faible niveau de scolarité, puisque près de 40 % de leurs mères et pères n'ont qu'une scolarité primaire. Il est connu que des déficiences au niveau de la lecture et de l'écriture augmentent la difficulté à obtenir un poste convenablement rémunéré ou même à se trouver un emploi. Ainsi, 83 % des apprenant-e-s de cette étude vivent très pauvrement ou pauvrement.

LA DÉMARCHE D'ALPHABÉTISATION

En moyenne, les personnes que nous avons rencontrées fréquentaient leur groupe d'alphabétisation depuis près de trois ans. Leur motif principal de participation consiste à acquérir des habiletés en lecture et en écriture, mais aussi à socialiser et à se trouver éventuellement un emploi. L'intensité moyenne de formation reçue par les apprenant-e-s du RGPAQ est de 28 semaines par année, au rythme moyen de dix heures par semaine. En moyenne, la durée totale de formation est de 750 heures et de 81 semaines.

PERCEPTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Les résultats de l'étude montrent que près de 30 % des personnes en processus d'alphabétisation perçoivent leur santé comme déficiente. Cette proportion est trois fois plus élevée que dans la population générale du Québec et même 30 % plus grande que celle enregistrée chez les Québécois peu scolarisés et pauvres.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE SÉVÈRE

La détresse psychologique est l'un des thèmes principaux de cette recherche. La détresse psychologique a été mesurée à l'aide d'une échelle identifiant des symptômes psychologiques que l'on rencontre souvent chez des individus présentant des problèmes de dépression, d'anxiété, d'irritabilité ou des problèmes cognitifs. Nous voulions ici confirmer ou infirmer la perception des intervenant-e-s en alphabétisation selon laquelle un nombre important de participant-e-s présentaient beaucoup de détresse psychologique associée, du moins en partie, à leurs difficultés de lecture et d'écriture. Selon les critères de l'enquête Santé Québec de 1992-93 (Boyer, Légaré, St- Laurent, Lebeau, 1995), nous avons estimé que près de six personnes sur dix présentent un niveau sévère de détresse psychologique. Chez ces apprenant-e-s, la prévalence de la détresse sévère est deux fois plus élevée que celle observée dans la population du Québec et même près de deux fois plus grande que celle des Québécois pauvres et de faible scolarité. Ce constat vient donc supporter empiriquement l'impression des intervenant-e-s. En effet, puisque les apprenant-e-s présentent même plus de détresse que les Québécois à faible scolarité et pauvres, cela suggère que les difficultés de lecture et d'écriture seraient, en partie du moins, responsables de celle-ci. Néanmoins, puisque près de 40 % des participant-e-s ne présentaient pas de détresse sévère, cela suggère aussi que le processus causal unissant l'analphabétisme et la détresse psychologique est complexe et doit être élucidé.

IDÉATION SUICIDAIRE SÉRIEUSE ET TENTATIVE DE SUICIDE

Près d'une personne sur quatre avec des problèmes sévères de lecture et d'écriture dit avoir déjà pensé sérieusement au suicide *au cours* de leur vie et 12 % au cours de l'année avant leur participation à l'étude. Pour ces deux périodes de référence, la prévalence des idées suicidaires est trois fois plus élevée que chez l'ensemble des Québécois et 2,5 fois plus grande que chez les Québécois peu scolarisés et pauvres. Les sujets de l'étude rapportent également cinq fois plus fréquemment une tentative de suicide au cours de leur vie que l'ensemble des Québécois et près de trois fois plus souvent que la population à faible scolarité et pauvre. Pour la période de référence d'un an avant l'étude, les personnes avec des difficultés sévères de lecture et d'écriture disent avoir attenté à leur jour neuf fois plus souvent que l'ensemble des Québécois. Lorsqu'ils sont comparés aux Québécois faiblement scolarisés et pauvres, les répondant-e-s rapportent quatre fois plus fréquemment un geste suicidaire.

STRESSEURS DANS L'ENFANCE

Les séparations dans l'enfance peuvent contribuer à augmenter la vulnérabilité psychologique à l'âge adulte. En moyenne, le nombre d'événements stressants survenus avant l'âge de 12 ans est de 0,5. Si la majorité des répondants (63 %) n'a pas été exposée à ce genre d'événement dans l'enfance, 6 % rapportent avoir perdu leur mère, 13 % leur père, 21 % ont subi le divorce de leurs parents et 15 % ont été placés dans une famille d'accueil. Même s'il est impossible d'affirmer qu'il existe un lien causal entre ces événements et l'analphabétisme, nous pouvons d'ores et déjà établir qu'il existe un lien entre ces événements survenus au cours de la petite enfance et les difficultés ultérieures dans les domaines de la lecture et l'écriture. La recherche montre, en outre, que les personnes inscrites au sein des groupes popuNicole Lachapelle

La recherche menée par le Centre Fernand-Séguin en collaboration avec le RGPAQ suscite plusieurs commentaires. D'abord la recherche montre qu'au-delà du problème social et même à cause de celui-ci, oserais-je dire, il y a de nombreux problèmes de santé, y compris de santé mentale. Le rapport montre que les personnes fréquentant les groupes ont connu dans leur vie plusieurs situations stressantes (deuil, séparation, placement en famille d'accueil). Cela nous permet de dire que la situation sociale a causé plusieurs événements qui, au-delà d'un « choix » personnel de quitter l'école par exemple, ont déterminé soit l'abandon de l'école, soit l'échec, Ainsi cette recherche devrait nous aider à élaborer et à développer de nouvelles avenues pour prévenir l'analphabétisme.

D'un autre côté, le rapport nous explique assez clairement pourquoi les animateurs et animatrices en alpha trouvent leur travail exigeant : ce n'est pas facile de travailler dans un contexte où plusieurs personnes sont déprimées, ont pensé dans leur vie, et même dans l'année en cours,

à s'enlever la vie ! On a beau être polyvalent et bien dynamique, il faut aussi penser à se « ressourcer ».

Du côté de la sensibilisation, on voit aussi qu'il y a encore du travail à faire. Les services de prévention du suicide par exemple devraient être approchés pour qu'ils saisissent mieux la dynamique de l'analphabétisme et qu'ils puissent aussi proposer des ressources en alphabétisation si cela est pertinent. La même chose d'ailleurs du côté de l'ensemble des services en santé mentale et en prévention ou en promotion de la santé mentale.

Il reste qu'il ne faut pas oublier que l'analphabétisme, au niveau où il a été mesuré par l'Enquête internationale, reste un problème social. Dans ce sens, les solutions pour l'enrayer sont d'abord politiques. Quant aux effets, ils sont multiples, c'est pourquoi il faut continuer de les démasquer pour pouvoir mieux y trouver des solutions.

Le rapport de recherche est disponible au CDEACF.

laires ont vécu près de trois fois plus souvent des stresseurs dans l'enfance que l'ensemble des Québécois et 1,5 fois plus souvent que les individus pauvres et peu scolarisés du Québec. Un de ces événements, soit le placement en famille d'accueil, se démarque particulièrement. En effet, les personnes aux prises avec des difficultés de lecture et d'écriture ont vécu un tel placement cinq fois plus souvent que l'ensemble de la population québécoise et deux fois plus fréquemment que le sous-groupe pauvre et peu scolarisé.

STRESSEURS DE LA VIE QUOTIDIENNE

En moyenne, au cours de la dernière année, les répondant-e-s ont vécu un peu plus de trois événements stressants importants. Comparativement à la population en général du Québec, les par-ticipant-e-s ont vécu deux fois plus d'événements stressants alors que le rapport est d'un peu moins d'une fois et demie en comparaison avec le sous-groupe des Québécois peu scolarisés et à faible revenu. Une fois de plus, les personnes avec des difficultés de lecture et d'écriture de l'étude semblent vivre plus de stress que l'ensemble des Québécois.

SOUTIEN SOCIAL

Le niveau de soutien social des apprenant-e-s est inversement proportionnel à leur âge. De plus, les personnes pauvres et très pauvres affirment deux fois plus souvent recevoir peu de soutien comparativement à celles un peu plus aisées. En outre, les personnes percevant leur santé comme moyenne ou mauvaise, tout comme celles qui vivent de la détresse psychologique sévère, disent pouvoir compter sur moins de soutien social dans leur environnement. Dans le même sens, il y a deux fois plus de personnes avec peu de soutien qui rapportent des idéations suicidaires au cours de leur vie et même 2,5 fois plus, si l'on ne se réfère qu'à la dernière année. Par ailleurs, au cours des 12 derniers mois, les tentatives de suicide sont deux fois plus fréquentes chez les personnes socialement isolées.

ESTIME DE SOI SOCIALE

Les personnes aux prises avec des difficultés de lecture et d'écriture ont un niveau moyen d'estime de soi. Les personnes âgées 65 ans et plus sont celles qui s'estiment le plus alors que les 25-64 ans présentent les profils d'estime de soi les plus faibles. Compte tenu du fait que ces deux groupes ont évolué dans des contextes culturels différents où la scolarisation n'avait pas nécessairement la même importance, il est plausible que cette différence soit imputable à des styles d'attribution différents; l'un peut justifier davantage ces manques par le contexte social (attribution externe) alors que l'autre groupe se culpabilise et doute encore plus de lui-même (attribution interne).

Implications pour l'intervention

Selon nos discussions avec les intervenant-e-s en alphabétisation, plusieurs se sentent souvent impuissants face à l'ampleur des problématiques psychosociales qu'ils rencontrent. Cela n'est pas sans raison puisque les résultats de notre étude démontrent qu'une importante proportion de personnes souffrent de détresse psychologique sévère, qu'elles ont ou ont eu des idéations suicidaires ou encore qu'elles ont fait une tentative de suicide. Cette impuissance s'explique souvent par le manque d'outils ou de formation spécialisée en santé mentale ou sur le suicide.

Il nous semble donc opportun de mieux former les intervenant-e-s à identifier les problèmes psychologiques et les crises suicidaires ainsi que de faire connaître les ressources locales en santé mentale et en prévention du suicide, et ce autant pour les intervenant-e-s en alphabétisation que pour les personnes en processus d'alphabétisation. Il est aussi indispensable de démystifier les tabous entourant ces problématiques.

Par ailleurs, l'accès à un psychologue connaissant bien la problématique de l'alphabétisation en milieu populaire pourrait être bénéfique pour les intervenant-e-s qui éprouvent un besoin de soutien ou de ventiler. Par conséquent, ces échanges pourraient, dans une certaine mesure, protéger les intervenant-e-s, de l'épuisement professionnel. De plus, ce service pourrait être offert à l'ensemble des apprenant-e-s qui manifestent le désir de se regrouper et de suivre des ateliers de gestion du stress, d'estime de soi ou tout simplement afin de parler de ce qui les préoccupe. De toute évidence, des gens moins envahis par des problèmes personnels peuvent se concentrer davantage sur l'apprentissage et déployer ainsi plus d'énergie à la réussite de leur objectif d'alphabétisation.

Bibliographie

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO ET COLLÈGE FRONTIER. Le projet alphabétisation et santé (premièreétape): rendre le milieu plus sainet sans danger pour les personnes qui ne savent pas lire, Association pour la santé publique de l'Ontario, Toronto, 1990, 75 pages.

BLAND, RC. NEWMAN, SC. ORN, H. « Prevalence of psychiatric disorders in the elderly in Edmonton » *Acta Psychiatrica Scandinavica*, n° 77, 1988, pp. 57-63.

BOYER, R., BOUCHER, C. La santé mentale des personnes avec des difficultés sévères de lecture et d'écriture : une problématique en marge mais loin d'être marginale, Rapport de recherche, Centre de recherche Fernand-Seguin, Montréal, 1998.

BOYER, R., LÉGARÉ, G., ST-LAURENT, D., LEBEAU, A. « La santé mentale » in *Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993*, MSSS, Gouvernement du Québec, 1995, pp. 217-255.

KESSLER, R. *ETAL*. « Lifetime and 12-month Prevalence of DSM-III-R Psychiatric Disorders in the United States, results from the National Comorbidity Survey », *Archives of General Psychiatry*, n° 51, 1994, pp. 8-19.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE L'ONTARIO. Enquête sur la santé en Ontario (ESO), supplément sur la santé mentale, Ministère de la Santé, Toronto, 1990, 64 pages.

PATRY, J. « L'évolution de l'identité chez les personnes analphabètes », Revue québécoise depsychologie, n° 10, vol. 3, 1989, pp. 67-77. ROBINS et REGIER, D., (Eds.). Psychiatrie Disorders in America: The Epidemiologic Catchment Area Study, Free Press, New York, 1991, 449 pages.

TOUSIGNANT, M. Les origines sociale set culturelles des troubles psychologiques, P.U.F, Paris, 1992.

- 1. Chercheurs au Centre de recherche Fernand-Séguin, Université de Montréal
- Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier du Secrétariat national à l'alphabétisation, Développement des ressources humaines Canada.





Quelles voies privilégier pour la prévention de

l'analphabétisme...

Nicole Lachapelle

De nombreux organismes ont pris l'initiative de travailler, à leur manière, à la prévention de l'analphabétisme dans toutes les régions du Québec. Après les consultations de cet automne sur la politique de formation continue, on peut se demander si madame Marois bonifiera son projet de politique en tenant compte de la richesse et de la diversité des expériences menées sur le terrain.

Le ministère de l'Éducation et la prévention de l'analphabétisme

Bien que ce ne soit pas d'hier que le RGPAQ clame la nécessité de travailler à prévenir l'analphabétisme¹, c'est depuis peu que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) s'intéresse à la question. En 1996 la Direction de la formation générale des adultes (DFGA), qui s'occupe entre autres des interventions en alphabétisation, a commencé par publier un document faisant état de la situation². Puis, au printemps 1997, un autre document assorti de propositions d'actions voyait le jour. On y trouve entre autres un but prioritaire :

« Le but à atteindre en matière de prévention de l'analphabétisme est defaire en sorte que tous les Québécoisettoutes les Québécoises puis sents'approprier l'écrit se lon leurs objectifs, leurs besoins et leur culture, pour leur mieux-être et celui de la communauté. »

et deux objectifs principaux :

- «favoriser une meilleure appropriation de l'écrit parmi les familles des milieux populaires ;
- contribuer au maintien des capacités de lecture et d'écriture des adultes des milieux populaires. »

Qu'en est-il de la prévention actuellement?

Pour le premier objectif, on cible les enfants de 0 à 9 ans et on souhaite passer par les parents en leur offrant de la formation pour améliorer leurs compétences parentales. Pour le second objectif, on pense s'adresser à l'ensemble des adultes, mais on prioriserait les adultes sans travail, ceux et celles qui occupent des emplois susceptibles de disparaître, leurs employeurs, les jeunes adultes sans diplôme, les parents de jeunes enfants et les immigrant-e-s peu scolarisé-e-s. Cet objectif est assez large bien qu'on oublie les personnes qui ont des besoins spécifiques comme les personnes sourdes ou aveugles ou celles ayant un handicap intellectuel. Si on améliorait par exemple l'enseignement aux personnes sourdes en respectant leur culture et en reconnaissant leur langue, cela aurait sûrement un impact sur le taux d'analphabétisme de ces personnes³.

Quant aux pistes d'action, elles interpellent d'abord le milieu de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. La définition des actions de prévention se rapproche de bon nombre d'activités qui ont déjà cours dans les milieux communautaires. On propose que les services existants puissent avoir un financement stable et à long terme pour qu'ils puissent intégrer la prévention dans le cadre de leur travail, mais, dans le même souffle, on précise que « Dans le contexte actuel de restriction des ressources financières et humaines, ilfaut viser la complémentarité et la cohérence des services et des projets, et promouvoir des pratiques et des projets qui nécessitentpeu de ressources⁴».

Dans le même document toujours, on souhaite aussi la diffusion des connaissances dans le domaine, comme les approches, les outils, le matériel, les critères de réussite et les modèles d'évaluation déjà définis.,

Une recension de 53 projets de prévention menés par les intervenant-e-s en éducation des adultes au Québec a déjà été faite par Sylvie Roy⁵. Par contre, on connaissait peu ce qui se fait en prévention en dehors du réseau de l'alphabétisation. Pour avoir un portrait plus large de la situation, le RGPAQ s'est associé à l'École de la vie pour publier un répertoire de projets de prévention, projets menés par des organisations dont l'alphabétisation n'est pas la priorité. L'objectif était double : montrer qu'il se fait de la prévention sur le terrain et offrir la possibilité aux groupes d'alphabétisation de connaître d'autres projets pour s'en inspirer ou pour créer des partenariats dans leur milieu. Ainsi, en moins de quatre mois, plus de 150 projets ont été répertoriés à travers le Québec. Le document est à paraître et sera disponible au RGPAQ.

Pour les fins du répertoire, nous avons ainsi défini la notion de prévention de l'analphabétisme :

« L'analphabétisme est une problématique complexe où s'entremêlent les causes sociales, culturelles, économiques, scolaires et familiales. La prévention de l'analphabétisme se caractérise par une intervention à long terme centrée sur les familles des milieux populaires dans une approche systémique qui tient compte des milieux social, économique et culturel des personnes rejointes. Les champs d'action pour agir en prévention sont l'école, le milieu de vie et la famille.

Il existe trois niveaux d'intervention à l'intérieur desquels il est possible d'agir

Le monde alphabétique, numéro 10, automne 1998 : Citoyenneté, citoyenneté Bonne nouvelle donc, puisque du travail se fait sur le terrain pour éviter que l'analphabétisme se propage.

auprès des personnes touchées par l'analphabétisme. Le niveau primaire consiste à éviter le problème à la source, à intervenir sur les causes et à agir avant que les difficultés ne se produisent. Le niveau secondaire favorise le dépistage précoce et l'action dès l'apparition d'un problème. Le niveau tertiaire permet de réduire les effets et les impacts d'un problème.

La prévention de l'analphabétisme vise, par l'appropriation de l'écrit, une amélioration des conditions de vie socio-économique des personnes et familles, le développement de la prise en charge individuelle et collective ainsi qu'une reprise de pouvoir des personnes et familles sur leur environnement. »

On s'attendait à trouver une cinquantaine de projets. On en a trouvé plus du triple en peu de temps! Il faut souligner le travail exceptionnel du groupe Économie communautaire de Francheville (ÉCOF) qui était mandaté pour la cueillette des données. Parions qu'avec un peu plus de temps, on en aurait trouvé beaucoup plus!

Bonne nouvelle donc, puisque du travail se fait sur le terrain pour éviter que l'analphabétisme se propage. Évidemment, le principal problème reste la pauvreté et même l'appauvrissement grandissant d'une bonne partie de la population québécoise. Si on n'intervient pas là-dessus, on aura beau travailler très fort sur les autres aspects de l'analphabétisme, on risque d'avoir peu de résultats.

LA PRÉVENTION DE L'ANALPHABÉTISME... BEAUCOUP SE SENTENT CONCERNÉS

Mais ne nous laissons pas décourager et voyons un peu comment la situation se présente sur le terrain. Des projets se mènent dans toutes les régions du Québec. Encore là, rappelons que la cueillette des données n'a pas été exhaustive, il y a donc des projets qui existent et dont, pour toutes sortes de raisons, nous n'avons pas entendu parler. Qui mène ces projets? Des maisons de jeunes, des maisons de la famille, des centres d'éducation populaire, des centres communautaires, des centres de femmes, des bibliothèques, des CLSC, des centres de bénévolat, etc. Des partenariats sont développés avec les municipalités, les ressources du quartier ou de la communauté, les écoles, les parents, la police, etc.

Dans ce répertoire, nous avons présenté et défini les activités de prévention de l'analphabétisme. D'abord au niveau primaire, il y a les activités d'animation autour du livre, des activités de stimulation précoce et d'amélioration ou de développement des compétences parentales; au niveau secondaire, il y a les activités d'aide au devoir, avec ou sans intervention auprès des parents et les actions de prévention du décrochage scolaire. Pour les fins du répertoire, nous n'avons pas retenu d'activités de niveau tertiaire.

Pour en savoir plus sur les différents projets, il faudra vous plonger dans le répertoire. Véritable source d'inspiration, le document est aussi une mine d'informations sur les projets, sur ceux et celles qui les mènent, sur les sources de financement, etc. On y reconnaît le dynamisme du mouvement communautaire!

Finalement, on élargit les pistes d'action à la Formation générale des jeunes du MEQ et aux autres ministères et organismes.

À la lecture de ce document, des inquiétudes demeurent : il faudra d'abord que le plan d'intervention comporte des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté et l'appauvrissement grandissant d'une partie importante de la population. Pour ce faire, il faudra aligner des chiffres et des dollars.

Il faudrait aussi encourager l'innovation, permettre le développement d'initiatives, soutenir leur mise en place, diffuser les résultats plutôt que d'imposer un modèle qui fonctionnait bien dans un contexte donné mais qui, imposé à un ensemble, montrera des lacunes. Au MEQ on est souvent tenté d'imposer « le » modèle.

Il faut espérer que le fameux plan d'action contre l'analphabétisme retiendra cet élargissement de la perspective et ne viendra pas couper l'herbe sous le pied aux groupes qui ont décidé, bien avant que le MEQ ne s'y intéresse, de s'attaquer au problème. En effet, il y en a plusieurs qui interviennent déjà sur le terrain.

Il est rassurant de constater que beaucoup de secteurs, beaucoup d'intervenant-e-s se sentent déjà concernés et ont choisi d'intervenir à leur manière dans la lutte à l'analphabétisme. Il ne faudrait surtout pas qu'un seul secteur s'approprie l'intervention en ce domaine. Déjà le ministère de la Culture, avec son projet de politique sur la lecture et le livre, a fait un pas intéressant. Bien sûr, il en reste plusieurs autres à faire et, surtout, il ne faudrait pas lésiner sur les moyens. On a malheureusement tendance à ajouter sans cesse de nouveaux mandats aux organismes sans ajouter de ressources. On est encore loin du véritable sens du mot prévention!

La principale cause de l'analphabétisme reste la pauvreté. L'enquête internationale en alphabétisation a, elle aussi, confirmé le lien entre le revenu et le niveau d'alphabétisme; les récits de vie des participant-e-s en alphabétisation le montrent très bien: le manque de ressources financières entraîne des problèmes fréquents de santé, de malnutrition, d'absentéisme à l'école ainsi que des déménagements fréquents, des retards dans le cheminement scolaire, un manque de motivation, un abandon précoce de l'école pour tenter de gagner un revenu, etc.

Si on n'intervient pas sur la cause principale, en n'adoptant pas, par exemple, la clause d'appauvrissement zéro, en n'augmentant pas le revenu des personnes sur l'aide sociale ou en n'augmentant pas le salaire minimum, les meilleures interventions de prévention ne pourront pas régler grand chose.

1. Déjà dans le mémoire du RGPAQ à la Commission Jean, en 1981, lors de la mise sur pied du RGPAQ, on parlait de la nécessité de doter le Québec d'une politique d'alphabétisation qui devrait s'inscrire dans le cadre d'une politique plus globale de véritable promotion culturelle et collective des couches populaires où se retrouvent les analphabètes. Cette politique aurait dû pouvoir s'appuyer sur une infrastructure culturelle comprenant le développement du réseau de bibliothèques publiques, la démocratisation des médias, etc.

Notre mémoire aux États généraux de l'Éducation en 1996 faisait lui aussi valoir la nécessité de s'attarder à la prévention. Et, dans le Plan national d'action en alphabétisation, lancé le 8 septembre 1996 par le RGPAQ, douze mesures concernent spécifiquement la prévention de l'analphabétisme.

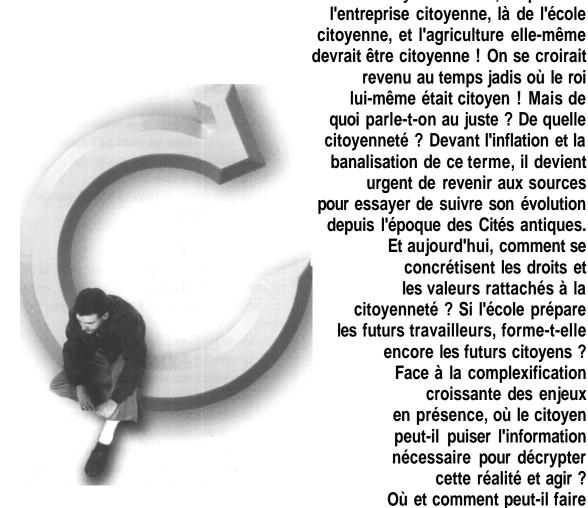
- Le Conseil supérieur de l'éducation en faisait une recommandation en 1990 dans son Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science: recommande au ministre de l'Éducation d'accorder, dans la perspective d'une élimination du problème à la source, une importance primordiale à la prévention, dès le plus jeune âge et tout au long de la période de scolarisation obligatoire.
- 2. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Prévention de l'analphabétisme à l'éducation des adultes : état de situation et réflexion, janvier 1996.
- 3. Voir à ce sujet : HILLION, M. « Comment aider les élèves sourds à mieux réussir », *Le Monde alphabétique*, no 9, 1997, pp. 11-17.
- 4. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Pour prévenir l'analphabétisme, recherches, réflexions et propositions d'actions, 1997.
- 5. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADUL-TES. Prévention de l'analphabétisme à l'éducation des adultes : état de situation et réflexion, janvier 1996.



Citoyenneté, Citoyennetés...

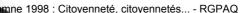


On ne peut désormais feuilleter un journal, écouter une émission à la radio, regarder un programme à la télévision, participer à un débat, naviguer sur Internet sans tomber sur la citoyenneté! Ici, on parle de



LE MONDE ALPHABÉTIQUE - 35

entendre sa voix?





Les temps et les espaces de la citoyenneté

Liliane Rajaonina

Qu'est-ce qu'être citoyen ? Qu'est-ce qu'une citoyenne? Ces questions peuvent sembler futiles, mais vous seriez surpris de la variété de réponses qu'elles suscitent :

- avoir des devoirs envers l'État et bénéficier des droits qui en découlent :
- avoir le droit de vote ;
- avoir la nationalité canadienne, avoir un passeport canadien;
- s'impliquer dans la communauté... dans un groupe... dans un parti politique;
- s'organiser pour que ça change ;
- appartenir à une société;
- résider dans un pays et bénéficier des droits qui en découlent...

Un peu d'histoire

Supposons maintenant que l'on pose la même question à un habitant d'Athènes, contemporain d'Aristote. On obtiendrait à peu près les réponses suivantes :

- avoir la liberté de parole ;
- bénéficier de l'égalité devant la loi ;
- participer aux affaires de la Cité pour le bien public.

Vous obtiendriez ces réponses, à condition que vous ne vous adressiez pas à une femme, un esclave, un métèque (étranger) ou un prolétaire¹, qui étaient par nature exclus de l'Agora et relégués, qui dans les gynécées, qui dans d'autres lieux périphériques : en fait, ces personnes n'avaient pas « droit de cité ». Quant à l'accès réel

de commun entre les personnes citoyennes de la Cité d'Athènes et celles d'un État moderne? Et entre celles d'un pays du Nord et celles d'un pays du Sud? Sommes-nous vraiment mieux lotis que les citoyens et citoyennes du début du siècle ? Ouestions incontournables en cette année de célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



à la vie et aux charges politiques, il était réservé aux hommes autonomes qui étaient en mesure de défendre la Cité contre les nombreuses agressions extérieures et de sauvegarder la liberté commune.

Ainsi, dès l'origine, la citoyenneté est exclusive, et ce, de façon explicite. Pour certains penseurs, l'accorder à tout le monde eût été impensable, voire dangereux. Il n'était évidemment pas question de revendiquer des changements, puisque c'était inscrit dans les lois édictées par les Dieux, dans l'ordre naturel des choses, en somme. Ainsi Athènes a inventé le concept de démocratie, mais il faut bien comprendre que la démocratie athénienne se fonde sur des restrictions et des exclusions.

Dans la petite Cité-État d'Athènes, où les citoyens se connaissaient, où la communauté était cimentée par des valeurs reconnues et respectées de tous (la religion, les Dieux), l'objectif principal du citoyen était non pas le bonheur individuel, mais le bien collectif.

Entre la Cité grecque et les États-nations modernes, il y a eu le long processus d'affranchissement des « pesanteurs » de la communauté et l'affirmation de l'individuel aux dépens du collectif. C'est au Moyen-âge, longtemps stigmatisé comme une période des ténèbres, que s'élabore la notion d'un droit fondé sur l'équité et le bon sens, et de ce fait supérieur à la loi, qui est à la base des premiers éléments des droits humains. Les marchands et artisans forment des franchises médiévales, ou villes auto-administrées. L'établissement de la population dans les villes fortifiées et la sécurité croissante inclinent à une vie avant tout privée et familiale et à un désintérêt de plus en plus marqué pour la communauté et la chose publique. Mais l'idée d'un « droit naturel » fait son chemin. Au XVI^e siècle, se propagent la notion de contrat incluant des devoirs réciproques entre les gouvernés et le monarque ainsi que l'idée d'une révolte légitime contre les mauvais gouvernements.

Les philosophes du « siècle des Lumières » élaborent les principes de la démocratie moderne, notamment le système représentatif ainsi que la séparation du législatif et de l'exécutif. Ils formulent le contrat social comme fondement de la légitimité du pouvoir. Le peuple a un droit naturel de participer au gouvernement. Par une convention librement consentie, les membres de la société s'engagent à la réalisation du bien commun, le gouvernement ayant pour mandat de l'exécuter, et en aucun cas de la modifier, en plus de garantir les libertés civile et politique codifiées dans la loi. Cependant, pour longtemps encore, le droit de vote sera réservé aux possédants (suffrage censitaire).

Au cours des siècles, des luttes s'organisent pour plus d'égalité, pour l'obtention de droits non seulement politiques mais aussi économiques et sociaux, elles peuvent prendre la forme de revendications sectorielles ou de contestations globales du pouvoir en place : ce sont ces luttes de longue haleine qui illustrent l'histoire du mouvement ouvrier et populaire.

Le citoyen et la citoyenne de l'État-providence

Comme son homologue des cités médiévales, la personne citoyenne se consacre à la poursuite de ses intérêts privés. La sécurité est assurée par l'Etat face à l'agression extérieure, aux accidents, à la maladie, aux aléas des vieux jours ; les assurances publiques et privées et autres filets de sécurité préviennent d'une gamme de plus en plus étendue de risques ; les droits et libertés sont garantis par les constitutions ou les chartes. Tout serait-il pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ? Il y a toujours des



Reconquérir une citoyenneté perdue : le rôle de l'école

Antoine Baby¹

Pour que l'école ne soit plus une simple fabrique de main-d'œuvre, il serait temps de faire de la politique en classe, d'établir un partenariat écoles/groupes communautaires et de substituer une pédagogie de la libération à une pédagogie d'employabilité.

Quand la citoyenneté ne va plus de soi

Jusqu'à tout récemment, la citoyenneté sociale (que je distingue de la citoyenneté territoriale encore appelée nationalité et de la citoyenneté strictement légale) s'obtenait presque automatiquement, du moment qu'on atteignait l'âge de la maturité et qu'on réussissait à se trouver un emploi stable. Dès lors qu'une personne franchissait ces étapes, on lui reconnaissait généralement toutes les prérogatives du citoyen ou de la citoyenne. Par contre la situation était un peu différente pour ceux et surtout celles qui ne se destinaient pas au marché du travail. Pour ces gens, la citoyenneté s'obtenait par l'âge seulement, c'est-à-dire du seul fait de la majorité légale. Mais ils et elles devaient en payer le prix puisqu'il ne s'agissait habituellement que d'une citoyenneté partielle et tronquée. Ainsi les femmes, bien que légalement majeures, n'ont pas eu le droit de vote avant 1944. Quant aux femmes mariées, au

début des années 60, elles n'avaient toujours pas le droit de contracter ou d'emprunter sans la signature de leur mari. À l'époque, les juristes disaient même avec une pointe de cynisme et d'ironie qu'une femme mariée, c'était moins qu'un mineur émancipé. Quoi qu'il en soit, il n'y avait ni de crise, ni même de véritable problème de citoyenneté. On s'accommodait assez facilement de la citoyenneté qu'on avait, puisque celle qu'on obtenait, correspondait grosso modo à son statut social et surtout aux obligations de son statut. Et les difficultés d'insertion étaient bien davantage des difficultés d'ordre psychologique vécues par des individus qu'un phénomène social impliquant, par exemple, des classes d'âge entières. À l'époque, la plupart des gens étaient donc « sans discussion » citoyens à part entière.

Mais les choses ont basculé brusquement. Une déconnexion brutale s'est opérée entre le travail salarié et la citoyenneté, à partir du moment où la situation de l'emploi et les conditions du travail salarié ont elles-mêmes commencé à se dégrader. Pure coïncidence ? non. On comprendra facilement pourquoi les choses se sont produites ainsi si on se rappelle que, depuis la révolution industrielle, la clé d'accès par excellence au rang de citoyen était la possibilité d'occuper une fonction de travail rémunérée et stable. Lorsque la possibilité d'occuper une telle fonction de travail s'est mise à se détériorer, la qualité de citoyen, qui lui était indissociablement liée, a également commencé à se détériorer. Les choses étant ce qu'elles sont, nous voilà aujourd'hui dans une situation où il n'est pas exagéré de dire qu'à travail précaire correspond une citoyenneté précaire.



Être ou ne pas être citoyen-ne

Mais que veut dire aujourd'hui perdre sa citoyenneté ? Que signifie au juste l'expression ne plus être citoyen-ne ou ne pas être citoyen-ne? Il y a mille et une façons de perdre sa citoyenneté en tout ou en partie. Je m'en tiendrai donc à quelques exemples. Ainsi, quand on perd une partie des libertés et des droits qu'on accorde aux autres, on perd aussi une partie de sa citoyenneté. Quand le système refuse aux bénéficiaires de la sécurité sociale, par exemple, le droit au dépôt automatique de leurs prestations dans leur compte de banque, on les prive d'un droit qu'on accorde même aux mineurs. Qui plus est, on les prive de ce droit pour pouvoir les contrôler et s'assurer qu'ils font des démarches rituelles d'employabilité dans un contexte où, paradoxalement, il n'y a plus d'emplois pour tout le monde! Autrement dit, on les prive d'un droit pour pouvoir mieux les priver d'une partie de leurs libertés! Ces dispositions de la sécurité du revenu les privent donc d'une partie de leur citoyenneté. Quand on refuse à des gens le droit de s'associer, comme c'est le cas dans la plupart des situations de sous-traitance, on les prive aussi d'une part très importante de leur citoyenneté.

Perdre son travail ou se voir refuser du travail salarié quand le travail salarié est la seule façon de survivre dignement dans une société comme la nôtre, c'est encore une autre façon de se faire priver d'une partie, peut-être la plus importante, de sa citoyenneté et de tout ce qui y est associé : autonomie financière, droit de contracter, droit d'emprunter, droit au logement décent, droit de disposer de ses avoirs comme bon nous semble,

droit d'augmenter ses revenus et d'améliorer sa situation matérielle, droit de prendre des vacances, d'avoir des loisirs et ainsi de suite. La personne sur la voie de l'exclusion est alors entraînée dans une spirale dont il lui devient pratiquement impossible de se sortir jusqu'au rejet total. N'ayant plus de travail, elle n'a plus de salaire. N'ayant plus de salaire, elle n'a plus les droits et les privilèges qui s'y rattachent. N'ayant plus les droits et privilèges qui s'y rattachent, elle perd aussi les relations que ce travail lui avait permis d'établir ainsi que l'accès aux réseaux informels qui sont indispensables à la vie quotidienne. Elle perd même l'accès à l'information qui lui aurait permis autrement de savoir ce qu'il lui reste comme droits, s'il lui en reste. Elle perd encore l'accès aux solidarités de base que ces réseaux lui assuraient jusqu'ici.

En bout de piste, cette personne perd graduellement confiance dans les autres, puis en elle-même et le tour est joué : sans le savoir, cette personne vient d'achever la privatisation perfide d'un problème de société, en ce sens qu'elle vient de prendre à son compte et à sa charge un problème qui pourtant avait été créé de toutes pièces par le système. Et Madame la

En dépit de ses efforts pour se « recycler », l'école fut pourtant doublée de vitesse et de zèle par les programmes d'employabilité, véritables interfaces qui venaient se loger entre elle et le marché de l'emploi.

Il faut que, grâce aux gens de terrain qui travaillent avec les laissés pour compte, ceux-ci réinvestissent le social en rangs serrés pour que ce ne soit pas en bandes enragées.

Société se retrouve alors comme la Madame de Wal-Mart : elle est ben contente parce que ça lui fait un problème de moins à régler !

Quant à l'individu, il se retrouve avec un problème de plus sur les épaules. Même s'il est encore nominalement dans la Cité, il est maintenant isolé et sans défense. C'est alors qu'il s'engage contre son gré dans l'ultime étape de l'exclusion. Il est rapidement refoulé aux portes de la Cité, c'est-à-dire exclu. N'étant plus socialement dans la Cité, il n'est plus citoyen. Un point, c'est tout! L'exclusion sociale, c'est donc la perte totale de la citoyenneté. L'individu est peut-être encore physiquement là, mais il est civiquement mort, comme on dit cliniquement mort!

Encore la faute de l'école ?

Pour l'observateur attentif, le problème s'est d'abord posé, il y a plusieurs années, en termes de difficultés croissantes d'insertion sociale et professionnelle. La transition école-travail devenait de plus en plus pénible. Puis on s'est mis à parler d'exclusion sociale. Non seulement les nouveaux arrivants éprouvaient-ils de plus en plus de difficultés à se trouver « une place dans le trafic », comme dit la chanson, mais ceux et celles qui s'y trouvaient déjà, en étaient-ils de plus en plus souvent rejetés. Les idéologues du néolibéralisme, véritables *preachers* des relations humaines, firent alors une découverte géniale qui achevait de

privatiser ce qui était pourtant, et de plus en plus, un problème engendré par l'organisation. Le problème, entonnèrent-ils en chœur, vient du fait que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas employables. C'est donc une question d'employabilité. Ce n'est pas le système social qui est incapable de trouver une place pour tout le monde dans la Cité. C'est l'individu qui n'est pas capable de s'y insérer.

Tel était bien le discours insidieux qui fit croire aux gens peu instruits et démunis qu'ils n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes de ce qui leur arrivait. D'un autre côté, il n'en fallait pas plus pour que l'école, qui était déjà le site d'enfouissement sanitaire par excellence d'un nombre croissant de problèmes de société, se voit accuser de mal faire son travail. Cédant trop vite sous le poids des pressions, elle réorienta trop radicalement sa mission en fonction de la satisfaction de très volatiles besoins immédiats de main-d'œuvre. Par la force des circonstances, elle délaissait ainsi l'autre aspect de sa mission, celui de préparer à l'insertion sociale, c'est-à-dire à l'exercice du rôle de citoyenne et de citoyen, auguel pourtant elle n'accordait déjà pas tellement d'importance. En dépit de ses efforts pour se « recycler », l'école fut pourtant doublée de vitesse et de zèle par les programmes d'employabilité, véritables interfaces qui venaient se loger entre elle et le marché de l'emploi. Aujourd'hui, le moins qu'on puisse dire est que la problématique de l'employabilité n'a pas donné les résultats escomptés.

Personnellement, je crois qu'il en est des solutions au problème contemporain de la citoyenneté et de sa négation que constitue l'exclusion sociale, comme du traitement des maladies humaines. Il y a des médecines douces et des médecines de choc. Il y a des médecines sociales conciliantes et des médecines sociales irréductibles. Après avoir vécu des expériences avec des exclus sociaux qui m'ont profondément marqué, je suis devenu résolument partisan des médecines de choc, tellement j'ai perdu espoir dans les médecines douces appliquées à toutes les



formes de problèmes de la citoyenneté, à commencer par les diverses variantes des mesures d'employabilité. Si d'autres croient encore dans les médecines sociales douces, tant mieux. Non seulement je respecte leur croyance, mais je leur tends le relais et leur offre ma collaboration. Quant à moi, j'ai changé de camp.

La loi du plus fort

Voilà plus de trente ans que je fais de la sociologie et, pourtant, je ne connais toujours qu'une seule loi du social, c'est la loi du plus fort! Une société, c'est comme une famille nombreuse aux moyens limités : c'est celui qui gueule le plus fort qui est le mieux habillé! Je dis souvent aux jeunes et aux autres en mal de citoyenneté avec lesquels j'ai l'occasion de travailler : « Gueulez plus fort, ils ne vous entendent pas parce d'autres gueulent beaucoup plus fort que vous ». Et à toutes les intervenantes et les intervenants du vaste chantier de la citoyenneté, je dis, au risque de me faire accuser de subversion et de sédition : « Soit, aidez les jeunes et les autres à se développer personnellement, à développer leur employabilité, par exemple. Mais aidez-les aussi et surtout à se développer collectivement et à rétablir solidairement l'équilibre de la terreur! Rien de moins ». Seuls et isolés, ces gens sont cuits, ils sont faits à l'os! Il faut que, grâce aux gens de terrain qui travaillent avec les laissés pour compte, ceux-ci réinvestissent le social en rangs serrés pour que ce ne soit pas en bandes enragées.

J'utilise souvent la métaphore des barbares aux portes de la Cité antique pour caractériser la situation de ces personnes. L'idée m'était venue à la suite d'une série d'entretiens avec des jeunes frappés de multiples exclusions. Exclusion de l'emploi, exclusion de la scolarisation, exclusion même de la résidence fixe, exclusion du réseau familial, exclusion d'à peu près tous les autres réseaux d'appartenance et finalement exclusion de la citoyenneté. Et j'avais été frappé par le fait que, sur le coup, ces jeunes ne semblaient éprouver ni frustration, ni sentiment de révolte de la pénible

situation existentielle qui était la leur. C'était peutêtre parce que j'avais touché là ce que Paulo Freire² appelle la « conscience dominée » qu'il oppose à la « conscience libérée ». Je ne pouvais pas expliquer cette étonnante résignation autrement que par le fait qu'ils et elles étaient sous anesthésie sociale. Voilà pourquoi j'avais intitulé une de mes premières réflexions sur la question : « Les barbares sont aux portes de la cité, mais ils dorment... ».

Non seulement n'éprouvaient-ils apparemment aucun ressentiment, mais encore assimilaient-ils les modèles et les clichés de l'idéologie néolibérale avec une facilité déconcertante. Ils se faisaient volontiers les auteurs de leur propre misère. « Le gars du BS m'a dit que j'étais " apte au travail ", me confiait l'un d'entre eux. " Fait que si j'trouve pas d'job, ça doit être de ma faute ". " Après tout, disait un autre, on est l'auteur de sa propre merde ! " Et la cerise sur le gâteau qui m'avait suggéré d'appeler ce curieux phénomène le syndrome de Rockefeller, c'était celle-ci qui m'était livrée presque sur le ton de la remontrance :

Exclusion de l'emploi, exclusion de la scolarisation, exclusion même de la résidence fixe, exclusion du réseau familial exclusion d'à peu près tous les autres réseaux d'appartenance et finalement exclusion de la citoyenneté.

« Prenez Rockefeller, lui, il s'est tenu d'boutte, il s'est retroussé les manches, pis y'a foncé! » Rockefeller, lui-même, ne se serait jamais senti capable de cette forme assez particulière de philanthropie: servir d'exemple aux enfants et aux petits-enfants de ceux et celles qu'il avait exploités et opprimés. Et pourtant, disait Galilée, elle tourne!

Émancipation, conscientisation et politisation

Grâce à un ingénieux stratagème méthodologique³ que j'introduisais à la fin de l'entrevue, j'avais pu tester leur « potentiel de révolte » ou d'émancipation ou même simplement de rouspétance. Et j'en étais venu à la double conclusion 1) qu'il valait mieux ne pas sous-estimer leur capacité de se réveiller brusquement, comme cela se fait déjà dans les banlieues d'exclusion de France, d'Angleterre et des États-Unis d'une manière si violente et si aiguë que les pouvoirs publics n'arrivent plus à les contenir, 2) qu'il était par conséquent préférable d'enseigner à ces jeunes à montrer les dents dans l'espoir qu'ils ne soient pas obligés de mordre. C'est à partir de ce moment que le problème de fond devint pour moi infiniment plus qu'un problème d'employabilité. Ces jeunes avaient même perdu leur citoyenneté; ils et elles avaient désappris à être citoyens et citoyennes. Ils étaient donc à cent lieues d'avoir besoin qu'on leur montre à être plus employables. Leur réinsertion sociale passait plutôt par la reconquête de leur propre citoyenneté que seul un travail de

Il fallait notamment que ces gens réapprennent à être sujets de leur propre existence. Sujet, comme dans sujet verbe et complément : celui ou celle qui fait l'action.

politisation, au sens noble du terme, pouvait leur permettre d'entreprendre. J'entends ici le mot politisation dans le sens premier du terme : polis, la cité. Ils et elles doivent réintégrer la cité. Tout simplement. Il fallait notamment que ces gens réapprennent à être sujets de leur propre existence. Sujet, comme dans sujet, verbe et complément : celui ou celle qui fait l'action.

Il y avait aussi un travail d'émancipation à faire. Et cette émancipation ne pouvait s'amorcer autrement que sur un processus de conscientisation. Ces gens devaient en effet passer du stade que Freire appelle de la « conscience dominée » au stade de la « conscience libérée ». Et Freire signale que ce passage ne peut pas et ne doit pas se faire à travers une « éducation-domination », comme c'est trop souvent le cas des pédagogies d'employabilité et de réinsertion sociale. Il doit se faire à travers une « éducation-libération » qui, selon les termes de Freire, développe chez l'exclu en voie d'émancipation « une conscience claire de sa situation objective », « une approche critique de la réalité » et surtout qui amène celui-ci à « rechercher et à trouver les moyens de transformer le monde dans lequel il vit ». Rien de moins.

En somme il s'agit bel et bien, pourquoi se le cacher, d'une forme non-violente de subversion basée sur cette vieille sagesse qui nous rappelle que la crainte est le commencement de la sagesse ... pour l'autre aussi. C'est d'ailleurs cette sagesse qui m'avait conduit à suggérer à ces jeunes assistés sociaux qu'il valait mieux apprendre à montrer les dents pour ne pas être obligés de mordre. On a eu récemment des exemples de gens qui, par milliers et par millions, ont repris confiance dans leur capacité d'être le sujet de leur propre action et de leur propre vie politiques au sens large du terme. Ces gens ont aussi recouvré leur capacité de changer le cours des choses à travers une action solidaire, confiante et concertée. Je pense aux trois grands pays d'Europe, l'Angleterre, la France et, demain, l'Allemagne, où des millions de gens ont dit non à une Europe trop économique et qui ont fait basculer la démocratie néolibérale pour faire place à la social-démocratie apparemment porteuse d'une Europe plus sociale.



Pour en arriver à de tels résultats, il a fallu qu'un par un, une par une, des millions de citoyens et de citoyennes prennent conscience de leur pouvoir réel. Or, pour prendre conscience, il faut que la conscience soit éveillée, il faut donc être conscientisé. Par ailleurs, pour prendre conscience de son poids politique réel, il faut être aussi politisé. En ce sens, chapeau à l'éducation démocratique européenne. Il faut sûrement qu'on ait le droit de « faire de la politique en classe » dans ces payslà pour en arriver à de tels résultats. Chanceux, va! De ce côté-ci de l'Océan, l'École québécoise, en supprimant le bloc de la formation personnelle et sociale, vient de se tirer dans le pied et de se déposséder du seul outil dont elle disposait pour assurer l'éducation à la citoyenneté. Encore auraitil fallu le recycler à la lumière des postulats d'action de Freire.

Aux Etats-Unis, il y a présentement des disciples de Freire qui travaillent en ce sens dans les milieux défavorisés, soit par le truchement de l'école, soit par celui des groupes communautaires. Je pense à Henry Giroux⁴, Jonathan Kosol⁵ et Peter McLaren⁶ entre autres. Ils ont mis au point des pédagogies émancipatrices adaptées aux contextes historiques et sociaux très difficiles dans lesquels ils travaillent. Pourquoi pas nous? Parce que ça fait trop vieille gauche? Ce n'est pas un argument. D'ailleurs je sais qu'il y a présentement des groupes d'alphabétisation de Montréal et de Québec qui sont effectivement engagés dans la voie d'une pédagogie émancipatrice et libératrice, pour ne pas dire carrément subversive dans le beau sens du terme. C'est peut-être sans le savoir qu'ils se sont engagés dans cette voie, un peu comme Monsieur Jourdain qui, dans le Bourgeois gentilhomme de Molière, faisait de la prose sans le savoir, mais ça n'est pas moins efficace pour autant! J'ai vu de ces groupes, par exemple, réapprendre aux jeunes le maniement d'une arme non violente extrêmement puissante : la solidarité entre gens de même condition sociale. La base même de la reconquête de la citoyenneté pour ceux et celles qui en ont été dépossédés ou qui, plus jeunes, n'y ont jamais eu accès.

Je crois en l'efficacité de l'action de ces groupes d'alpha dans la mesure où ils n'en restent pas à l'alphabétisation « fonctionnelle ». Car celle-ci, si on ne l'intègre pas à une alphabétisation de « conscientisation », risque fort de nous ramener brusquement dans les ornières décrites plus haut. Laissée à elle-même, elle est plutôt une pédagogie de sujétion et d'asservissement qu'une pédagogie d'émancipation. Apprendre tout juste ce qu'il faut pour se débrouiller, cela se réduit trop souvent à aller chercher le p'tit kit dont le boss a besoin ou simplement celui qui va plaire au boss. Il faut en donner beaucoup plus que ce que le boss demande. Il faut donner tous les outils, toutes les armes non violentes nécessaires à la reconquête d'une citoyenneté perdue. Je crois sincèrement que les conditions optimales d'une telle pédagogie passent par un puissant partenariat école-groupes communautaires en affichant haut et fort un indéfectible parti pris en faveur des laissé-e-s pour-compte de plus en plus nombreux et de plus en plus démunis.

- Chercheur au Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.
- 2. FREIRE, Paulo (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Petite collection Maspero.
- 3. À la fin de l'entrevue, je revenais sur deux ou trois passages dont la charge affective ne me semblait pas avoir été résolue sur le coup. Je me contentais alors de reprendre ces passages Verbatim et d'attendre une réaction sans la provoquer. Par exemple, l'un d'eux me racontait qu'un soir, « en revenant à la maison, j'devais avoir quatorze ans, quand j'suis entré, mon père était chaud et il était en train de battre ma mère. Si j'avais été plus grand, pis plus fort, je le tuais... ». Je reprenais donc le propos le plus fidèlement possible et n'ajoutais aucun commentaire, aucune question.
- 4. GIROUX, Henry (1983), *Theory and Resistance in Education A Pedagogy for the Opposition*, South Hadley, Bergin & Garvey Publishers Inc.
- 5. KOSOL, Jonathan (1990), *The Night is Dark and 1 Am Farfrom Home*, New-York, Simon & Schuster Inc.
- McLAREN, Peter (1989) Life in Schools Introduction ta Critical Pedagogy, Toronto, Irwin Publishing.



Les médias remplissent-ils leur rôle d'informateur ou sont-ils devenus des supports de propagande ? Peuvent-ils susciter de véritables débats politiques dans une société qui a d'autres priorités ? Quel genre d'informations peut capter l'intérêt de citoyen-ne-s qui sont devenus de simples usagers et des consommateurs ? Le point de vue d'un journaliste.

De nos jours, quelles décisions importantes le citoyen ou la citoyenne peut-il encore prendre, pour lesquelles les médias auraient à lui fournir toute l'information nécessaire ?

La personne citoyenne doit élire un gouvernement, c'est vrai. Heureuse est-elle si elle peut aussi choisir son travail. Toutefois, il lui est devenu quasiment impossible d'adopter un syndicat plutôt qu'un autre. Elle peut encore magasiner son logis ou son auto, voire sa destination de vacances. Mais, à moins de lui payer l'enseignement privé, elle n'a plus le pouvoir de décider à quelle école envoyer ses enfants. Elle possède encore le droit de choisir son médecin, mais pas son hôpital. Parmi les décisions importantes qui lui reviennent, il y a également celle de choisir son conjoint ou sa conjointe. Mais la personne citoyenne a perdu la liberté qu'elle avait de faire un testament², sauf pour décider où ira sa dépouille.



Bref, le citoyen ou la citoyenne a fort peu de choses à décider pour sa vie au travail, l'école de ses enfants, les soins médicaux de sa famille, ou ses biens que le fisc ne lui a pas confisqués. Des bureaucraties gouvernementales, syndicales, corporatives, médicales le dominent, même là où il se croirait suffisamment informé pour souhaiter des politiques différentes ou de meilleures décisions. Son seul recours, quand les droits qui lui restent sont lésés, c'est d'aller en cour, s'il est patient, ou, si son cas s'y prête, de s'adresser à un journal en quête d'histoires choc.

On comprend dès lors qu'ayant si peu de vraies décisions à prendre, hormis celle de voter aux quatre ans, la personne citoyenne n'attende pas beaucoup des médias, et que ceux-ci, rarement sollicités par elle, ressentent de moins en moins l'obligation de lui fournir « l'information nécessaire ». Dans une société où la consommation tient lieu de participation, les vedettes du sport ou de l'écran occupent la première place. Le citoyen, qui est souvent une citoyenne, vit de grandes choses mais par procuration, à travers les téléromans, ou encore les heurs et malheurs d'une princesse à la mode.

Et pourtant, on ne manque pas d'informations, ni de sources où les apprendre, ni de journalistes pour les faire connaître. Comment se fait-il qu'il y ait si peu de nouvelles, ou qu'elles arrivent le plus souvent en retard, quand hélas il n'est plus possible d'ignorer la réalité? Bien sûr, quelques journalistes sont atteints de paresse, ayant trop de salaire à dépenser pour avoir le loisir de fouiller le dossier ou d'aller sur place voir ce qui s'y trame. Bien sûr, tel commanditaire fait mine de retirer sa lucrative pub couleur, si votre magazine préféré la dépare en étalant autour de trop scandaleuses révélations. Mais tout cela n'explique pas le formidable décalage qui s'est creusé entre tout ce qui bouge, crie ou meurt dans les faits et ce que les médias en rapportent.

Censure ? Complot ? Démission ? pas vraiment.

Chaque jour, les rédactions sont prises d'assaut par des centaines de personnes et de groupes qui cherchent à se gagner la faveur du public en se présentant sous un jour « positif». Au lieu de publier une franche publicité, qui manquera parfois de crédibilité, ils préfèrent donner à leur propagande les apparences de l'information, laquelle ne manque pas de poids, malgré tout. De la société la plus tapageuse au groupuscule le plus obscur, tout le monde accapare les médias et prend

Dans une société
où la consommation
tient lieu de participation,
les vedettes du sport ou
de l'écran occupent la
premièreplace.

Comment se fait-il qu'il y ait si peu de nouvelles, ou qu'elles arrivent le plus souvent en retard, quand hélas il n'est plus possible d'ignorer la réalité ?

ainsi la place du journaliste et des... informations. Et même quand il arrive qu'une information sorte du sac, c'est souvent parce que la source de cette révélation cherche à avantager sa cause ou à nuire à celle d'autrui.

Paradoxalement, après avoir contribué au triomphe de la démocratie, les médias en sont désormais des victimes. Partis et religions, compagnies et syndicats, services et laboratoires, universités et prisons, tous les milieux possèdent des informations qu'il faudrait rendre publiques, afin que le citoyen ou la citoyenne puisse porter un jugement éclairé sur sa classe politique ou religieuse, sur les entreprises et le monde du travail, sur l'enseignement ou la sécurité publique. Mais par crainte d'être mal vu de la société, ou banni de son propre milieu, on se tait. Car, dans une démocratie qui permet la libre confrontation des idées et des réalisations, rien n'est plus fort ni surtout plus dangereux que l'information.

Gouverner, c'est faire croire, pensait avec raison Machiavel, trois siècles avant Napoléon. Celui-ci rajoutera : « Si je lâche la bride à la presse, je ne resterai pas trois mois au pouvoir. » Deux siècles après, les médias jouent toujours un rôle crucial dans la prise de décisions des gouvernements. Mais qu'en est-il du citoyen ou de la citoyenne qui les élit ?

Certes, les médias ne manquent pas d'informations valables, pour qui prend le temps d'y prêter attention. Toutefois, pour que circule une nouvelle ou une explication éclairante, il ne suffit pas d'un émetteur. Encore faut-il un récepteur. Et là, la réception n'est pas toujours aussi claire qu'il le faudrait. « Donnez-moi un lecteur objectif, et je lui présenterai un journaliste

objectif», a-t-on pu déjà dire. Préjugés, aspirations, peurs, illusions sont autant de filtres qui empêchent le public de saisir un message. Bien sûr, ces médias qui carburent à l'hystérie ont une part de responsabilité dans cette déformation du récepteur, comme aussi maints prêcheurs, écrivains et autres éducateurs qui ont, au fil des siècles, biaisé la culture des gens et leurs perceptions du monde. Mais la lutte contre l'ignorance ou l'aveuglement est une mission qui n'incombe pas aux seuls journalistes.

Soulever pareille question, c'est s'interroger sur les valeurs et les priorités d'une communauté. Il ne saurait y avoir plus de vérité, de risque, de débat véritable dans les médias qu'il n'y en a dans la société elle-même. Qu'on aime cela ou non, il n'existe pas de raccourci pour parvenir à la maturité démocratique. Une société autoritaire comme celle du Québec a pu, le temps d'une Révolution tranquille, aménager tout un État et quelques espaces de liberté. Mais les mœurs n'ont pas partout suivi, ni dans les administrations et les entreprises, toujours fortement hiérarchisées, ni même dans les organisations censément progressistes ou les mouvements de... citoyen-ne-s.

Bref, la démocratie et l'information, filles jumelles de la liberté, ont encore un bel avenir devant elles. À condition de le conquérir.

^{1.} Éditorialiste au journal *Le Devoir* pendant plusieurs années, puis columnist au quotidien *The Gazette*, l'auteur enseigne maintenant le journalisme à l'Université de Montréal. Il tient aussi une chronique sur les médias dans le magazine des journalistes du Québec, *Le 30*.

^{2.} Fait référence à la loi sur le partage du patrimoine familial.

Citoyenneté et exclusion



Le faible taux de participation aux élections semble indiquer que de plus en plus de citoyennes et de citoyens se désintéressent de la politique, même dans son exercice le plus élémentaire. Quant aux personnes analphabètes et aux personnes assistées sociales, bien que citoyennes de droit, elles sont exclues de tous les lieux de décision et privées de leurs droits les plus fondamentaux. Est-ce que cela a un sens d'être citoyen et d'être en même temps exclu? Faudrait-il alors parler de citoyen de seconde zone, de citoyen à statut précaire ? Autant de situations qui interpellent le fonctionnement démocratique des sociétés actuelles. De quels recours disposent ces exclus? Auprès de quels interlocuteurs peuvent-ils s'adresser pour faire valoir leurs droits? Quelles sont les marges de manœuvre des

les marges de manœuvre des organismes de défense des droits lorsque l'exclusion s'accroît et que les lieux de décisions se déplacent vers des instances internationales difficiles à contrôler et, semble-t-il, hors de l'autorité des gouvernements nationaux eux-mêmes ?



André Vecerina

Pour une personne analphabète, la qualité de vie au travail et dans la société est réduite. Étant limitée dans ses capacités d'apprentissage et de compréhension, elle a tendance à s'isoler, à se dévaloriser, à limiter sa participation à la vie communautaire et son intégration sociale. Dans les faits, même l'exercice des droits fondamentaux est limité pour la personne analphabète : droit de vote, droit de s'exprimer, droit à des services, droit à l'information, droit au travail. Ayant de la difficulté à exercer ses droits, la personne ne peut jouir pleinement des privilèges de la citoyenneté.

L'accès à l'information

Si le choix d'un candidat est de plus en plus difficile pour les citoyen-ne-s qui ont accès à toutes sortes d'informations, en raison à la fois de la complexité des enjeux et de l'inconsistance des programmes électoraux, les personnes analphabètes rencontrent des obstacles autrement dissuasifs. Ayant de la difficulté à lire, elles doivent se contenter des informations données par la radio ou la télévision. Mais ces médias, outre le niveau de langage utilisé, ne donnent souvent que des informations nationales en informant rarement sur les candidats locaux.

Le recensement des électeurs et les formalités à remplir pour figurer sur la liste électorale ne sont pas davantage faits pour encourager la participation des personnes qui n'ont pas l'habitude de

Judith Lefort

Claude Politik



Le droit de vote est un droit politique essentiel du citoyen et de la citoyenne. Mais comment et dans quelles conditions les personnes analphabètes peuvent-elles exercer ce droit ?

s'adresser aux autorités et qui ont de la difficulté à écrire, dans la mesure où cela peut impliquer des démarches pour demander des explications complémentaires et remplir des formulaires. Les mêmes problèmes se posent pour les prospectus envoyés par les candidats.

En période électorale, les débats se multiplient, mais ce ne sont pas des lieux familiers aux personnes qui ont pris l'habitude de vivre en retrait de la société et qui ont de la difficulté à s'exprimer. Et même lorsque des groupes communautaires et populaires, plus proches de leur milieu, organisent des soirées d'information, ils font souvent appel à des conférenciers qui n'arrivent pas à s'adapter à leur auditoire : on peut comprendre que les personnes analphabètes ne soient pas prêtes à renouveler l'expérience d'une telle soirée d'information.

Comment, dans ces conditions, peut-on parler de choix, condition essentielle à l'exercice du droit de vote? Si, malgré cela, elles décident d'aller voter, parce que c'est aussi un devoir, les personnes analphabètes ont tendance à se fier aux opinions véhiculées dans leur milieu, qui ne tiennent pas forcément compte des enjeux du moment, ou à se fier à un candidat local qu'elles ont pu rencontrer et qui leur a semblé sympathique, c'est-à-dire susceptible de comprendre leurs problèmes.

Nous vivons aujourd'hui dans une société où prime l'intérêt personnel et dans ce contexte le rôle de l'État n'est plus d'encourager le débat public, le développement de la démocratie, la participation du citoyen aux affaires publiques. Son rôle consiste de plus en plus à gérer les services offerts à différentes clientèles (consommateurs, jeunes, personnes âgées, automobilistes...). De fait l'exercice de la citoyenneté est dénaturé, passant de la réflexion sur le bien commun et l'intérêt général à la défense d'intérêts particuliers.

Le vote

Le bulletin de vote ne peut être compris par une personne qui ne sait pas lire et elle doit être accompagnée pour voter, ce qui n'encourage pas sa participation. Mais que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, les lois électorales du pays prévoient des dispositions qui permettent aux personnes analphabètes de voter avec assistance. Le droit de vote pour les personnes analphabètes est donc reconnu par la loi mais, malgré ces dispositions particulières, différentes situations se rencontrent dans la réalité : les personnes ne savent pas qu'elles peuvent être assistées pour voter ; elles n'osent pas demander de l'aide et ne se rendent pas au bureau de scrutin; elles vont voter mais le font un peu au hasard; elles n'apprécient pas la procédure d'élection (déclarer sous serment que l'on ne sait pas lire, être accompagné de plusieurs personnes pour voter). De plus, dans les petites communautés, les personnes qui travaillent au bureau de vote connaissent tout le monde, et demander de l'aide équivaudrait à déclarer publiquement son analphabétisme. C'est donc dire que, dans la réalité, les personnes analphabètes ont de la difficulté à exercer leur droit de vote, et ce malgré les dispositions spécifiques prévues par les lois.

Une manière simple de faire face au problème serait de permettre aux personnes analphabètes de voter sans avoir à demander de l'aide. L'introduction d'éléments visuels permettrait aux personnes analphabètes d'exercer leur droit de vote de façon autonome. Par exemple, en ajoutant le sigle du parti et la photo du candidat au bulletin de vote, une personne pourrait

...dans les petites

...dans les petites

communautés, les personnes

qui travaillent au bureau de vote connaissent tout le monde, et demander de l'aide équivaudrait à déclarer publiquement son analphabétisme...

> plus facilement faire le lien entre les candidats, le parti et son chef. L'introduction d'éléments visuels au bulletin de vote est une transformation mineure qui peut être faite à peu de frais, qui ne nécessite pas un changement de la loi électorale, mais simplement une modification des annexes à la loi décrivant le bulletin de vote. D'ailleurs, les bulletins de vote avec éléments visuels sont déjà utilisés dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine.

> À Montréal, lors de l'élection municipale de 1994, l'organisme PARHI (Parents et Amis Représentant le Handicapé Intellectuel) a conçu et expérimenté un prototype de bulletin de vote avec photos dans le quartier Hochelaga. L'expérimentation simulée, qui a eu lieu une semaine avant l'élection officielle, prévoyait des allocutions des candidat-e-s, une période de questions réservée aux 23 usagers participants, suivie du vote avec des bulletins comprenant des éléments visuels.

> Lors de leur allocution, les candidat-e-s devaient de façon simple se présenter, présenter le parti et le maire avec qui ils font équipe, expliquer le sigle du parti et commenter ce qu'ils comptaient faire pour améliorer le sort des personnes présentant un handicap intellectuel. Avant la votation fictive, les organisateurs ont exposé les raisons de l'ajout des photos sur les bulletins de vote, commenté le bulletin de vote avec photos à l'aide d'un prototype géant, expliqué la façon de voter et d'insérer le bulletin dans la boîte de scrutin.

Suite à cette expérimentation, les membres de l'organisme PARHI ont pu affirmer que le bulletin de vote avec photos et éléments visuels permet aux personnes analphabètes présentant une déficience intellectuelle d'exercer leur droit de vote sans recourir à l'assistance.

Au Ouébec, lors de la réforme électorale de 1994, le Directeur général des élections Monsieur Pierre F. Côté recommandait l'ajout de la photo des candidats et candidates sur les bulletins de vote pour faciliter la participation des personnes analphabètes. À cette époque, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, fort de plusieurs appuis, avait revendiqué auprès du Ministre responsable de la réforme électorale et parlementaire, Monsieur Guy Chevrette, l'ajout d'éléments visuels au bulletin

Malgré tout, la recommandation ne fut pas retenue. L'essentiel du projet de réforme portant sur la proposition d'une liste électorale permanente et informatisée, on argumenta le caractère non urgent et les coûts trop élevés pour justifier la non-considération de la demande. En fait, peutêtre y a-t-il eu une certaine pudeur à indiquer au monde entier le problème d'analphabétisme au Québec.

Ainsi, bien que l'on garantisse légalement à tous les citoyen-ne-s d'un pays des droits sociaux et politiques, il n'est pas toujours assuré que les citoyen-ne-s puissent exercer ces droits. L'exemple de la personne analphabète illustre bien cette limite. Ce n'est pas tout de donner le droit de vote, encore faut-il que tous les citoyen-ne-s puissent exercer ce droit. Pour favoriser la participation des personnes analphabètes au processus électoral, le bulletin de vote avec photo semble être un moyen adéquat, mais encore faudrait-il créer des lieux de débats accessibles pour qu'elles puissent défendre leurs intérêts et être informées.

Article réalisé à partir de propos recueillis auprès de Sylvie Bernier d'Atout-lire, Marie-Chantal Bertrand du Tour de lire, Jocelyne Desroches de La Marée des mots et Odette Neveu de DÉCLIC.



Combattre aussiles SINISTICS permanents

Pierre Gaudreau, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

La crise du verglas a fait la Une des médias, mobilisé tout le monde, et le gouvernement est monté aux premières lignes. Mais qui se préoccupe des situations critiques, moins médiatisées, que vivent en permanence les personnes assistées sociales et les personnes analphabètes?

L'hiver dernier, pour sortir de la crise du verglas, le gouvernement québécois n'a pas hésité à délier les cordons serrés de sa bourse pour rétablir le courant et assurer un minimum de services essentiels aux victimes. « Je ne veux pas savoir ce que ça coûte, je veux que ça se fasse », clamait le Premier ministre. Personne ne reproche au gouvernement d'avoir agi ainsi, d'avoir combattu la détresse créée par les événements.

Au quotidien, cependant, les politiques gouvernementales accentuent la misère. Le projet de loi sur l'aide sociale, la faiblesse des interventions en logement social ne font qu'empirer la pauvreté. Douze mois par année, des personnes vivent dans des logements mal chauffés, avec trop peu à manger. Le problème de l'itinérance continue de grandir. Il y a aussi des sinistres permanents... et eux aussi devraient être des priorités...

Quotidiennement aussi, on parle de citoyenneté. « Nouveau » concept qui implique une participation des personnes à la société, par le travail, l'école, mais aussi l'implication des individus dans la société civile. Beau concept. Mais de quoi parle-t-on ?

Au total
le gouvernement
choisit donc de mettre
purement et simplement
en tutelle une partie
des prestataires de la Sécurité
du revenu qui perdront
jusqu'au droit d'administrer
eux-mêmes leur chèque
d'aidesociale

La lutte au déficit comme priorité

Au cours des dernières années, les gouvernements n'ont cessé d'accentuer la pression sur l'impérieuse nécessité de rétablir l'équilibre budgétaire et de présenter le déficit zéro comme la condition sine qua non de la relance économique, de la compétitivité sur les marchés mondiaux et, à terme, de la prospérité générale. À force de sabrer dans les programmes sociaux, ils sont en train de résoudre leur principale préoccupation. Soyons fiers, le Canada est le premier pays du G-7, sélect groupe des plus grosses puissances capitalistes, à atteindre le déficit zéro.

Malgré l'effet catastrophique de la tempête du verglas, le gouvernement québécois annonçait le dépôt de son dernier budget déficitaire pour le printemps 1998. Victoires, clament-ils tous, le monstre du déficit est vaincu. Le Québec ne sera plus jamais emprunteur, sera maître de son avenir. Malgré ses conséquences, la lutte au déficit demeure populaire. Dès les premières années du nouveau millénaire, des jours meilleurs seraient à l'horizon grâce aux immenses surplus anticipés. Vraiment ? Il faudrait d'abord regarder là où a mené la lutte au déficit.

Un déficit social sans précédent

Le prix payé par la société pour l'atteinte du déficit zéro est immense. Les données du recensement de 1996 dévoilent un accroissement de 5 % de l'écart entre le 20 % de la population la plus pauvre et le 20 % la plus riche. Ces derniers, avec un revenu moyen de 112 500 \$, bénéficient d'un revenu 6,5 fois supérieur au quintille le plus pauvre dont le revenu moyen est de 17 250 \$. Quelques jours avant le dépôt du budget fédéral, les Coalitions québécoises sur la santé et l'aide sociale et la Fédération étudiante intervenaient pour réclamer que le budget fédéral répare les pots cassés par des années de lutte au déficit : des urgences qui débordent, des écoles qui manquent de manuels scolaires et les incessantes compressions à l'aide sociale.

« Son équilibre budgétaire, Ottawa l'a atteint sur le dos des pauvres, des étudiants, des malades. Ottawa doit profiter de la nouvelle situation budgétaire pour rétablir le financement des programmes sociaux », affirmait Jean-Yves Desgagnés, porte-parole de la Coalition nationale sur l'aide sociale.

L'utilisation des surplus budgétaires anticipés pour les prochaines années doit aller au financement adéquat de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale, bien avant le paiement de la dette et les réductions d'impôt, réclament les regroupements nationaux.

Car si la lutte au déficit a un impact sur toute la société, c'est les plus pauvres qui en subissent le plus durement et le plus directement les effets. Ces retombées sont manifestes sur la vie quotidienne des personnes que nous côtoyons dans les groupes d'éducation populaire. Dans les conditions actuelles, nombre de personnes dans le besoin ne bénéficient plus du « ... droit à une aide financière et sociale susceptible de lui assurer un niveau de vie décent¹. » Peut-on encore parler pour eux de citoyenneté et de droits économiques et sociaux ?



La fin de l'aide sociale ?

Le projet de loi 186 sur la sécurité du revenu prévoit la création de programmes distincts consacrant la division actuelle entre « aptes » et « inaptes » au travail. Plus encore que maintenant, les prestataires n'ayant pas de contrainte à l'emploi devront « mériter » leurs prestations s'ils veulent continuer à les recevoir. Même si le projet de loi va moins loin en ce sens que les législations récemment adoptées en Ontario ou encore aux États-Unis, il s'inscrit dans la tendance au workfare².

Dans des articles calqués sur le programme fédéral d'assurance-emploi et beaucoup plus explicites que ceux de l'actuelle loi 37, le gouvernement se réserve le droit de refuser une demande ou encore de réduire, suspendre ou cesser de verser une prestation si la personne concernée n'entreprend pas des « démarches appropriées à sa situation afin de trouver un emploi convenable. »

Dans un contexte de chômage endémique, où l'on parle de la fin du travail, où la moindre offre d'emploi requiert de plus en plus de qualifications, comment des personnes assistées sociales, dont un grand nombre ont un faible niveau de scolarité, pourraient-elles satisfaire à cette exigence ? Comment le gouvernement peut-il décemment continuer à parler d'« aide de dernier recours ? »

La question du logement : une mise en tutelle des personnes assistées sociales

Le projet de loi 186 reconnaît à l'article 30 que les prestations versées en vertu du programme d'assistance-emploi sont « incessibles et insaisissables », mais il contourne ce principe dès l'article suivant. Celui-ci prévoit en effet qu'un prestataire, reconnu coupable de non-paiement de loyer par la Régie du logement, verra une partie de sa prestation être versée directement au propriétaire pour les loyers à venir, et ce pour une période maximale de deux ans.

Le propriétaire doit en échange renoncer à demander la résiliation du bail pour les loyers échus. Toutefois, une fiche produite par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité indique que « la totalité du montant du loyer doit toujours être versée à défaut de quoi le propriétaire pourrait demander à la Régie du logement du Québec l'éviction du locataire. »

Le projet de loi 186 va plus loin encore, en indiquant que, dans des cas de récidive au cours d'une même période de deux ans, l'ordonnance pourra « s'appliquer au locateur concerné ou à tout locateur futur. »

Au total, le gouvernement choisit donc de mettre purement et simplement en tutelle une partie des prestataires de la Sécurité du revenu qui perdront jusqu'au droit d'administrer eux-mêmes leur chèque d'aide sociale. Et le non-paiement de loyer continuera de s'amplifier, puisqu'il est lié à un problème beaucoup plus fondamental, celui de l'incapacité de payer des personnes assistées sociales.

Une logique implacable conduit à l'éviction progressive du statut de citoyen et de citoyenne. Sans emploi ? Soit, il est possible d'obtenir de l'aide, mais il faut la mériter, et son utilisation est passible de contrôle. Une aide conditionnelle et non plus un droit, dans le sens de ce qui est exigible pour tout citoyen.

La lutte au déficit a créé un déficit social sans précédent, où les plus démunis s'appauvrissent quotidiennement, où la survie devient un enjeu quotidien. Les enjeux liés aux politiques budgétaires et fiscales demeureront importants dans les prochaines années. Les surplus budgétaires qui se pointent serviront-ils à la redistribution de la richesse et à redonner un sens aux droits à l'éducation, à la santé et à un revenu décent? Ou accroîtront-ils la richesse de certains, par les réductions des impôts et le remboursement accéléré de la dette? La bataille n'est pas gagnée.

^{1.} La Charte des droits et libertés de la personne du Québec, art. 45.

^{2.} Obligation de travailler pour toucher une prestation.

Le monde alphabétique, numero 10, autoinne 1998 : Citoyenneté, citoyennetés... - RGPAQ

CINCULSITION

Chez les exclu-e-s»

Nathalie Belleau¹

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec stipule que la dignité et le respect de la vie privée font partie des libertés et droits fondamentaux. Mais si ces droits sont de plus en plus menacés pour tous les citoyen-ne-s, l'intrusion dans la vie privée et les préjugés de toutes sortes font partie du quotidien des prestataires de la sécurité du revenu. Que dire alors du respect de ces droits pour les personnes analphabètes assistées sociales ?



L'étiquette « d'assisté-e social-e » : stigmatisation et préjugés

Au Québec, le fait d'être prestataire de la sécurité du revenu serait plus humiliant que l'état de pauvreté auquel il est rattaché, ce qui fait dire à un jeune sur la sécurité du revenu : « Être sur le B.S., c'est pire qu'être pauvre ; c'est d'être pauvre et en porter l'étiquette². » Sans nier les misérables conditions de survie avec lesquelles doivent composer les personnes assistées sociales en raison du faible taux de leurs prestations, celles-ci doivent subir les humiliations répétées des bienpensants du seul fait de leur statut de prestataire.

Dans notre société, le travail est une valeur très importante qui définit le statut et la place d'une personne dans la société. Être sans emploi et sur la sécurité du revenu ouvre la porte à la marginalisation, à l'exclusion et à une désapprobation impitoyable par la population en général. Avec l'hégémonie de l'idéologie néolibérale, la mystification des déficits budgétaires qui fait fermenter une psychose populaire, on assiste au retour de la responsabilité individuelle, du conservatisme et de la distinction entre les bons et les mauvais pauvres, soit les inaptes et les aptes.

Les préjugés ont la couenne dure, on le savait... Les sept péchés capitaux ou stéréotypes liés à la condition de personnes assistées sociales les plus véhiculés semblent être la paresse, la veulerie, l'irresponsabilité, le parasitisme, l'insolvabilité, la fraude et le mensonge. Il ne faut pas s'étonner que des membres de notre société multiplient les mesures de vérification, de surveillance, de contrôle et affichent des précautions exagérées, quand ils ne refusent pas carrément de transiger avec une personne assistée sociale.

Un certain M. Harrington soulevait que « plus on descend dans l'échelle sociale, plus on sollicite

l'aide de l'État sous la forme de diverses prestations, plus on est amené à divulguer ce que les autres parviennent à protéger : sa vie privée³. » Les personnes assistées sociales constituent probablement les plus administrées des administrés par l'État et parmi les plus fichées par l'entreprise privée.

Droit à la vie privée, à la dignité et à la non-discrimination sous l'État de surveillance

La majorité du temps, ce zèle suspect dans les mesures de contrôle est simplement un traitement discriminatoire et la négation des droits fondamentaux, tels les droits à la vie privée et à la dignité des personnes assistées sociales. Les chartes de droits humains sont pourtant censées garantir les droits à l'égalité, à la vie privée et à la dignité des personnes⁴. Cependant l'exercice de ces droits n'est pas toujours simple ; les tribunaux ont tardé à considérer que le fait d'être prestataire de l'aide sociale puisse constituer une condition sociale qui est un motif de discrimination prohibé par la Charte québécoise⁵.

Notons que les mécanismes de contrôle aménagés par l'État sont de plus en plus sophistiqués : les nouvelles technologies informatiques comme le réseautage ou l'appariement de fichiers informatiques font dorénavant partie des procédures usuelles de l'administration publique. Aussi, l'État participe activement au processus de dénigrement. Multipliant les mesures de contrôle et de surveillance, le gouvernement contribue à un laisser-aller dont profite également l'entreprise privée. Le traitement social et juridique réservé aux personnes assistées sociales par l'État en dit long sur les préjugés qui prennent forme au sein de la société. Le programme de sécurité du revenu, autrefois d'aide sociale, a toujours contenu des mesures de vérification sur l'admissibilité et l'éligibilité des prestataires. Toutefois, si certaines mesures administratives minimales de contrôle peuvent se justifier, la prolifération d'autres mesures depuis une dizaine d'années est pour le moins discutable. L'acharnement dans la lutte aux fraudeurs et aux fraudeuses s'effectue au détriment de la vie privée de l'ensemble des prestataires, considérant que les critères

d'admissibilité se resserrent au point que la notion de fraude a tendance à devenir un concept élastique d'une réforme à l'autre ; la coupure pour partage de logement, la suspicion qu'entraînent les échanges de services ou la débrouillardise et la quasi présomption de vie maritale chez les femmes prestataires qui ont un chum, en sont des exemples.

De l'État-providence à l'État disciplinaire et de surveillance

Avec l'adoption de la Loi 37 en 1988, la loi actuelle sur la sécurité du revenu, on avait assisté au développement de mesures de contrôle accrues comme les visites systématiques d'agents spéciaux au domicile des personnes assistées sociales⁶. Soulignons que dans l'affaire Laforest⁷, on avait reconnu que ces visites devaient s'effectuer avec le consentement des prestataires, reconnaissant ainsi leur droit à la vie privée. La contrainte psychologique à l'acceptation de mesures de contrôle ne semble pas encore avoir été évaluée par nos tribunaux.

En décembre 1995, l'Assemblée nationale adoptait des modifications importantes à la Loi sur la Sécurité du revenu⁸ et permettait officiellement que l'État soit autorisé à recueillir et à communiquer des renseignements personnels auprès de tout organisme, entreprise ou personne. Sous le couvert d'une saine gestion des finances publiques, l'État cible les prestataires du programme de dernier recours, il sort l'artillerie lourde et de fine technologie pour s'introduire dans leur vie privée par le biais des renseignements personnels en adoptant la Loi modifiant la Loi sur la Sécurité du revenu et d'autres dispositions législatives⁹. Ces échanges de renseignements ont lieu à l'insu et sans le consentement des premiers concernés, ce qui est contraire aux principes jusqu'alors observés dans les instruments de protection de la vie privée. Par ailleurs, il s'en est fallu de peu que les prestataires de la sécurité du revenu soient exclus complètement du champ d'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, puisque le projet de loi original le prévoyait ainsi¹⁰.

Soulignons que, bien avant l'adoption de ces modifications à la Loi sur la Sécurité du revenu, on avait constaté que « la quasi-totalité des organismes (gouvernementaux) communiquent des renseignements personnels à un organisme public distinct. La très grande majorité des communications ont lieu dans le cadre de l'application d'une loi, d'un règlement, d'un programme et de dispositions pénales. De plus, la majorité des organismes communiquent des renseignements pour établir l'admissibilité d'une personne... 11 » Le droit à la vie privée et à la dignité des personnes assistées sociales est quasi inexistant quand l'État permet à des organismes, à des entreprises et à des particuliers de détenir ou de participer à cet échange de renseignements personnels. Les prestataires se retrouvent ainsi cernés de toutes parts, car autant l'épicier du coin que Revenu Ouébec peuvent avoir accès ou communiquer certaines informations à caractère confidentiel.

Avec le développement des technologies informatiques, les enquêtes se font plus sournoisement et sans possibilité d'en être informé. Au plan social et politique, l'État semble en mesure d'adopter impunément des règles portant atteinte aux droits fondamentaux d'une partie de sa population. Les personnes assistées sociales sontelles en voie de devenir les premières à faire l'objet d'un fichier centralisé ? La création d'un grand fichier central par l'État¹² n'est pas sans nous rappeler le cauchemar de *1984* avec la société de « Big Brother ».

Un secteur privé avide de ... renseignements

Du côté de l'entreprise privée, on semble affamé de renseignements personnels pour des raisons de marketing et surtout pour enquêter sur la



solvabilité du cocontractant, sur son état de santé et ses antécédents. Ainsi, beaucoup d'entreprises cherchent à obtenir des renseignements personnels sur leurs clients. Par le biais de formulaires à compléter permettant d'obtenir des services, nous fournissons des renseignements tels que notre numéro d'assurance sociale, notre date de naissance, notre employeur actuel, etc. Que ce soit le propriétaire immobilier, le club vidéo ou certains magasins de meubles, on ne lésine pas pour s'assurer du paiement de créance. La prison pour dette a été remplacée par un système d'inquisition de plus en plus raffiné. Les entreprises privées collectent, communiquent et s'échangent des renseignements personnels sur la clientèle de consommateurs que nous sommes. Nous évaluons encore mal les effets pervers liés à ces pratiques, mais certaines personnes nous préviennent des dangers en ces termes :

« C'est... non pas les caractéristiques de cet individu qui seront utilisées pour prendre une décision (octroi d'un emploi, d'un crédit) à son égard, mais bien les caractéristiques du groupe auquel on l'a arbitrairement rattaché. L'appartenance au groupe prendra alors le pas sur les caractéristiques personnelles de l'individu.... pour les personnes qui sont ou ont déjà été prestataires d'aide sociale, l'association à un groupe peut présenter un handicap majeur¹³. »

Exemple : le cas des formulaires de location sur le marché locatif privé.

Plusieurs propriétaires du marché locatif privé utilisent des « formulaires de location » ou « formulaires de renseignements personnels » à compléter par les aspirant-e-s locataires. Il s'agit d'une étape de pré-location qui souvent n'engage que les locataires en cas d'acceptation future par le propriétaire. Certains de ces formulaires peuvent prévoir jusqu'à plus de 70 demandes de renseignements différents. Il ne faut pas se leurrer, ces formulaires servent avant tout à déterminer la solvabilité des locataires et à exercer une discrimination sur la base de leur dossier de crédit suite à

la vérification des renseignements fournis. Le numéro d'assurance sociale permet d'avoir accès à une quantité inouïe de renseignements. Les personnes assistées sociales sont des victimes de choix et les propriétaires exercent leur discrimination sous le couvert de ces artifices. Par conséquent, les personnes assistées sociales ont de plus en plus de difficulté à se loger.

Pour le moment, le lobby des propriétaires semble trouver écho auprès de la ministre Harel. Dans sa version actuelle, le Projet de loi 186¹⁴, réforme projetée de la Loi sur la sécurité du revenu, il est prévu qu'une partie de la prestation puisse être saisie par le propriétaire lors du non-paiement ou du retard dans le paiement du loyer. Comme mécanisme de vérification d'admissibilité à cette mesure, la Régie du logement pourra ordonner au ministère de la Sécurité du revenu de lui confirmer que le ou la locataire est prestataire du programme.

Citoyens et citoyennes fichés ou fichus ?

Parce qu'elles bénéficient de prestations de l'État, les personnes assistées sociales doivent subir diverses mesures de contrôle par l'appareil gouvernemental qui débutent au dépôt de la demande et qui s'exercent pendant toute la durée des prestations. Les sociétés libérales assistent à un effritement des droits collectifs, le droit à une prestation sociale étant de plus en plus menacé. Les populations s'extasient devant les développements technologiques tout en conservant un espoir candide de préserver leurs droits civils et politiques. Cette combinaison dangereuse peut créer les conditions préalables à l'avènement de l'Etat de surveillance à la solde d'intérêts financiers privés.

La pensée libérale s'est toujours acharnée à nier la pauvreté en tant que phénomène social, la reléguant ainsi à la responsabilité individuelle en faisant la distinction entre le bon et le mauvais pauvre. Au cours des siècles, les formes d'assistance aux pauvres ont toujours été marquées d'un contrôle moral et social plus ou moins subtil, sur la légitimité du secours. Avec l'État-providence, les notions de « droit à la subsistance » et de « besoin » sont apparues, l'Etat amorçant une prise en charge de l'assistance aux pauvres, soit une reconnaissance de la responsabilité collective. La notion de besoin était au centre des programmes dits d'assistance.

De nos jours, on constate un retour de la notion de « mérite » et de l'aide catégorisée, qu'on retrouvait jadis à la base des secours octroyés aux mères nécessiteuses¹⁵. La notion à la mode de « citoyenneté » doit prévoir aux dires de certains des obligations en plus des droits. Ces obligations renforcées viennent empiéter davantage sur les droits fondamentaux des prestataires. Le Projet de loi 186 ne fait pas exception en accentuant les contrôles disciplinaires en matière d'emploi et d'employabilité, mesures particulièrement draconiennes pour les jeunes qui doivent être inscrits à un Parcours sous peine de voir leur prestation de base coupée. Ce projet de loi maintient et renforce les dispositions de contrôle et de vérification déjà présentes dans la législation actuelle. Le ministère précise que ces mesures de contrôle contribuent également à l'atteinte d'objectifs budgétaires.

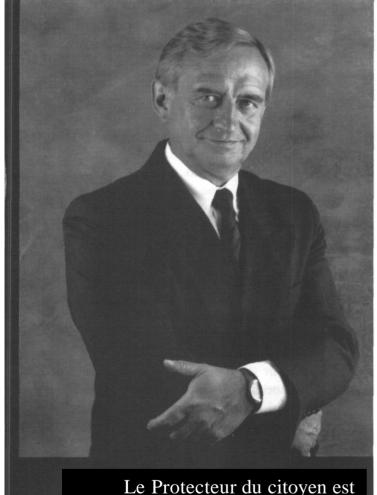
Il n'est pas rassurant de constater que l'État, en exerçant la contrainte, profite de la vulnérabilité des prestataires de l'aide de dernier recours pour atténuer leurs droits à la vie privée et à la dignité. Nul doute que le glas de l'État-providence a sonné et que le train de réformes passe à toute allure, dépouillant de son sens les concepts d'égalité et de dignité. Récemment, la CSN dénonçait le fait que plusieurs corporations et sociétés commerciales échappent pendant des années à l'œil du fisc. La précarisation des emplois et le chômage élevé font grossir les rangs de la pauvreté et de l'exclusion. On arrive à se demander si certains ne sont pas plus égaux et plus dignes que d'autres aux yeux de l'État... Le traitement social de la

pauvreté par nos gouvernements ne peut nous laisser dans l'indifférence ; les prochains sur la liste ne risquent pas d'être les insouciantes corporations ... « Big Brother pourrait avoir besoin de vous!»

- 1. Auparavant permanente au Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier St-Sauveur de Québec, et coordonnatrice au Regroupement des Comités Logement et Associations de Locataires du Québec, Nathalie Belleau est actuellement étudiante à la maîtrise en droit social et du travail de l'UQAM. Le sujet de son mémoire est : « Vie privée et dignité des personnes assistées sociales au Québec : les mécanismes de contrôle et de surveillance du ministère de la Sécurité du revenu. »
- 2. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. « Dites à tout le monde qu'onexiste... », Avis sur la pauvreté des jeunes, Québec, 1993, p. 14
- 3. Marie-Claude LAUZANNE. La protection de la vie privée des personnes bénéficiant de lois sociales au Québec, 1982, Prix Charles-Coderre pour l'avancement du droit social, Fonds Charles-Coderre, Beauceville, Les Éditions Yvon Biais Inc., 1983, p. 61: elle réfère aux propos tenus par Michael Harrington, « Privacy and the Poor », University of III, Law Forum, 1971.
- 4. Voir les articles 4 (droit à la dignité), 5 (droit à la vie privée) et 10 (droit à l'égalité) de la *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c-12 et les articles 8 (protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives) et 15 (droit à l'égalité) de la *Charte canadienne des droits et libertés*, Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982, Annexe B de la Loi sur le Canada, R.U., 1982, c.11.; Voir également la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q. c.A-2.1.etla*Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, L.R.Q. c.P-39 et les articles 35 à 41 C.C.Q.
- 5. C.D.P.Q. c. Gauthier, (T.D.P.Q.), (1994) R.J.Q. 253.
- 6. Gisèle TURCOT. « Big Brother chez les Pauvres : Les effets pervers de la Loi 37. » *Mations*, n° 589, avril 1993, pp. 71-77.
- 7. Laforest c. Paradis. [1987] R.J.Q. 364 (C.S.)
- 8. L.R.Q., c. S-3.1.1.
- 9. L.Q., c. 1995, c. 69.
- 10. Journal des débats, 28 août 1997, p. 8.
- 11. Groupe de recherche informatique et droit (GRID). Vie privée sansfrontières; Lesfluxtransfontières de renseignements personnels en provenance du Canada, Étude commanditée par le gouvernement du Canada, Ministère de la Justice, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1991, p. 328.
- 12. Michel VENNE. *Vieprivée et démocratie à l'ère de l'informatique*, coll. Diagnostic, n° 15, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- 13. René CÔTÉ. « Présentation » dans René CÔTÉ et René LAPERRIÈRE (dir.), Vie privée sous surveillance : la protection des renseignementspersonnels endroit québécois et comparé, Cowansville, Les Éditions Yvon Biais Inc., 1994.
- 14. Loi sur le soutien du revenu etfavorisant l'emploi et la solidarité sociale, Projet de loi 186 (déposé à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1997), 2° session, 35° législature (Québec). Nous soupçonnons que le gouvernement envisage son adoption en toute vapeur d'ici peu. 15. Loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses, S.Q., 1937, chap. 11., qui ne s'adressait qu'à des mères de deux enfants de moins de 16 ans et dont le mari était décédé ou interné. De plus, les mères devaient amener des garanties de bonne moralité en fournissant deux certificats de bonne conduite dont un du curé, l'autre du maire ou d'un médecin.



Une entrevue avec le protecteur du citoyen, M^e Daniel Jacoby



Le Protecteur du citoyen est l'institution incontournable en matière de recours. D'autant plus que M^e Jacoby est très critiqué et que son dernier rapport a fait du bruit. Que peut-il faire ?

Jusqu'où peut-il aller ?

Vous exercez la fonction de Protecteur du citoyen depuis bientôt dix ans et on peut dire que vous n'avezpas hésité à lefaire en pleine lumière. Avez-vous le sentiment que les citoyens et les citoyennes connaissent mieux votre rôle et le type d'aide qu'ils peuvent obtenir en s'adressant à votre organisme?

Je vous répondrai oui et non, à la fois. Quand je suis entré en poste, environ 25 % de la population avait déjà entendu parler de l'Institution du Protecteur du citoyen. Le dernier sondage que nous avons fait indique qu'environ 60 % de la population connaît l'existence du Protecteur du citoyen, ce qui ne veut pas dire pour autant que toutes ces personnes s'adresseraient spontanément à nos bureaux si elles avaient un problème avec l'administration gouvernementale. Vous savez, ce n'est pas parce que le citoyen ou la citoyenne m'aura vu à la télévision qu'il ou elle pensera s'adresser au Protecteur du citoyen, quelques mois plus tard.

Ils sont 20 % seulement à avoir spontanément ce réflexe et cela suppose qu'en plus de connaître le nom, ils savent que nous pouvons les aider quand ils croient avoir été traités injustement par un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec. C'est également ce groupe qui distingue le mieux le rôle du Protecteur du citoyen de celui de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, organisme qui agit en matière de discrimination, de harcèlement ou lorsqu'une décision du directeur de la Protection de la jeunesse apparaît insatisfaisante. De même, ils connaissent mieux le rôle de l'Office de la protection du consommateur, et s'y adressent directement, quand ils veulent connaître et faire respecter leurs droits en tant que consommateur dans une transaction avec un commerçant.

On peut facilement imaginer ce que nos sondages confirment. Ce sont là les personnes très bien informées, et elles le sont parce qu'elles ont accès ou qu'elles possèdent les moyens de s'informer, de la parole à l'écrit en passant par tous les autres moyens de communications et d'accès à des connaissances. Même si les technologies modernes tendent à écarter l'écrit, on sait très bien que la maîtrise de la langue écrite demeure la clef principale pour le développement de l'autonomie d'un individu et de sa capacité de comprendre pleinement où, quand et comment il peut agir sur ce qui lui arrive et sur ce qui se passe dans son environnement.

Cela dit, même si nous avons fait des progrès indéniables pour nous faire connaître de toute la population, je demeure un éternel insatisfait à cet égard. Je suis donc particulièrement heureux que vous me donniez l'occasion de cet échange puisque vos membres, par leur travail quotidien auprès des personnes analphabètes, peuvent être de précieux alliés dans la transmission d'une information sur le recours au Protecteur du citoyen et la facilité d'accès à nos services.

Les groupes qui défendent les droits des personnes analphabètes sont particulièrement intéressés à mieux connaître votre rôle auprès des citoyen-ne-s et comment vous pouvez leur venir en aide dans leurs rapports avec l'Etat. Ce pourrait être là une thématique de formation très intéressante à aborder dans les activités d'alphabétisation.

Ce serait là une excellente idée, en effet. Tout d'abord, il faut souligner que le Protecteur du citoyen est nommé par l'Assemblée nationale et qu'il constitue une institution complètement indépendante de l'administration publique sur laquelle il exerce ses pouvoirs d'enquête. Les citoyen-ne-s peuvent donc être assurés qu'il examinera leurs problèmes avec impartialité, sans préjugés et sans esprit partisan. La loi lui accorde tout pouvoir pour mener ses enquêtes à l'intérieur de l'administration publique, pour avoir accès aux dossiers et pour obtenir une réponse à ses questions. Je soulignais plus tôt que le Protecteur du citoyen exerce son pouvoir de surveillance sur les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cependant, il faut dire que la Loi sur le Protecteur du citoyen exclut certains organismes et sociétés d'État du gouvernement du Québec. Ainsi, il n'est pas autorisé à intervenir sur les décisions prises par les établissements de santé, les institutions d'enseignement et les municipalités. À cet égard, le Québec est en retard sur la presque totalité des pays démocratiques où l'ombudsman a autorité sur toutes les missions de service public.

Par ailleurs, il doit cesser d'agir si un tribunal est saisi du problème. Il n'est pas davantage une Cour d'appel des décisions des tribunaux administratifs et judiciaires. Ceci est normal à cause du principe démocratique de la séparation des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire.

Parce qu'il est un recours de dernier ressort, il ne doit se substituer ni au citoyen ni aux servi-



ces publics. Sauf dans les cas d'urgence, il doit parfois réorienter les citoyen-ne-s vers l'organisme visé par la plainte, en leur donnant toutefois des conseils pour les aider à rétablir les ponts et en leur fournissant des informations précises sur leurs droits et obligations ainsi que sur les mécanismes pour les faire valoir. Dans de nombreux cas, en effet, un nouvel échange avec le premier interlocuteur et, au besoin, son supérieur, suffit à clarifier la situation avant qu'un-e citoyen-ne n'entreprenne de préserver ses droits en exerçant les recours judiciaires appropriés, s'il en est. S'il existe un service crédible et efficace de règlement des conflits dans une organisation, les citoyen-ne-s peuvent être invités à s'y adresser ou même y être référés directement par le Protecteur du citoyen. En tout temps, toutefois, ils sont assurés de pouvoir à nouveau obtenir conseil ou assistance, si des difficultés surgissent qui sont du ressort du Protecteur du citoyen.

Lorsque le citoyen s'adresse au Protecteur du citoyen, celui-ci doit déterminer d'abord si la personne doit faire d'autres démarches, ou s'il y a lieu de faire enquête immédiatement. Lorsqu'une enquête révèle une erreur ou une injustice à son égard, le Protecteur du citoyen requiert de l'organisme ou du ministère qu'il corrige la situation. Si la réclamation du citoyen ou de la citoyenne n'est pas fondée, on l'informe de la décision en prenant soin de la lui expliquer le plus clairement et complètement possible. À l'occasion de l'examen des réclamations, le Protecteur du citoyen peut être amené à faire modifier des lois, des règlements ainsi que des formulaires, des pratiques, des procédures, des directives ou des politiques administratives, s'il juge ces changements d'intérêt public. Ultimement, il peut adresser à l'Assemblée nationale un rapport spécial lui recommandant d'intervenir pour corriger une situation.

Pour de nombreux citoyen-ne-s, le Protecteur du citoyen devrait pouvoir « forcer », « obliger »,

« ordonner ». Ce n'est pas ce qu'a voulu le législateur. En adoptant la Loi sur le Protecteur du citoyen, l'Assemblée nationale créait une fonction distincte du pouvoir législatif à qui appartient le rôle de faire les lois, distincte aussi de l'Administration, responsable au premier chef de leur application, et, tout autant, des tribunaux à qui incombe la tâche de régler des litiges particuliers en interprétant le droit. Par contre, dans de nombreux pays, le Protecteur du citoyen peut éventuellement s'adresser aux tribunaux si la médiation échoue.

En confiant au Protecteur du citoyen un rôle de « persuasion morale », en aménageant en conséquence ses pouvoirs d'enquête, de recommandation et de rapport, le législateur lui demandait de préserver et promouvoir la qualité des relations entre l'État et ses citoyens, en se servant bien sûr des règles de droit, mais il lui permettait aussi d'ouvrir la voie à des solutions d'équité si, par exemple, une interprétation déraisonnable ou les effets non anticipés des lois ou des règlements causent préjudice à un citoyen ou à une citoyenne.

Le Protecteur du citoyen joue donc un rôle important dans la protection des droits de la personne à l'égard de l'administration publique, dans l'amélioration de la qualité des services gouvernementaux et dans le renforcement de la démocratie.

Est-ce qu'une personne analphabète pourrait bénéficier d'une aide particulière ou d'un accès plusfacile auprès de votre organisme?

Nos préoccupations vont dans ce sens. D'ailleurs, il a toujours été dans la tradition du Protecteur du citoyen, autant dans ses relations avec les citoyen-ne-s que lorsqu'il intervient pour eux auprès des ministères et organismes, de leur faciliter l'accès aux services et de défendre l'importance d'adapter ceux-ci aux besoins des gens et non l'inverse.

Les personnes qui s'adressent au Protecteur du citoyen peuvent donc, à leur gré, se présenter à nos bureaux, écrire ou téléphoner. Si elles sont ou se sentent incapables de faire la démarche elles-mêmes, elles peuvent se faire représenter par une personne de leur choix. Il suffit que cette personne soit bien au courant du problème et puisse fournir toute l'information additionnelle. Nos services sont tout à fait gratuits et accessibles, partout au Québec. Les adresses de nos bureaux de Québec et de Montréal apparaissent aux pages bleues de tous les bottins téléphoniques, sous la lettre « P », de même, bien sûr, que les numéros de téléphone.

Quant à l'aide que nous pouvons leur apporter, règle générale, le Protecteur du citoyen intervient lorsque la personne a tenté de régler son différend avec les services publics, mais qu'elle n'y a pas réussi. Le Protecteur du citoyen a cependant une grande marge de manœuvre pour déterminer le moment où il doit entreprendre d'agir et il le fait en tenant compte des circonstances et des ressources particulières à chaque citoyen et citoyenne. Dans certains cas, une personne maîtrisant peu ou pas la langue écrite sera tout de même en mesure de faire d'autres démarches après avoir reçu les informations ou les conseils utiles ; dans d'autres cas, son besoin d'assistance sera plus immédiat. Vous savez, bien sûr, qu'il n'est pas toujours facile de déceler de prime abord qu'une personne est analphabète, mais le personnel du Protecteur du citoyen est particulièrement attentif aux indices qui lui permettent d'agir en tenant compte des besoins de la personne et dans le respect de sa dignité.

Quels types de problèmes rencontrez-vous le la charge de travail des fonctionnaires, l'Adminisplus fréquemment et avez-vous noté une évolution tration a tendance à se retrancher derrière la au fil du temps ? rigidité des normes. Enfin, la bonne foi des

Chaque jour, plusieurs milliers de personnes sont en relation avec les divers services du gouvernement du Québec, les unes pour obtenir des renseignements, les autres pour les alerter d'une situation, d'autres, encore, pour faire reconnaître leur droit à une forme d'aide de la part de l'État, pour obtenir divers services ou pour respecter leurs obligations comme citoyen-ne-s. Dans la très

grande majorité des cas, les services publics fournissent des services de qualité et respectent les droits des citoyen-ne-s. Mais, nous le savons, les citoyen-ne-s n'obtiennent pas toujours satisfaction dans leurs rapports avec eux. Non seulement le nombre de plaintes a-t-il augmenté mais, plus fondamentalement, les plaintes ont changé de nature. Les compilations pour cette année ne sont pas complétées, mais si on se réfère aux chiffres de 1996-1997, nous avons reçu 28 333 plaintes et demandes de consultation, une augmentation de 10 % sur l'année précédente. En 1988, à mon entrée en fonction, le compte était de 22 389.

Si les citoyen-ne-s contestent encore des décisions et des services qu'ils reçoivent ou qu'ils ne reçoivent pas, plus qu'auparavant ils dénoncent la façon dont ils sont traités par les ministères et organismes, le manque d'accès à l'information gouvernementale et le peu d'effort qu'on accorde à leur rendre cette information compréhensible. Le manque d'information et la baisse de qualité de celle-ci, sources de problèmes de communication, sont souvent causés par l'inaccessibilité des lignes téléphoniques et la présence multipliée de boîtes vocales inadéquates. Les délais d'accès à l'information et aux décisions, sources de difficultés et de craintes pour les citoyen-ne-s, résultent notamment de l'implantation précipitée de nouveaux programmes, et de la révision de certains modes de fonctionnement. La perte de droits, impliquant parfois tout l'avenir d'une personne, découle souvent d'une information inadéquate trop fréquemment associée à un manque de transparence de l'Administration. Les injustices perdurent parce que, dans un contexte de réduction de personnel et d'accroissement de la charge de travail des fonctionnaires, l'Adminisrigidité des normes. Enfin, la bonne foi des citoyen-ne-s est souvent remise en cause. Trop souvent, on ne prend plus le temps de les écouter ou de tenir compte de leur situation particulière, et, à la limite, on refuse tout simplement de les entendre. Au cours des dernières années, la crise des finances publiques a aussi amené l'Administration à modifier considérablement ses façons de faire, notamment par un recours massif aux



nouvelles technologies : ceci a été à l'origine de nombreuses réclamations.

Dans le traitement des plaintes des citoyen-ne-s, j'ai dû, sans cesse, m'interroger sur leurs attentes légitimes, insister sur les causes des insatisfactions, tenir compte du contexte socio-économique, suggérer des règles de conduite à l'Administration et faire appel aux valeurs éthiques qui doivent animer l'action des fonctionnaires.

Peu à peu, la responsabilisation est devenue le thème sur lequel je suis davantage intervenu à la recherche de l'équilibre dont doivent témoigner les relations citoyens-État. D'un côté, je demande aux citoyen-ne-s d'effectuer d'abord leurs démarches, de fournir les documents et renseignements utiles, de tenter de résoudre eux-mêmes leurs difficultés, d'être francs, honnêtes et respectueux des fonctionnaires. De l'autre, il faut exiger que les services publics développent des services accessibles et adaptés, qu'ils écoutent les citoyen-ne-s même lorsque leur demande n'est pas soumise dans la forme prescrite, qu'ils fassent preuve d'empathie et de jugement, évitent l'arbitraire, motivent et expliquent leurs décisions, respectent les droits et la dignité des citoyen-ne-s et qu'ils recherchent l'amélioration.

Au cours des dernières années, vous avez dénoncé l'exclusion croissante de nombreux groupes de la société. Les personnes analphabètes se sont trouvées particulièrement vulnérables et ont été lourdement affectées par la décroissance survenue autant dans le secteur public que dans le secteur privé. L'État joue-t-il pleinement son rôle d'assurer la plus grande participation possible de tous les citoyen-ne-s?

Il est certain que c'est principalement l'État qui peut agir pour développer la citoyenneté. Depuis déjà plusieurs années, l'urgence d'assainir les finances publiques est devenue la priorité. Le Protecteur du citoyen partage cet objectif. Ce qui est davantage l'objet d'une controverse, ce sont les moyens préconisés pour l'atteindre. La lutte au déficit ne doit pas provoquer ou augmenter les exclusions et les injustices.

Globalement, on peut affirmer que le défi des pouvoirs publics est de gérer la décroissance sans compromettre substantiellement les acquis d'un contrat social forgé au prix d'une solidarité collective. Mais on doit constater que si tel est son défi global, l'État rencontre parfois des difficultés à le réaliser. Il faut reconnaître que les contraintes générales, et particulièrement celles de nature budgétaire, imposent des sacrifices majeurs et la prise de décisions lourdes de conséquences pour les citoyen-ne-s ou du moins pour une importante partie d'entre eux. L'État pourra alors avoir tendance à suivre le courant dans un réflexe d'impuissance.

Cette attitude, bien qu'on puisse en comprendre les causes, doit être débusquée. Elle ne peut être recentrée que par l'avènement d'une éthique renouvelée et mobilisante. Il devient urgent de réaffirmer la primauté du citoyen et de la citoyenne ; autrement, on risque de faire perdre de vue l'essentiel, le véritable motif de toute action des pouvoirs publics : le citoyen lui-même et sa participation à une collectivité en développement. Il faut donc que nous soyons tous vigilants.

À Québec

525, boul. René-Lévesque Est, bureau 1.25

Québec (Québec) G1R 5Y4 Téléphone : (418) 643-2688 Sans frais : 1 800 463-5070 Télécopieur : (418) 643-8759

À Montréal

1, rue Notre-Dame Est, bureau 11.40 Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : (514) 873-2032 Sans frais: 1 800 361-5804 Télécopieur : (514) 873-4640

Par Internet

Courrier électronique : protecteur.citoyen@ombuds.gouv.qc.ca

Site Web

http://www.ombuds.gouv.qc.ca



Dans le contexte du désengagement de l'État et de la mondialisation, quelles perspectives s'offrent aux personnes exclues ? quel avenir y a-t-il pour les droits et libertés ? de quelle marge de manœuvre disposent les organismes de défense des droits?

Pourquoi parle-t-on beaucoup de citoyenneté depuis quelque temps? Est-ce parce que c'est tout ce qui reste de commun entre les gens, avec l'accroissement de l'exclusion?

Entretien avec André Paradis, Ligue des droits et libertés

Il y a plusieurs facteurs qui expliquent le retour de la réflexion sur la notion de citoyenneté depuis une dizaine d'années, ici et en Europe. Pour un bon nombre de mouvements sociaux, c'est en réaction au développement du phénomène d'exclusion, et aussi, dans certains cas, au phénomène du pluralisme culturel et social, et à celui de la mondialisation.

Il y a eu une évolution de la notion de citoyenneté dans l'après-guerre : la citoyenneté véritable, ce n'était plus seulement des droits politiques mais aussi la reconnaissance d'un certain nombre de droits sociaux, économiques et culturels, avec le développement de l'État-providence. Il y a eu la collectivisation d'un certain nombre de risques et la redistribution de la richesse à l'intérieur des programmes sociaux. Mais à mesure que le néo-libéralisme et le processus de mondialisation progressent et que ces acquis-là sont remis en



cause, les mouvements sociaux sont amenés à s'interroger sur le sens de la citoyenneté face à l'exclusion.

Une autre raison, c'est que la plupart des sociétés occidentales deviennent de plus en plus pluralistes au plan culturel, en termes de composition ethnique et de mode de vie. Il y a toutes sortes de courants qui coexistent, et cela pose beaucoup de questions : est-ce que ce pluralisme culturel-là conduit à une fragmentation ou est-il possible de maintenir un minimum de cohésion sociale pour fonctionner ? Quelle est la base de cette cohésion ? D'où le retour sur l'idée de la citoyenneté.

La globalisation qui s'opère depuis une vingtaine d'années a plusieurs dimensions, aussi bien culturelles qu'économiques. On assiste en fait à la marchandisation accélérée du monde, que ce soit à travers la pénétration accrue de la culture de masse d'origine surtout américaine, le développement du capitalisme et des transnationales dans tous les secteurs d'activité ou la croissance vertigineuse de l'économie financière qui fait circuler les capitaux instantanément d'un bout à l'autre de la planète. Cela entraîne inévitablement une érosion des pouvoirs des États-Nations. Concurremment, il v a le développement extraordinaire des communications et de la circulation des personnes. Cela en amène certains à se poser la question : être citoyen, citoyenne au Canada, est-ce que ça a encore un sens ou est-on « citoyen, citoyenne du monde ? » Mais en réalité, n'assistons-nous pas à une dépossession de notre citoyenneté ?

À ce propos, dans les pays du Sud, est-ce que cela a un sens de parler de citoyenneté, si l'on se réfère au concept sous-jacent de démocratie?

Par exemple au Pérou, dans la réflexion des organismes des droits humains les plus avancés, il y a aussi une prise en compte de la notion de citoyenneté. C'est un régime très autocratique, autoritaire, dominé par les militaires, et qui applique principalement les politiques dictées par la Banque mondiale et le FMI. C'est aussi un pays où il y a eu beaucoup de violence politique et de répression dans les 15 dernières années, ainsi qu'une dégradation des conditions de vie de la population, en majorité très pauvre. Même dans un contexte comme celui du Pérou, on est amené à revenir sur la notion de citoyenneté, justement pour faire valoir la nécessité de la lutte pour les droits économiques et culturels ainsi que la participation des citoyen-ne-s aux processus décisionnels, face à un régime de plus en plus centralisé et dont les vrais maîtres sont les instances internationales.

Le citoyen ou la citoyenne étant celui ou celle qui est membre de la Cité, avec les droits et obligations qui sont attachés à cette qualité, qui est inclus dans une communauté, quel est le statut des personnes exclues, des personnes pauvres (« citoyens » de droit et non de fait) : citoyens de seconde zone, non-citoyens ?

Aujourd'hui, on reconnaît en principe les droits de tous et toutes. Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont sont inspirées les chartes canadienne et québécoise : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Mais la reconnaissance des droits devient formelle pour une partie de plus en plus importante de la population, qui n'a plus les moyens de participer à la vie sociale et politique. Effectivement, ces exclu-e-s sont des citoyen-ne-s de seconde zone. Leur citoyenneté est remise en question. Certains voient là la remise en question de la notion même de citoyenneté qui serait un leurre. Pour d'autres, au contraire, c'est une raison de lutter pour la conquête des droits et de la citoyenneté pour tous et toutes.

Lorsqu'onparle de lutte, auparavant c'était circonscrit dans un espace national. Aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation, qui est l'interlocuteur du citoyen et de la citoyenne?

Une partie de plus en plus importante du pouvoir réel est entre les mains d'institutions internationales et de corporations transnationales sur lesquelles les citoyen-ne-s n'ont plus de prise, et le défi, justement, pour les mouvements sociaux, c'est d'inventer des mécanismes de contrôle démocratique.

Il y a des idées et des stratégies qui se discutent. Il y en a qui parlent d'instances internationales pour contrôler l'activité des corporations transnationales, pour limiter l'instabilité des flux de capitaux et taxer les transactions en vue de constituer un fonds pour financer les programmes sociaux. À l'heure actuelle, il y a un retour à la solidarité sociale avec une dimension internationale de plus en plus forte.

Par exemple, au moment des négociations pour l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), une coalition plus ou moins formelle de syndicats et d'organisations populaires du Québec, du Canada, des États-Unis et du Mexique, s'est constituée. Avec le début du processus de création d'une Zone de libre-échange des Amériques, ces dernières années, cette coalition s'est élargie à d'autres pays. L'année dernière, lors d'une rencontre tenue au Brésil, à Belo Horizonte, ces organisations ont formé l'Alliance sociale hémisphérique, qui veut faire entendre la voix des populations dans ce processus. Cette Alliance avance des revendications pour la justice sociale et le respect des droits. Elle a joué un rôle central pour l'organisation du Sommet des peuples des Amériques, en parallèle avec le sommet des chefs d'État des Amériques de Santiago, Chili, en avril 1998.

Ces dernières années, il y a eu un développement important dans la coopération et l'unité d'action entre les organismes qui s'occupent des droits humains, par exemple, la Fédération internationale des ligues des droits humains. Cette unité de plus en plus grande permet de développer un contrepoids : lors des grandes conférences internationales organisées par l'ONU ces dernières années, et notamment lors de la conférence mondiale sur les droits humains, à Vienne en 1993, les organisations non gouvernementales, les organisations populaires et communautaires, ont pu faire sentir leur poids, empêcher des reculs parfois et même réaliser des avancées, sur les droits des femmes, par exemple. C'est la capacité de ces organisations de la société civile à se développer comme une force internationale qui peut amener la mise en place de mécanismes de contrôle et de régulation des multinationales ainsi que la démocratisation des institutions internationales comme le F.M.I. et la Banque Mondiale.

Depuis une quinzaine d'années, il y a un recul généralisé dans les domaines social et économique, accompagné d'une entreprise idéologique qui met l'accent unilatéralement sur la responsabilité des gens. Actuellement, il y a non seulement un grand nombre de gens sans emploi, mais aussi de plus en plus de gens qui se sentent menacés. Estce qu'ils vont accepter longtemps cette situation? La dégradation des conditions de vie des gens peut aller jusqu'à un certain point. Mais à un moment donné, quand ça touche un trop grand nombre de gens, il y a comme un réflexe des populations. Il y a eu la Marche contre la pauvreté au Québec et, en ce moment, une Marche mondiale s'organise.

En attendant, faut-il élaborer des chartes spécifiques pour des formes d'exclusions diverses, par exemple une charte des droits des personnes analphabètes ? Est-ce la bonne stratégie ?

Pour ce qui est des chartes, personnellement, je n'en suis pas trop partisan. Mais ça dépend de ce que l'on va en faire. Si ces chartes visent à éduquer les gens sur leurs droits et responsabilités, c'est certainement utile. Mais la prolifération de telles chartes peut aussi faire diversion.



Développer une citoyenneté active



On a dit et redit que le payeur de taxes et le consommateur ont pris la place du citoyen. Le siècle a été traversé par des revendications radicales et des conflits majeurs, va-t-il s'achever dans la torpeur? Ou bien la lutte a-t-elle pris d'autres formes moins visibles? Quoiqu'il en soit, il apparaît nécessaire de revitaliser la solidarité citoyenne. Comment reconstruire les réseaux pour faire émerger avec force les revendications sur la place publique et réveiller l'apathie des citoyens? Confrontés à toutes sortes d'injustices dans leur travail de tous les jours, comment fonctionnent les groupes d'alphabétisation populaire pour répondre aux problèmes et besoins des personnes avec lesquelles ils travaillent? Comment, à partir des activités qu'ils mènent en atelier, les animateurs et animatrices

font-ils pour promouvoir une culture de la citoyenneté et faire entendre

> la voix de ceux et celles qui sont en marge de la Cité?



des lieux d'implication : vers une citoyenneté active et diversifiée

Guillaume Beaulé, Alpha-Témis

Contrairement aux apparences, les citoyens n'ont pas déserté la sphère politique. Il faut plutôt parler de « nouveaux » citoyens, qui ont un comportement différent et qui pratiquent le militantisme autrement.

Si nous examinons les données habituellement utilisées pour mesurer la « santé démocratique » d'une société, nous pouvons être tentés de conclure rapidement à une apathie populaire montante face à tout ce qui touche au politique. Ainsi, les politicien-ne-s obtiennent le plus bas pourcentage de confiance dans les sondages, les électrices et électeurs s'identifient de moins en moins aux partis politiques et les taux de participation aux scrutins stagnent aux environs des 70 % (50 % en moyenne aux États-Unis). Malgré cela, les gens continuent généralement de réagir face aux événements qui marquent la scène politique, ce qui ne correspond pas, par conséquent, à une apathie classique. Comment peut-on alors expliquer une telle situation? Si les gens réagissent mais qu'ils le font moins par le biais des partis politiques et par le vote aux élections, alors ils utilisent des moyens alternatifs. Le militantisme et les revendications empruntent d'autres voies, d'autres organisations, d'autres outils et d'autres stratégies. De plus, les motifs pour lesquels les gens s'impliquent se transforment eux aussi. Dans cet article, nous décrirons quelques exemples de militantisme variés, et nous expliquerons certaines transformations dans la manière de militer. Nous verrons aussi que le communautaire constitue une des principales voies alternatives. Finalement, nous parlerons du rôle des groupes alpha, dans un tel contexte.

Un militantisme plus varié

De nos jours, les revendications peuvent s'exercer par diverses voies. Ainsi, l'attraction des groupes communautaires n'empêche pas les gens de militer dans les partis politiques. Ceci donne naissance à des combinaisons d'organisations assez intéressantes. Lors de nos entrevues, nous avons rencontré des membres du PQ et du BQ qui militaient également dans des comités de citoyen-ne-s de leur ville respective, sur des dossiers plus locaux. Bref, il est possible de militer dans divers types d'organisations, pour des intérêts variés. Les gens peuvent aussi s'impliquer dans diverses organisations pour défendre un seul intérêt. Par exemple, nous avons rencontré un membre du PQ qui militait aussi dans le mouvement Québec-Français, alors qu'un autre s'impliquait également au Bloc et à la Société St-Jean Baptiste. Ici, la défense de la langue française justifiait leur implication simultanée dans ces différents groupes. Ces scénarios indiquent l'éclosion de comportements nouveaux et parfois inusités (peut-être moins de nos jours). Ainsi, certains membres actifs d'un parti politique travaillent fortement à l'élection de leur candidat, dans leur comté. Puis, après l'élection, ils utilisent des groupes de pression pour « taper sur la tête » de leur député, qu'ils ont pourtant aidé à élire. Ces militants préfèrent alors exercer des pressions par le biais d'un groupe, qui défend spécifiquement une catégorie d'intérêts et



de gens, sur un député qu'ils connaissent bien et qui sera possiblement plus sensible à leurs demandes. Le contexte actuel laisse donc plus d'opportunités aux militants, qui peuvent adapter et combiner plusieurs manières de revendiquer.

La vitalité du communautaire

Les organismes communautaires constituent donc une voie alternative intéressante pour s'impliquer dans la sphère politique. D'ailleurs, selon Mayer¹, 40 % des Français militent dans une organisation quelconque (incluant le communautaire), contre 3 % seulement dans les partis politiques. Au Québec, selon Godbout², le nombre de groupes communautaires est passé de 6 100 en 1973, à 24 510 en 1989. Il a donc quadruplé. Qu'est-il arrivé pour que les groupes communautaires obtiennent la faveur des militants, au détriment des partis politiques ? Tout d'abord, les partis s'avèrent de moins en moins représentatifs de leurs membres et de l'électorat. Ils tendent à adopter les mêmes lignes de pensée, ce qui les pousse à défendre le même genre d'intérêts. De leur côté, les groupes communautaires sont plus représentatifs des gens qui les fréquentent, parce qu'ils opèrent directement dans leur milieu. En étant près des gens, ils saisissent alors mieux leur réalité et leurs besoins. De plus, ces groupes défendent généralement mieux leurs intérêts, justement parce que ce sont des intérêts particuliers, propres à une population homogène. Par exemple, les groupes en alpha s'occupent des analphabètes et de leurs droits. En comparaison, un parti politique doit se charger d'une multitude d'intérêts divers, propres à des groupes très différents (les besoins des analphabètes mais aussi ceux des personnes assistées sociales, des homosexuel-le-s, des immigrant-e-s, des entrepreneur-e-s, etc.). Par conséquent, il est plus difficile pour un parti de travailler avec tous ces intérêts, parfois même opposés, comparativement

à un groupe communautaire qui défend une catégorie spécifique de gens. De plus, il faut mentionner que les individus ont aussi tendance à défendre des intérêts plus concrets, les touchant directement dans leur quotidien (exemple : les frais de scolarité pour un-e étudiant-e), plutôt que de soutenir des grands idéaux (comme la social-démocratie ou libéralisme). Ceci favorise donc l'adhésion aux groupes communautaires, qui traitent de problématiques plus ciblées et qui défendent mieux ce type d'intérêts (comparativement aux partis). Bref, dans ce contexte, ces groupes offrent une alternative intéressante pour ceux qui veulent s'impliquer dans la sphère publique.

Transformations dans le fonctionnement des groupes

De manière générale, les groupes travaillent de façon plus planifiée et à « long terme », sur des actions plus « calmes ». En effet, au lieu de confronter les autorités, ils essaient habituellement dans un premier temps de négocier, par exemple, à des tables de concertation, avec les différents partenaires concernés par le dossier (dont le gouvernement). Les dépôts de mémoires aux commissions parlementaires et les rencontres avec les politicien-ne-s font aussi partie du menu des actions possibles. Par exemple, un membre d'une association de défense des droits nous indiquait qu'il faut faire « poliment » passer le message : « C'est de dialoguer avec les gens, exprimer ce que nous autres on ressent pis ce qu'on aimerait avoir... C'est pas d'aller là en criant ! » Par conséquent, les groupes doivent se bâtir une crédibilité, afin d'être écoutés lors des rencontres, dans le but d'influencer les autres partenaires. L'un des moyens pour construire cette crédibilité consiste à proposer des alternatives et des solutions au problème abordé, au lieu simplement de revendiquer des changements. Ils doivent alors

proposer eux-mêmes des solutions viables et convaincre les autres partenaires de les adopter. Pour ce faire, la bonne connaissance des dossiers s'avère primordiale. En disposant des dernières données sur l'évolution du problème, les groupes exposent une image sérieuse, en plus d'être mieux outillés pour construire leur solution et influencer les autres. Ainsi, la sensibilisation continue d'être l'un des principaux objectifs de l'action des groupes communautaires (en matière de pression). Cette sensibilisation passe toujours en partie par les médias d'information. Lorsque le dossier ne fait plus l'actualité, les groupes peuvent alors le « réactualiser » en utilisant les journaux ou la télévision. Si le dossier est encore d'actualité, ils peuvent exposer et vendre leurs solutions. Dans un tel contexte, les connaissances en communication constituent un atout appréciable. Par conséquent, certains groupes plus en moyens engagent un expert en relations publiques, qui s'occupera du volet médiatique. Bref, les groupes tendent davantage à fonctionner comme des organisations privées ou encore comme des partis politiques, du moins en matière de pression. Ils misent sur un travail de concertation et de sensibilisation, en disposant de l'information et en créant des alternatives pour résoudre les problèmes. En comparaison, les groupes des années 70 axaient leurs actions sur des manifestations plus bruyantes et colorées, souvent sans proposer d'alternatives réalistes.

Le rôle des groupes en alpha

Peu importe le type d'organisation et les moyens utilisés pour militer, les groupes en alphabétisation jouent un rôle important dans le développement de la citoyenneté active. Globalement, ils dotent les plus démuni-e-s de notre société des outils nécessaires pour participer activement à la vie « publique ». Tout d'abord, en leur enseignant à lire et à écrire, ils leur permettent d'accéder à l'information et à la communication, qui constituent les bases essentielles de notre vie démocratique. Ensuite, ils redonnent fréquemment la confiance en soi aux participantes et participants. En apprenant à lire et à écrire, ceux-ci se sentent revalorisés et intégrés de nouveau à la société. Ils sont alors plus à l'aise

et plus aptes à défendre leurs intérêts. Ils ont moins peur de foncer et de se faire entendre. Enfin, les groupes en alpha donnent l'occasion aux participantes et participants de vivre une expérience de groupe, en milieu communautaire. Ceux-ci peuvent alors apprendre à fonctionner en groupe (exemple : les règles de procédure en assemblée, dans un c.a.), dans une démocratie à petite échelle. Ils adhèrent aussi, pour la plupart, à des valeurs humanitaires propres au milieu communautaire, tels l'égalité, le partage ou la solidarité. Par conséquent, les groupes en alpha offrent une base solide aux individus, afin qu'ils puissent prendre l'initiative de se défendre, eux et leurs intérêts, dans une société inondée d'informations écrites et où la communication constitue un atout important (autant pour les individus que pour les groupes).

Bref, avec les changements qui tendent à s'opérer actuellement, les groupes communautaires prennent de plus en plus leur place au niveau de la vie « publique ». Ils deviennent des instruments privilégiés pour la revendication de certains intérêts, généralement ceux des strates les plus démunies de la société (et donc ayant peu les moyens de se défendre). Quant aux groupes en alpha, ils jouent un rôle des plus importants en fournissant les armes de base nécessaires à ces individus. Malgré toutes les menaces de coupures et de transformations majeures, si nos groupes ont réussi à redonner l'espoir, ne serait-ce qu'à une seule personne, alors nous n'avons pas travaillé pour rien, bien au contraire. Si, grâce à nos actions, une seule personne lit le journal, écrit des lettres à son député ou signe des pétitions, nous avons alors contribué au mieux-être de notre société.

Les informations dans cet article (à l'exception de celles qui concernent les groupes en alpha) proviennent d'un mémoire réalisé dans le cadre d'une maîtrise en sociologie, à l'UQAM.

^{1.} MAYER, N. et PERRINEAU, P. Les comportements politiques, éditions, A. Colin, Paris, 1992, p. 16.

^{2.} GODBOUT, J. La participation politique : leçons des dernières décennies, IQRC, Québec, 1991, p. 240.



Un espace de citoyenneté active

Liliane Rajaonina

Imaginer un espace de libre expression, où les exclu-e-s pourraient porter leurs revendications, dialoguer avec les élu-e-s, sensibiliser leurs concitoyens et concitoyennes... Le concrétiser avec les moyens du bord et l'installer, comme par défi, sur la colline parlementaire... Et rallier une large mobilisation... Pari lancé et tenu par le Parlement de la rue.



- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve le Parlement de la rue?
- Qu'est-ce que c'est ça ?
- Où c'est ca?

C'était le 12 décembre dernier à Québec, et je voulais tester le retentissement d'un tel événement sur la population locale, en m'adressant à un chauffeur de taxi et à des personnes rencontrées au hasard, près de la gare.

C'était quelques jours avant la fin de session du Parlement de la rue, inaugurée le 15 novembre par une marche de solidarité et une grande manifestation festive au Palais Montcalm, alors que les deux roulottes étaient installées dans le Parc de l'Esplanade depuis près d'un mois. L'événement, qui a été largement couvert par les médias locaux, semble avoir échappé à l'attention du citoyen et de la citoyenne « ordinaires ».

Une journée dans les roulottes

J'ai passé l'essentiel de cette journée dans une des roulottes, avec un groupe de personnes assistées sociales, dans le cadre d'un atelier organisé par l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain. Il y avait une douzaine de personnes autour de la table, qui parlaient des conséquences des coupures sur leur vie de tous les jours.

LES BRIQUES

Les briques, c'est ce qui leur est tombé dessus, ce qu'elles ont vécu par suite des décisions du gouvernement en matière d'aide sociale. Il y a eu les « briques passées » (la coupure pour partage du logement, l'allocation unifiée par enfant, le programme non-participant, les contrôles du compte de banque, l'incertitude quant au paiement des médicaments, les différentes coupures pour des motifs aussi futiles qu'injustifiés, l'espionnage et la délation, etc.), et les « briques avenir », dont la fameuse saisie du chèque pour le loyer.

On a demandé à chaque personne d'inscrire le ou les problèmes vécus sur un morceau de carton, puis de disposer chaque carton sur le tableau où on avait dessiné les roulottes et l'Assemblée

nationale. Ces morceaux de carton, disposés les uns sur les autres à la manière de briques, ont formé un véritable mur entre le Parlement de la • Pouvez-vous me conduire au Parlement de la rue ?rue et l'autre. (À ce propos, il y a des coïncidences qui ne s'inventent pas. Le mur n'est pas une simple figure de rhétorique : en effet, les roulottes ont été reléguées de l'autre côté du mur [de pierres] des fortifications, parce que la Commission de la capitale nationale n'a pas permis qu'on les installe en face de l'autre Parlement).

> D'un côté du mur, se tenaient ainsi l'Assemblée nationale et ses lois, et de l'autre, en parallèle, les réponses du mouvement populaire : les étapes de formation des coalitions et celles de la mobilisation qui devaient aboutir au Parlement de la rue. L'exercice a permis de visualiser la dynamique sociale qu'une résistance organisée a créée et de mettre en évidence tout ce qui sépare les citoyen-ne-s de ceux qui sont censés les représenter.

> Pour finir, on a demandé à chacun quel espoir suscitait en lui le Parlement de la rue. Voici quelques réponses : « Qu'il n'y ait plus de coupures » ; « Qu'il y ait du travail » ; « Qu'il y ait un peu plus d'humain » ; « Une extension de la solidarité jusqu'au gain de toutes les revendications »; « Que l'aide sociale redevienne un droit ».

• UNE VISITE INATTENDUE

Dans l'après-midi, on nous appelle dans l'autre roulotte: Bernard Landry et sa suite viennent d'arriver! Grande effervescence, car on pourra enfin parler avec le grand argentier en personne, lui expliquer les problèmes que l'on vit, lui dire que cette situation n'a pas de bon sens. S'il est venu, c'est sans doute qu'il est ouvert à la discussion... Mais on s'est vite aperçu qu'on ne parlait pas le même langage, que nous fonctionnions selon des logiques fort différentes. Nous, nous parlons de nos difficultés à joindre les deux bouts, lui, il parle de croissance. Lui, ce qui le préoccupe c'est d'abord d'augmenter la rentabilité des entreprises et de créer plus de richesse, nous, c'est de mieux distribuer celle qui existe.

Certes, on n'a pas disposé d'assez de temps, mais commencée sous de telles prémisses, la rencontre pouvait-elle aboutir à un dialogue ?



La rencontre a d'abord laissé les personnes présentes incrédules et frustrées. Mais elles se sont vite ressaisies, elles ont eu le temps de s'aguerrir tout au long de la session, et c'est cela le gain essentiel du Parlement de la rue : reprendre assez confiance en soi pour raffermir ses positions, continuer la lutte, développer la solidarité, agir en citoyens et citoyennes.

Un lieu où chacun peut s'exprimer, inventer, s'organiser

Après la clôture de la session, le 15 décembre, les entêté-e-s des deux roulottes, comme ils et elles se qualifient, constatent qu'ils et elles ne sont pas épuisé-e-s. C'est seulement un début, ils et elles sont prêt-e-s à continuer! Le Parlement de la rue retourne dans la rue: est-ce que cela ne vous rappelle pas quelque chose?

En faisant le bilan, ils et elles ont identifié un gain majeur : c'est, contrairement à ce qui se passe dans la vraie vie, d'avoir imposé « un espace de pleine citoyenneté », où « tout le monde est bienvenu », et où les personnes pauvres ont pu s'exprimer, s'intégrer au débat en cours, dialoguer avec d'autres citoyen-ne-s et avec des élu-e-s, avoir droit de cité. Malgré des rebuffades, même sans l'espoir de gains immédiats, c'est l'amorce d'un processus de résistance citoyenne à long terme, soutenue par une plus grande sensibilité de l'opinion publique aux problèmes des personnes vivant la pauvreté. Tout au long de la session, les roulottes ont accueilli des visites de soutien et d'encouragement. Plus de 2 500 personnes ont signé le registre du Parlement de la rue et adhéré à ses revendications sur la réforme de l'aide sociale (revenu décent, parcours volontaires d'insertion sociale et professionnelle, refus du transfert à la Régie des rentes, refus de la saisie du chèque pour le loyer), et, à plus long terme, sur un programme d'élimination de la pauvreté sur dix ans.

Cet espace de citoyenneté, les personnes organisatrices, regroupées au sein de la Coalition DROIT, ont voulu l'étendre à toutes les régions du Québec, en invitant les personnes et les groupes à organiser différents types d'actions selon leurs moyens : créer leur propre Parlement de la rue pour quelques heures ou quelques jours ; mener

des actions « achalantes », en mettant en évidence un problème particulier à l'aide sociale ; envoyer une délégation au Parlement de la rue à Québec.

Le Parlement de la rue, c'est un foisonnement d'idées, un laboratoire de créativité, une multitude d'activités : un point de presse quotidien, une série de pétitions et de tracts, des ateliers et des débats, des accompagnements à l'assemblée nationale, des envois de fax aux députés, un dépanneur 37 (comptoir juridique pour des questions sur la loi 37), le père Noël de la rue, un cours de la rue, l'idée d'une université de la

Et puis, c'est aussi des permanent-e-s qui vivaient pratiquement dans les roulottes, une foule de visiteurs, militant-e-s, étudiant-e-s, chercheur-e-s, passant-e-s... Il y a même eu des touristes attirés par les bannières disposées tout autour du parc et qui ont dû croire que c'était une fête! Et en un sens, c'était bien une fête de retrouvailles de citoyen-ne-s que l'on croyait assoupis, dépassés par la succession de mesures qui ont opéré des coupes sombres dans les services de santé, de logement, d'éducation. Une fête de la solidarité, une brassée de chansons toutes plus irrévérencieuses les unes que les autres, des freudonneux-ses engagés, des projections de films engagés, des discussions jusqu'aux petites heures du matin... Et tout ceci avec les moyens du bord, mais avec la force de la conviction. Et si l'imagination était au pouvoir ?

Je ne sais plus qui a dit que la politique était trop importante pour qu'on la laisse aux politiciens. Le Parlement de la rue a démontré que les citoyen-ne-s peuvent se réapproprier la politique, et qu'il ne s'agit pas d'un simple feu de paille. Au moment où j'écris ces lignes (février 1998), les groupes populaires et communautaires promettent que le printemps sera chaud!



Une action « achalante » du Parlement de la rue

Monique Roberge, L'Ardoise du Bas-Richelieu



Ardoise du Bas-Richelieu se veut un agent de transformation sociale. La vie démocratique du groupe revêt une importance capitale dans notre démarche d'alphabétisation populaire. Les participants et participantes déterminent leurs besoins et les activités de formation sont réalisées afin de répondre à ces besoins et ceci à leur rythme.

Un comité d'action contre la réforme de l'aide sociale s'est formé en 1996 dans le Bas-Richelieu. L'Ardoise s'est impliquée dans ce comité pour la défense des droits des participants et participantes des groupes de formation. Les personnes peu scolarisées de notre groupe sont touchées par la réforme de l'aide sociale.



Dès le début, en avril 1997, ces personnes ont voulu participer aux actions concrètes qui se sont orchestrées dans notre région. Elles ont participé à une rencontre avec Vivian Labrie, du Carrefour de pastorale en monde ouvrier de Québec, que nous avions invitée pour venir nous parler des coupures, de la consultation publique qui se préparait à cette époque. En juin 1997, suite à cette rencontre, les participants et participantes de l'Ardoise ont défilé dans les rues de Montréal lors de la marche contre la pauvreté. Ce qui les a le plus surpris, c'est qu'il y ait beaucoup de monde comme eux.

Visite au Parlement de la rue

Le 15 novembre 1997, des participants et participantes se sont entassés dans l'autobus qui allait à Québec pour voir si cette action donnerait des résultats. Dans notre groupe, il existe un bel esprit d'équipe : nous croyons en la démocratie et, qui plus est, ce n'est qu'à l'intérieur du groupe que plusieurs participant-e-s peuvent avoir un peu de pouvoir. Donc, nous étions parmi les 2 000 personnes qui s'étaient donné rendez-vous au Palais Montcalm afin d'inaugurer cette belle idée du Parlement de la rue. Ce fut un très grand succès. Nous avons marché, crié des slogans que nous avions étudiés auparavant. Le clou fut de voir toute cette foule chantante réunie, dans ce froid d'hiver, autour d'une petite roulotte reflétant assez bien la vision du populaire.

Ateliers de formation pour l'activité achalante « Le Père Noël de la rue »

Dans le cadre des actions achalantes, nous avons inventé le Père Noël de la rue (du Parlement de la rue). Ce fut une idée très populaire, le Parlement de la rue avait déjà beaucoup plu à cause de la place qu'il donnait aux gens ordinaires. Le Père Noël de la rue correspondait, en cette veille de Noël, à une réalité pas toujours très drôle pour les personnes vivant de l'aide sociale. Lorsque l'on a de la difficulté à joindre les deux bouts dans sa réalité quotidienne, comment avoir le cœur à fêter...

Les participants et participantes sont très conscients qu'il se prépare des changements mais ils

voudraient avoir leur mot à dire. Lorsque l'on est confronté à répondre seulement à ses besoins primaires et que ces besoins dits essentiels se nomment, dans l'ordre : LOGEMENT, HYDRO, TÉLÉPHONE, ENFANTS, ET PEUT-ÊTRE MANGER, on n'a pas le goût de fêter. Les participants et participantes ont réfléchi : « Nous avons des acquis, nous sommes bons à quelque chose... Nous éprouvons de plus en plus de problèmes avec nos dépenses ; une dépense qui n'est pas prévue dans notre budget, lequel est déjà trop maigre, est rayée de la liste parce qu'inaccessible. Est-ce que je peux continuer à suivre mes cours quand mes enfants ont faim ? »

Les ateliers sur la réforme se sont faits petit à petit, selon le besoin exprimé par les participants et participantes. Ils voulaient savoir ce qui allait changer. Tout changement est appréhendé en général. Lorsque l'on est démuni, peu scolarisé, on se sent à la merci d'un gouvernement qui semble loin de sa réalité. La pauvreté a été analysée. Les participants et participantes se sont impliqués dans presque toutes les actions comme la rédaction des textes de lettres, des chansons, etc. L'Ardoise a eu la visite de madame Ginette Fleury, travailleuse au Regroupement des assistés sociaux, qui est venue nous donner plus d'informations et surtout répondre aux différentes questions. Nous avons composé des chansons de Noël pour le Père Noël de la rue sur des airs connus. Nous les avons lues et, bien sûr, chantées. Tous et toutes étaient bien préparés pour l'activité qui se tenait dans la soirée du 9 décembre.

La soirée du 9 décembre

Tous et toutes ont participé, le Père Noël de la rue était un administrateur de l'Ardoise. Ce Père Noël était un peu le messager que l'on avait inventé pour envoyer nos messages à Québec. Une participante a composé une lettre adressée au Père Noël de la rue afin qu'il la transmette à qui de droit. Cette lettre et toutes celles recueillies dans la région furent lues lors de l'activité du 9 décembre. À cette rencontre, tous et toutes ont eu leur mot à dire sur les différents thèmes : la défense des droits, les préjugés, le logement et le revenu minimum essentiel.

mon loyer, je suis une personne de confiance.
Je trouve injuste la loi qui permet de saisir le loyer sur le chèque d'aide sociale, ça veut dire qu'on ne me fait plus confiance.
J'ai droit au respect.

Lettre d'une participante de l'Ardoise

Je suis une femme de 35 ans. Je suis sur l'aide sociale, monoparentale et j'ai trois enfants. J'en arrache...

J'enaiassezdes coupures! Le coût de la vie monte sans arrêt mais le chèque d'aide sociale, lui, semble baisser. Au début octobre, je me suis fait couper l'électricité. J'ai téléphoné pour une entente mais les conditions de 164 \$par mois pour le remboursement étaient impossibles, vu mon maigre budget. À l'aide sociale, on ne pouvait m'aider. Une lettre d'avertissement, j'ai pourtant payé pendant 17 ans, j'ai essayé de m'entendre avec Hydro mais, clic! On m'a coupé pour 300 \$. Ça m'a pris 453 \$ pour que l'on me « rebranche » maintenant j'ai encore plus de dettes à rembourser.

J'aitoujourspayémonloyer, je suis une personne de confiance. Je trouve injuste la loi qui permet de saisir le loyer sur le chèque d'aide sociale, ça veut dire qu'on ne mefait plus confiance. J'ai droit au respect. Je veux un emploi mais je n'ai pas de diplôme. L'aide sociale vous donne le minimum et même moins. Pour me payer une paire de bottes d'hiver, j'ai dû couper mon compte de crédit de 30 \$, donc je vais encore payer plus d'intérêt. Un autre exemple, àl'entrée des classes, j'aitrois enfants et ça me coûte 181 \$ juste pour les livres, ils ne sont pasencore habillés, chaussés. Jene veux pas que mes enfants aient l'air de B.S.

Les choix sont difficiles: je ne fume plus, je ne bois pas, il n'y a aucunfrais de loisirs chez nous. Je suis un parent qui souffre de ne pouvoir donner que l'essentiel à mes enfants. Aucun vêtement neuf, aucun surplus, je n'ai pas les moyens. Il n'y a plus d'enfants pauvres, mais chez nous je calcule pour tout. Je veux les nourrir, les loger, les vêtirmais je me casse tellement la tête. Qui en souffre, vous pensez? Les enfants, eux, voient ce que les autres ont. C'est choquant! Je veux qu'on s'en sorte en famille, on est en train de se révolter devant cette situation, d'être toujours à la « cenne ». On est obligé d'aller quêter à droite, à gauche en racontant sa vie privée juste pour survivre.

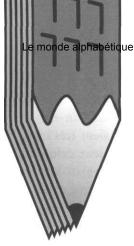
En espérant, Père Noël de la rue, que vous apportiez cette lettre à qui de droit et que mon message soit entendu. Je suis un être humain pas une machine. Qu'on arrête de me mettre des bâtons dans les roues pour que je m'en sorte! On est supposé être «égaux », mais c'est différent dans la réalité. Même si je n'ai pas d'éducation, je veux bien avancer mais j'ai besoin d'aide. Arrêtez de me marcher dessus et tendez-moi la main.

Sylvie

Au cours de la soirée du 9 décembre, différents intervenant-e-s du communautaire ont animé les ateliers. Nous avons participé, chanté les chansons que nous avions écrites lors des ateliers. Nous avons pu discuter et échanger avec d'autres personnes. Ce fut une très belle soirée!

Le vendredi suivant, toutes les lettres et le compte rendu de cette activité achalante ont été acheminés au Parlement de la rue, à Québec. Quatre personnes ont été déléguées dont trois membres de l'Ardoise. Cette visite au Parlement de la rue a coïncidé avec celle du ministre des Finances. Au grand plaisir des participant-e-s, madame Vivian Labrie était présente lors de la rencontre. Elle a, encore, grandement impressionné les participant-e-s.

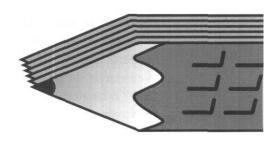
Tous les ateliers, toutes les discussions nous ont rapprochés. Tous et toutes, nous avons pris conscience que la population entière était touchée par cette réforme. Aujourd'hui avec la mondialisation, la rationalisation et la notion de profit des entreprises, nous ne sommes aucunement à l'abri d'un séjour sur l'aide sociale. On ne naît pas sur l'aide sociale, on y tombe... Mais, lorsqu'on est une personne peu scolarisée en plus, où se trouve donc la voie, pour s'en sortir ?





Le comité de participants et participantes du RGPAQ : un exercice démocratique dans les groupes

Denis Chicoine



Comment peut-on encourager la participation au vote ? De quelle manière organiser l'information et les débats pour que chacun et chacune puissent s'exprimer et voter en connaissance de cause ? Un exemple de la pratique de la citoyenneté dans les groupes populaires en alphabétisation.



Court historique

Intégrer les personnes analphabètes dans la structure décisionnelle des groupes populaires en alphabétisation est un des principes de base de l'alpha pop. Il restait cependant à les intégrer dans la structure du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. La création de cette nouvelle instance au RGPAO a nécessité un long processus et beaucoup d'énergie investie par nombre de personnes. La création du Comité permanent des participant-e-s a nécessité tout d'abord la formation d'un comité ad hoc des participants et participantes, chargé de structurer le projet, avec la collaboration d'une personne ressource et de la responsable à la formation du RGPAQ. Ces participant-e-s ont présenté un premier projet à l'assemblée générale de 1996. Celui-ci fut reçu de façon mitigée et l'assemblée demanda une structuration plus formelle du projet. Le comité ad hoc s'y est donc attelé : il a présenté l'année suivante, à l'instance décisionnelle du RGPAQ et ensuite à l'assemblée générale de juin, un projet très bien

structuré pour la réalisation du Comité permanent des participant-e-s. Accepté à l'assemblée générale, ce projet devint réalité au cours de l'hiver et du printemps 1998. Cet article rend compte de l'exercice de scrutin et de ses variantes formelles dans les groupes du RGPAQ, comme un exemple intéressant d'un processus démocratique issu de la base. Il ne s'agit pas ici d'une présentation exhaustive des diverses pratiques originales adoptées par les groupes lors de cet exercice de scrutin, mais plutôt d'illustrer certaines d'entre elles.

Mise en candidature

Une édition spéciale du journal des participants et participantes {MonJournal}, où l'on présentait l'ensemble du projet, ses différentes étapes ainsi que l'échéancier de façon claire et succincte, était envoyée dans les groupes. Les animatrices et animateurs recevaient un petit guide présentant une façon de procéder et l'échéancier de l'ensemble du processus. La première étape consistait donc à nommer un-e représentant-e du groupe, qui servirait plus tard de lien entre le comité des participant-e-s et son groupe. Celui-ci pouvait, s'il le désirait, se présenter ultérieurement comme candidat au Comité.

Cette étape a été adaptée de différentes façons selon les groupes. Certains groupes organisèrent un scrutin en bonne et due forme. À Un Mondalire, par exemple, on a présenté le projet aux participant-e-s avec le matériel d'animation à l'intérieur de chacun des ateliers. Les participant-e-s ont ensuite réfléchi sur leur implication possible comme représentant-e-s et candidat-e-s. Quelque temps plus tard, à la suite de l'émergence de plusieurs candidatures comme représentant-e-s, on mit sur pied un mode de scrutin. Les cinq candidat-e-s apportèrent leur photo que les animatrices ont accrochée sur des panneaux distincts. Les informations relatives aux candidat-e-s se limitaient à leur photo et à leur nom, les participant-e-s se connaissant déjà très bien. Cette façon de fonctionner s'explique entre autres par la vie associative, très active, qui caractérise Un Mondalire et du milieu à la dynamique

locale très forte. Ainsi, dans chaque atelier, on vota de façon individuelle et secrète pour l'un-e des candidat-e-s. Les participant-e-s étaient très impliqués dans cet exercice et prenaient celui-ci très au sérieux. L'un d'eux commençait déjà à élaborer son texte de présentation comme candidat au Comité des participants et participantes pour évacuer le stress d'avoir à le faire à la dernière minute et prendre le temps de bien se présenter. Cet exercice a permis de bien expliciter la démarche, de permettre aux participant-e-s de se l'approprier et surtout de réaliser l'importance de leur participation. De plus, l'aspect local et familier du scrutin, le fait d'en connaître les mécanismes, ramenait une confiance, habituellement bien amochée, en un processus « électoral ». Cette participation était d'autant plus intéressante que les « scrutins officiels » ont bien triste presse auprès des participant-e-s.

Dans d'autres groupes tel Le Tour de lire, on exposa le matériel d'animation tout en questionnant les personnes sur leur désir de participation. Plusieurs personnes se montrèrent intéressées, mais une seule se présenta finalement. Pour eux, cette étape fut donc assez courte.

D'autres groupes présentèrent le processus et allèrent pressentir les personnes qui semblaient avoir le plus d'aptitudes à remplir ce mandat de représentation.

Procédure d'élection

Dans un deuxième temps, après la compilation des résultats (les candidat-e-s et les représentant-e-s), un deuxième journal des participants et des participantes fut envoyé pour annoncer les candidatures. Dans ce journal des candidatures, un court texte donnait le profil des candidat-e-s. Dans les ateliers, on se servit d'ailleurs de ce cahier pour faire une présentation didactique des candidat-e-s ou pour en faire une lecture individuelle avant le vote.

Cette deuxième étape donna lieu à de multiples initiatives, toutes très originales. Certains groupes ont présenté les pages reproduites et séparées, sous forme de tableau que les participant-e-s pouvaient consulter, de plus ils



pouvaient lire une copie du journal qu'on leur avait remis. D'autres groupes exposaient le texte des candidat-e-s sur une grande carte qui indiquait la situation géographique du groupe. Les participant-e-s pouvaient ainsi s'approprier quelque peu un lieu, un groupe, un individu qui restaient, sinon, très abstraits. Cette présentation se prêtait également très bien à l'élaboration de notions géographiques et sociales.

Au Tour de Lire, cette deuxième partie a été différente d'une animatrice à l'autre. J'ai assisté à un atelier où les participant-e-s avaient à voter. Les participant-e-s ont d'abord lu collectivement les textes du *Journal des candidatures*, puis l'animatrice leur a demandé qu'ils le lisent et se l'approprient individuellement avant le vote de la semaine suivante. En atelier, ils ont donc rempli chacun un bulletin de vote et ils ont ensuite donné leurs commentaires. Voici ce qui en ressortait :

Réflexions des participant et participantes du Tour de Lire

Tout d'abord l'atelier était d'un niveau avancé et les participant-e-s pouvaient lire les textes par eux-mêmes sans trop de difficultés. Il y avait cinq participant-e-s dans cet atelier, deux hommes et trois femmes, Anne-Marie, Gérard, Lucie, Patrick et Renée. Le choix s'est effectué individuellement, chacun avec son journal, mais il y avait des échanges sur divers candidat-e-s. Les commentaires après le vote allèrent bon train. En voici un résumé:

COMMENT ILS ONT CHOISI LES CANDIDATS:

Gérard : « J'en ai retenu cinq seulement parce que, les autres, je n'avais pas confiance »

« Pourquoi ? », lui demande l'animatrice

Gérard : « Je ne sais pas mais je n'avais pas confiance »

Lucie : « J'en ai retenu sept, puis j'ai relu et j'en ai choisi trois autres »

Patrick: « Moi, j'ai choisi selon les intérêts présentés, ceux qui m'intéressaient (les candidats) » Anne-Marie: « Le choix n'a pas rapport avec la longueur des textes »

Lucie : « Moi, j'ai essayé de donner sa chance à la personne qui commence et à la personne qui a de l'expérience »

Lucie : « Ça fait pas sérieux la candidature où elle dit qu'elle est célibataire »

Anne-Marie : « On n'a pas à écrire ça sur une candidature »

Anne-Marie : « L'apparence, ça n'a rien à voir avec l'implication »

Renée : « Par contre, elle est célibataire et elle a du temps »

Lucie : « Il faut que je lise et que ça vienne me chercher »

Anne-Marie : « La région où ils sont, ça n'a rien à voir »

Lucie : « Oui, j'ai pris des gens de Montréal, plus près »

Patrick : « Oui, j'ai voté pour ma région, pis j'ai pris Micheline du groupe »

Patrick : « J'ai voté pour des femmes. Y a plus de femmes »

Anne-Marie : « Non, j'ai pas choisi des hommes ou des femmes, j'ai choisi en fonction de ce qu'ils écrivent. »

QUE PENSENT-ILS(ELLES) DU

COMITÉ DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES ?

Anne Marie: « C'est important d'avoir un comité des participants, parce que ça défend nos droits et être tous ensemble c'est mieux! »

Lucie : « Tout le monde a son opinion. C'est important de rendre compte de ça ! »

POURQUOI NE PARTICIPENT-ILS(ELLES) PAS AU COMITÉ ?

Est-ce que tu participerais au Comité, toi ? Anne Marie : « Non, je suis trop gênée. Pis il faudrait que j'apprenne mes verbes »

Renée : « Moi, j'ai jamais de contacts avec ces genslà. »

QUE PENSENT-ILS(ELLES) DU MODE DE SCRUTIN ?

Anne Marie: « C'est comme une élection »

Renée : « Vous n'avez pas pensé à mettre des photos ? Ça aurait été intéressant ! »

Anne Marie : « Les photos c'est pas nécessaire. Si tu votes pour les apparences, tu votes pas pour grand chose ! »

Lucie : « S'il y avait des photos aux élections, on voterait pas fort !

Anne-Marie: « De tout façon, dans les élections y a pas de photos et je vote pas fort pareil! »

Lucie: « Y sont tous menteurs! »

LES QUALITÉS DES PERSONNES POUR ÊTRE AU COMITÉ Anne Marie : « Ben par exemple, Robert Tardif, y a réussi pis y veut aider les autres, ça c'est important. »

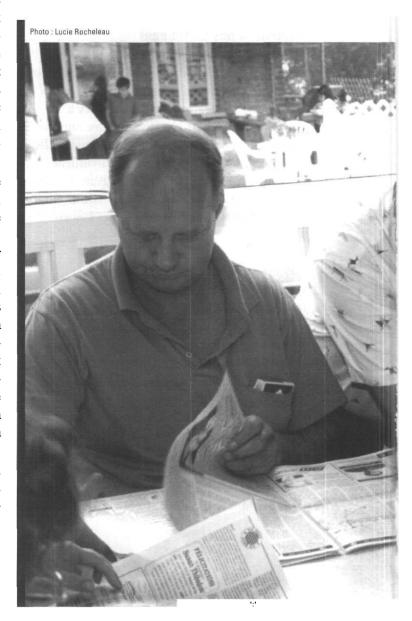
Lucie : « Ce que j'ai trouvé de ben le fun là-dedans, c'est que les personnes étaient attentives au monde. Si elle te tend la main, c'est qu'elle veut t'aider. »

Conclusion

Il est probable que la façon de présenter la démarche dans les groupes par les animatrices était souvent décisive de l'implication subséquente des participants. La première étape du scrutin a été à la fois un succès et un demi-succès. Seize représentant-e-s se présentèrent également comme candidat-e-s au Comité, ce qui est beaucoup, mais le total des représentant-e-s de groupes se chiffra à 27 seulement, ce qui est relativement peu en regard des 73 groupes membres. La participation représente donc environ 37 %, ce qui n'est peut-être pas si mal pour la première année de cet exercice démocratique avec les participant-e-s.

La deuxième partie du scrutin a rencontré une participation nettement plus importante. En effet, 41 groupes participèrent à cet exercice démocratique, ce qui représente environ 55 % de l'ensemble des groupes. On peut supposer qu'il y a eu un effet d'entraînement suite au succès de la première partie du « vote ». Les dix participant-e-s siégeant au Comité ont été élus suite à la compilation des résultats. Lors de la compilation des votes, certains candidats se détachaient nettement de l'ensemble et il aurait été intéressant de savoir pourquoi ceux-ci suscitèrent l'adhésion d'un si grand nombre de participant-e-s. Cette dernière étape du scrutin a été un net succès et laisse bien présager pour la suite du processus.

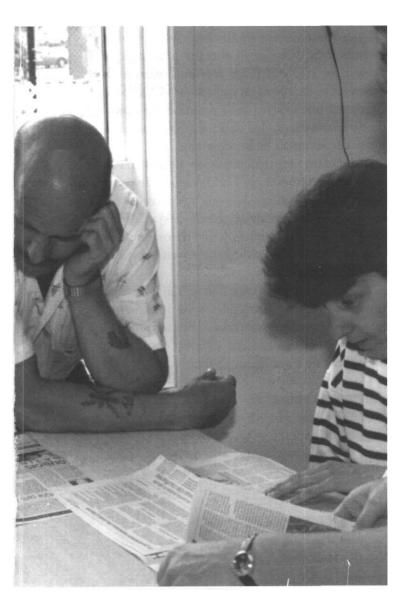
La pratique démocratique et son application, comme on peut le voir partout, révèlent un grand niveau de difficulté. Les efforts doivent être constants et suivis.





Des personnes analphabètes jettent un regard critique sur les médias et passent à l'action

Lise St-Germain, COMSEP



À partir de l'analyse des rouages de la machine médiatique et du constat que ce pouvoir est trop souvent utilisé au détriment des personnes marginalisées, un groupe d'alphabétisation lance une contre-offensive : aider les participantes et participants à comprendre, analyser et agir en tant que citoyen-ne-s.

La population consommatrice des médias, plus particulièrement les personnes analphabètes, les personnes assistées sociales et les populations marginalisées (les Autochtones, entre autres), n'a pas toujours les éléments lui permettant d'avoir un regard critique sur les médias. Plus souvent qu'autrement exclus de la société, ces personnes et ces groupes sociaux sont trop souvent la cible de discours méprisants et d'injustices qui contribuent au renforcement de leur exclusion.

C'est dans cet esprit que nous avons élaboré une démarche qui permettra aux personnes de s'outiller de façon à comprendre et à analyser, de façon critique, les rouages des pouvoirs médiatiques.

Les citoyens et citoyennes ont des droits à l'égard des médias ainsi qu'un pouvoir de dénonciation. Cependant, dans la pratique, il est plutôt difficile d'exercer ces droits, souvent par manque d'information et de moyens.

La démarche de conscientisation sur les médias

Afin d'aider les participantes et participants à développer une analyse critique sur ce sujet, nous avons créé une démarche d'alphabétisation-conscientisation sur le thème des médias.

Cette démarche s'est déroulée sur une période de quatre semaines : elle a été présentée à treize groupes dont un composé de personnes immigrantes, un de personnes handicapées et deux de gens du milieu rural.

OBJECTIES :

- prendre conscience que l'information véhiculée par les médias est contrôlée, sélectionnée par l'idéologie dominante et qu'elle est au service de celle-ci;
- aider les personnes analphabètes à développer un esprit critique face au pouvoir des médias ;
- permettre aux personnes analphabètes d'utiliser les médias afin de reprendre du contrôle sur leur vie :
- connaître les types de médias, leur structure et leur fonctionnement.

L'outil de référence que nous avons utilisé pour développer cette démarche et notre analyse s'intitule *Les médias et nos organisations, guide d'utilisation pour les groupes populaires* produit par le Centre de formation populaire.

Ce document nous a permis de mieux connaître les types de médias et leur structure. Et bien entendu, il nous a fallu mettre à jour certaines données, pour identifier entre autres les réalités actuelles abordées par différents quotidiens.

De plus, pour favoriser une meilleure assimilation de la matière, nous avons aussi utilisé un vidéo produit par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) : *Une bonne histoire*. Ce film illustre de façon concrète la mécanique et l'orientation idéologique des médias.

De façon plus concrète, nous avons également travaillé à partir d'une banque d'articles de journaux traitant de l'aide sociale, récupérés dans les dossiers de presse d'un groupe de défense des droits sociaux de Trois-Rivières. Nous avons rapatrié des articles qui donnaient une image favorable des personnes assistées sociales et d'autres qui en

donnaient une image défavorable. Ces textes ont servi d'éléments d'analyse critique sur « la nouvelle » et les contenus des médias écrits.

Pour compléter la démarche, nous avons travaillé à partir d'un exemple de manipulation de l'opinion publique par les médias électroniques, notamment la télévision. Pour ce faire, nous avons visionné un reportage choc présenté à l'émission Le Point, après la guerre du Golfe, intitulé Le mensonge de la guerre du Golfe.

Afin de ne pas rester sur une impression d'impuissance devant cette machine de pouvoir, les animatrices ont consulté et invité une personne-ressource de l'ICEA qui explorait la dimension des droits des citoyens et des citoyennes envers les médias ainsi que notre devoir d'agir plutôt que de subir. Cette dernière étape a conduit les participants et les participantes à une action démocratique par rapport aux préjugés véhiculés par un animateur de radio envers les personnes assistées sociales.

La démarche de conscientisation sur les médias est présentée dans un document pédagogique produit par COMSEP *Les médias, l'envers de la médaille.* Ce document est disponible à COMSEP II présente une analyse de la situation, les objectifs de la démarche, les outils d'animation ainsi que le déroulement de la démarche.

Cependant, la préoccupation des médias à COMSEP ne s'arrête pas à la réalisation de pratiques d'alphabétisation. Si nous avons concentré des apprentissages sur le thème des médias à travers ce type d'activités, c'est parce que cela nous permet de donner beaucoup d'informations en peu de temps.

Par ailleurs, la préoccupation et la présence des médias se font aussi sentir dans la vie quotidienne de notre organisme à travers l'ensemble des activités et des pratiques. Elle est en fait un instrument de travail pour notre groupe.

La place et l'utilisation des médias dans la vie de l'organisme

Depuis plusieurs années, COMSEP s'est doté d'une stratégie médiatique afin de rendre visible d'une part son travail, son organisation et les membres qu'il rejoint et, d'autre part, de s'en



servir comme levier de dénonciation des injustices sociales et économiques.

Les médias occupent donc une place importante dans la vie de l'organisme. En tant qu'organisation, nous avons choisi de mettre le pouvoir et l'influence des médias au service de notre finalité sociale, de l'utiliser comme un instrument de sensibilisation, d'éducation, de prise de parole, de défense des droits et d'exercice de la citoyenneté.

Nous utilisons les médias pour sensibiliser la population aux différents problèmes que vivent les personnes que nous rejoignons : faire connaître des réalités, des situations problématiques, des données pertinentes à une situation.

Nous utilisons les médias comme un instrument d'éducation populaire non seulement pour la population mais aussi pour les personnes analphabètes qui sont impliquées dans cette stratégie. Par exemple, COMSEP a animé pendant 26 semaines une chronique régionale à la télévision (Radio-Canada région) intitulée « Solidarité régionale ».

Cette chronique d'éducation populaire, de quatre minutes par semaine, portait sur la vie communautaire de la région : les problématiques, les ressources du milieu, les populations rejointes. Ce fut réellement une expérience d'éducation populaire pour la population. Dans cette émission, nous avons tenu à utiliser des approches et des moyens pédagogiques qui nous ressemblent, afin de faire comprendre à la population le travail des groupes communautaires.

La parole aux personnes analphabètes

En ce qui concerne les personnes analphabètes, elles ont vécu une expérience intéressante avec un média communautaire de notre région, *La gazette populaire de Trois-Rivières* qui distribue plus de 50 000 copies de son mensuel.

Le comité journal produit pour *La Gazette* la page de l'alphabétisation. Ce sont les personnes en alphabétisation qui écrivent les textes et décident du contenu de la page. Le comité est accompagné d'une animatrice de COMSEP ainsi que d'une personne de *La Gazette*. C'est non seulement une expérience riche d'apprentissage en alphabétisation, mais c'est aussi une expérience d'écriture journalistique.

La page de *La Gazette* est un espace qui permet aux personnes analphabètes de prendre la parole et d'être plus actives socialement. C'est un projet très valorisant. Si les participantes et les participants ont été capables de réaliser ce projet, c'est d'abord parce qu'ils ont bien compris le monde et le rôle des médias. Par le biais de la conscientisation, les personnes sont en mesure de saisir aussi le rôle qu'elles peuvent jouer auprès de cet appareil idéologique.

Avec les années, les participantes et les participants sont de plus en plus présents dans les actions médiatiques de notre organisme. Ils et elles prennent la parole dans les conférences de presse, lors de rencontres de sensibilisation ou lors d'activités spéciales. Notre organisme s'est doté d'un comité de représentantes et représentants politiques. Leur rôle est de participer à l'élaboration et à la réalisation des différentes actions politiques et médiatiques de notre organisme.

Les représentantes et les représentants sont ainsi présents lors de rencontres avec des députés ou ministres mais aussi dans les étapes de développement stratégique.

Somme toute, nous considérons que la vie médiatique de notre organisme est un excellent moyen pour permettre aux personnes d'exprimer et de développer leur citoyenneté et ainsi être plus actives socialement. Les médias ont du pouvoir et ce pouvoir est trop souvent utilisé au détriment des populations marginalisées et exclues, mais les médias peuvent aussi être un espace démocratique pour ces personnes.

Nous avons tenté par nos pratiques de conscientisation de renverser ce pouvoir et de faire en sorte que, par les médias, les personnes analphabètes et exclues reprennent du contrôle sur leur vie.

LES COULISSES DU« MONDE ALPHA »



Lorsqu'on feuillette une revue, tout a l'air très simple. Mais pour celui qui est de l'autre côté, dans les coulisses de la production, cette revue représente des journées, des semaines ou des mois de travail, et la moindre page peut lui rappeler aussi bien des épisodes cocasses que des incidents beaucoup moins drôles.

Le travail commence en automne, quand les feuilles mortes jonchent les parcs de Montréal. C'est la saison de réflexion sur **le thème du Dossier.** Quels sont les sujets qui correspondent aux objectifs de l'année, quelles sont les priorités, qu'est-ce qui sera encore d'actualité en septembre prochain, époque du lancement ? C'est la saison de tous les possibles, la saison qui détermine les choix avec lesquels on va vivre toute l'année.

Puis viennent la recherche de collaborateurs et collaboratrices et les commandes d'articles. Temps d'intenses tractations ! Il faut inciter, convaincre, négocier.

Avec l'hiver commence l'attente. La date de tombée fixée, malgré l'expérience des années passées, on y croit toujours, même si, au moment de la commande, on a consenti quelque retard pour obtenir l'accord de collaboration! La semaine de tous les dangers, c'est celle où on

attend, mais aucun appel, aucun fax ne se pointe à l'horizon! Et si...? Il arrive que des auteur-e-s reportent, se décommandent, ne sachent plus combien de pages il fallait produire ni pour quand. Il faut rassurer, de nouveau convaincre, dire que ça ira, malgré ceci ou cela. Et on réaménage l'échéancier!

De nouveau, attente et angoisse. Quelques semaines pendant lesquelles on échafaude les scénarios les plus sombres. Si pour une raison ou une autre tel ou tel article n'arrivait pas, s'il fallait rechercher un autre collaborateur à deux semaines de la date limite, si le lancement... De si en si, l'angoisse commence à décroître, par un système de régulation qui finit par vous faire remonter du fond des pires découragements.

Et puis, on ne peut pas juste attendre en se tordant les mains, car il y a beaucoup à faire : mener des entrevues auprès de personnes qui préfèrent ce type de collaboration, écrire les articles pour lesquels on n'a pas trouvé de collaborateurs ou parce qu'on est inspiré par un sujet particulier. Ce sont alors des journées de recherches intenses dans les bibliothèques et les centres de documentation. Temps de lecture et de réflexion, plage de calme volée au train-train quotidien, loin du téléphone...

Et puis, un beau jour, généralement au printemps, on a la plupart des textes ! Le plus dur est passé, pense-t-on. Il faut alors rédiger le *lead* pour chaque article : quelques phrases, quelques lignes d'introduction pour attiser la curiosité du lecteur.

Le comité de lecture se réunit, une, deux ou trois fois, selon les années. On discute, plus ou moins facilement selon les personnalités en présence. Comme on se trouve entre le marteau (le comité) et l'enclume (les auteurs), il faut tempérer les uns en imaginant déjà les réactions des autres. La partie la plus délicate de ce travail, le moment le plus difficile à vivre, ce n'est pas l'attente, c'est d'appeler les auteurs et de suggérer des aménagements : « Ne vaudrait-il pas mieux... ? », « Peut-être que si... », « Il semble au comité que... ». Les réactions sont très diverses. Certains ne demandent que ça : « Au fond, avec un œil neuf, on peut mieux juger... », et pour

d'autres : « C'est ça ou rien ! » Il faut de la stratégie, de la diplomatie, presque de la psychologie, pour faire ce travail-là!

L'étape suivante, c'est **la révision linguistique.** Mais il faut passer auparavant à travers tous les textes pour vérifier s'il n'y a pas de guillemets anglais à la place de guillemets français, s'il n'y a pas un espace de trop entre les mots, s'assurer que la présentation des notes de bas de pages est uniforme, etc. Travail minutieux sur une trentaine de textes.

Au fond, une revue, c'est un peu une pièce d'artisanat : on recherche le matériau, on assemble, on coupe, on rajoute, on polit, on peaufine...

Après le contenu, la forme : **le traitement infographique.** Illustrer, rendre attrayant, facilement lisible. Depuis la première parution de la revue, c'est Pierre Lachance qui fait ce travail, et c'est pourquoi nous tenions à vous le présenter et à lui laisser la parole.

La dernière ligne droite, c'est en été, lorsque la première épreuve arrive. Relecture pour traquer les « coquilles ». Et enfin le « **bleu** », dernière épreuve en bleu et dans le format de la revue. Oubliés l'angoisse, les incertitudes et les problè-

mes. Car en plus, il fait beau! Restent tout de même des doutes, des insatisfactions: on aurait dû faire ci plutôt que ça, peut-être que si... la prochaine fois... Car on pense déjà au prochain numéro!

Produire une revue, c'est une véritable course d'obstacles. D'année en année, on se rend compte que tout n'est pas perfectible, qu'il y aura toujours des problèmes, qu'on a beau prévoir, il y aura toujours des surprises. Alors pourquoi continue-t-on à faire ce travail ? Parce qu'on croit toujours et malgré tout qu'on peut mieux faire, comme à l'école! Et que, contrairement à d'autres, on a le résultat tangible de ses efforts. Qu'il soit bon ou mauvais, c'est une autre histoire. À ce propos, chaque fois qu'on reçoit le numéro fraîchement imprimé, l'équipe se livre à un petit rituel : c'est à qui trouvera le premier une (deux, trois) coquille! Eh quoi! la perfection n'est pas de ce monde!

Mais vous-mêmes, lecteurs et lectrices, qu'est-ce qui vous a intéressés, ennuyés ou déplu ? Nous avons reçu des encouragements, mais nous attendons aussi des suggestions, des critiques... et des offres de collaboration!

LE MONDE ALPHABÉTIQUE ~ 87

Dans le merveilleux monde alphabétique, je nage depuis bientôt 7 ans

Après 772 pages à organiser, plus de 96 illustrations à créer, 308 numérisations d'images, une cinquantaine de caractères typographiques différents, 10 pages

couvertures à concevoir, plusieurs générations de pictogrammes pour les différentes rubriques, quelques nuits blanches, deux « crashs » de disque dur, quelques « bug » de tout accabit, des virus pernicieux, cinq cartouches pour l'imprimante, trois scanners, deux ordinateurs, deux imprimantes, trois souris, trois moniteurs, une quantité incroyable de feuilles blanches pour les épreuves, 950 megabytes de données, trois déménagements de bureau, un nombre incalculable de cafés, des centaines de litres d'essence (j'habite à l'extérieur de Montréal), une bonne trentaine de rencontres (beau temps mauvais temps, du verglas à la canicule), des fax et des fax, quelques voyages chez l'imprimeur à St-Hyacinthe, une bonne quantité d'échéanciers à reforger, 10 délais de livraison qu'on arrive toujours à respecter et pas loin de 1 200 heures de travail... ouf 1 ! ! Je suis toujours fidèle au poste pour le dixième numéro, qui se refait une

beauté. Nouveau format, nouvelle grille, nouvelle reliure,

page couverture en couleurs. Qui sait ? Je serai

peut-être là pour le vingtième !

Pierre Lachance

Chaleureuse rencontre

André Girard, membre de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ)¹

Un écrivain rencontre des participantes et participants pour leur parler de ses livres et de ses lectures. C'était le 24 novembre dernier au Centre Alpha de La Baie : récit d'une belle soirée d'échanges.

C'est arrivé en septembre 1997, au Salon du livre de Jonquière. C'était tranquille, ça ne se bousculait pas trop fort dans les allées pour venir se faire dédicacer un livre de recettes, et encore moins un roman. Pas grave, je me disais, c'est dans l'ordre des choses. On n'en est quand même pas à son premier salon; c'est terrible, mais on finit par s'habituer. Car finalement, ce qui compte réellement, c'est d'être présent au kiosque, c'est d'être là lorsque tôt ou tard se présentera le lecteur, la lectrice.

J'étais parti dans ma brume industrialolittéraire depuis un bon moment, lorsque cette lectrice en question est venue se planter tout juste devant moi. Comme une divine apparition : Nathalie Giroux, du Centre Alpha de La Baie. Discussion autour de la littérature en général, et sur mon dernier roman en particulier. Un peu normal, l'histoire se passant à La Baie. Et puis, de fil en aiguille à tricoter, on s'est mis à discourir sur l'importance de la lecture. L'accord fut total.

Mais entre nous, on n'aurait pu imaginer le contraire. Et elle est très futée, la Nathalie Giroux : elle oriente alors subtilement la discussion sur la nécessaire présence d'un organisme comme le Centre Alpha dans notre ville industrielle, elle en rajoute même sur l'importance d'un réseau qui trouve racine un peu partout, à la grandeur du Québec. Cela dit, est-ce que moi, romancier, je serais intéressé à venir rencontrer ses élèves pour leur parler de mes livres, de mes lectures ? Évidemment, Nathalie, avec plaisir, je ne demande que ça.





Le 24 novembre, nous étions peut-être une vingtaine dans une grande salle de l'église Saint-Edouard, secteur Port-Alfred, très belle église néogothique située à deux pas de la Stone-Consol devenue depuis peu l'Abitibi-Consol. C'était un lundi soir. Et quelle belle soirée tu m'as permis de vivre, Nathalie. D'une rare intensité, comme si nous nous étions tous connus depuis toujours. Parler tout simplement de mes premières lectures, de la bibliothèque municipale de mon enfance, celle qui m'a ouvert les portes du monde, revenir sur Tintin, Bob Morane, Obélix et Astérix, sur les journaux qu'on lit au début avec grande difficulté, sur ces journaux qu'on fait plus tard semblant de lire pour mieux observer les autres, et tout ca à l'ombre de cette usine de pâte et papier qui a vu, à une certaine époque, les filles et les fils d'ouvriers venir livrer sur l'heure du midi la boîte à lunch du père.

Nathalie, nous en avons ri un bon coup, tes élèves, quelques membres du conseil d'administration, Roxane Minier, toi et moi. Quelle belle soirée, vous m'avez tous permis de vivre. Ce n'était pas très compliqué, et le courant passait tout naturellement. En fait, tous ensemble, nous nous sommes appliqués à apprivoiser les mots, à dédramatiser l'acte de lecture. Car selon moi, il est là le problème, dans la sacralisation du livre.

Sacristie! nous prenions un plaisir fou à imaginer la scène! Je m'installe le plus confortablement possible chez Dunkin' Donuts, je me plonge dans les gros titres du journal, posé à l'endroit si possible, histoire de connaître aujourd'hui un mot de plus, peut-être même deux ; je vais faire un tour à la bibliothèque municipale le plus souvent possible, pour m'y sentir chaque jour de mieux en mieux. Et puis quoi! C'est pas vrai! je ne resterai pas figé comme une statue et pour la vie devant tous ces livres, parce que j'ai seulement l'impression dans ma tête que ce n'est pas pour moi. Je vais m'approprier cette cathédrale de mots, ou du moins une petite partie, celle où je me sens vraiment bien. J'irai me perdre dans la section de mon choix, et puis, si vous n'êtes pas contents,

là-bas, je vous dirai que la BD, c'est aussi pour les adultes. La preuve, on l'étudié à l'université, la BD. Et puis aussi, les livres avec des illustrations, c'est fait pour être regardé; on n'est pas obligé de lire tous les mots. Quelqu'un a déjà dit qu'une image valait mille mots, et il a bien raison.

Quelle belle soirée! Je n'oublierai jamais, tellement était chaude et belle la complicité. Et lorsque Denis est venu me lire un petit mot signé par tous les élèves, il était mon frère, et il savait déjà toute l'estime que j'avais pour lui. Et tu sais aussi le respect que vous m'inspirez tous pour le travail essentiel que vous faites en équipe au Centre Alpha de La Baie, pour le soutien, l'espoir, toute la chaleur que vous savez donner à vos élèves. Et je crois comprendre qu'ils et qu'elles vous le rendent bien.

Alors Nathalie, sœur des mots et lectrice plus que futée, si j'avais un message à lancer à tous ceux et celles qui œuvrent à la grandeur du Québec dans les groupes populaires en alphabétisation, ce serait de ne pas se gêner, de lancer carrément un appel à l'UNEQ et à tous les écrivains, histoire de les impliquer dans votre démarche plus que louable. Ils occupent l'ensemble du territoire, il y en a dans toutes les régions, hommes et femmes, connus ou pas connus, et je sais que plusieurs ne demandent qu'à s'impliquer dans leur collectivité locale, ne demandent qu'à vous donner un petit ou un grand coup de main.

Permettons-nous de rêver un brin : peut-être même que l'UNEQ pourrait développer un programme national strictement dédié aux groupes d'alphabétisation. Car lorsqu'une fille comme Manon et un gars comme Denis se mettent à lire, à écrire, ils entraînent toute une ville dans leur démarche.

^{1.} Professeur de littérature au CEGEP de Chicoutimi, membre de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), a déjà publié *Deux semaines en septembre* (Montréal, Quinze, 1991; Montréal, Québec-Loisirs, 1991), Prix Robert-Cliche 1991 et *Orchestra* (Montréal, VLB éditeur, 1994) Prix du CRSPB Saguenay-Lac-Saint-Jean

Entrevue avec les participantes et participants du groupe Clés en main de la région de l'Islet-Nord

réalisée par Pierrette Fournier, animatrice

Qu'est-ce qui vous a motivés à vous inscrire dans un atelier alpha ?

- Je voulais retrouver ce que j'avais perdu en français et calcul. En plus c'est facile d'accès, c'est près de chez-moi.
- Je n'ai jamais bien compris les règles de grammaire et je voulais corriger cette situation, car je fais beaucoup de fautes.
- Je voulais me faire une vie nouvelle. En venant à l'atelier, je m'aperçois que je suis plus autonome qu'avant face à l'écriture et la lecture.

Qu'est-ce que cela vous a apporté jusqu'à maintenant ?

- Moi, cela me permet d'aider mes enfants dans leurs devoirs, car j'apprends en même temps qu'eux. Maintenant je comprends ce que je leur explique et je me sens bien.
- Je comprends mieux les règles de grammaire, je fais moins de fautes, j'écris plus vite et ça me donne une plus grande confiance en moi.
- Tout en apprenant à mieux lire, écrire et calculer, j'ai appris que chacun apprend à son rythme. Le fait de travailler en groupe m'a aidée à mieux vivre en société.
- Ça me rafraîchit la mémoire : je ne savais pas que j'en avais tant oublié en français. Le fait de réapprendre m'apporte beaucoup de joie.

Comment vous sentez-vous dans le groupe ?

- Au début, j'étais gêné. Je me sens mieux maintenant grâce au bel esprit d'équipe que je retrouve ici
- Moi je suis bien : on se sent tous égaux, donc il n'y a pas de conflits. Nous nous entraidons beaucoup
- J'aime bien l'ambiance... On a du plaisir : on peut rire ensemble des fautes que l'on fait.

Croyez-vous que votre passage ici vous aura permis de trouver une meilleure qualité de vie ?

- Oui, cela m'a permis d'avoir plus confiance en moi. Je me sens égale aux autres.
- Moi, ça va me permettre de mieux écrire des lettres : je n'aurai plus honte car je sais que je ferai moins de fautes.
- D'avoir le bagage qu'il faut pour aider mes enfants dans leurs travaux scolaires m'apporte beaucoup de valorisation. Je me sens plus à la hauteur qu'avant.

Pensez-vous que le mot alphabétisation fait peur aux gens ?

- Oui ça fait peur... C'est un grand mot pour la plupart des gens.
- C'est comme un mythe qui dérange : il faudrait plus d'explications pour faire comprendre ce qu'il veut dire exactement.
- Des fois, ça me dérange de dire : « Je vais dans un groupe d'alphabétisation », parce qu'il y a toutes sortes de réactions de la part des gens à qui je le dis... Mais je pense qu'il faut prendre ça en riant. Moi, je sais que je suis gagnante.

Selon vous, est-ce que la gêne est une barrière pour décider de venir aux ateliers ?

- **Oui,** pour certaines personnes : elles ont peur de faire rire d'elles, elles ne veulent pas être identifiées et elles ont peur des préjugés des autres.
- Au départ, il y a la gêne d'être dans un groupe et aussi celle d'avouer nos limites en français et calcul devant des nouvelles personnes. On se sent un peu handicapé.
- Pour quelqu'un qui est gêné d'avance, la barrière est haute parce qu'en plus c'est gênant de montrer nos lacunes dans ce domaine-là.
- Quelqu'un qui décide de dépasser sa gêne et de s'inscrire aux ateliers, c'est un acte courageux. C'est un grand défi à relever.



Témoignage

Colette Hamel, La Marée des mots

Pensiez-vous qu'il y avait autant de personnes ayant des besoins en alphabétisation ?

- Non, je pensais qu'il y avait seulement 20 % de la population avec ce besoin et que c'était surtout des personnes âgées.
- Les gens trouvent des trucs pour ne pas laisser deviner leurs difficultés, donc elles ne paraissent pas.
- Je n'aurais jamais imaginé que le taux était si élevé : c'est surprenant !

Selon vous, quels seraient les meilleurs moyens pour motiver les gens à venir aux ateliers ?

- Pour ma part, c'est de me donner en exemple et de leur dire à quel point cela m'aide.
- Je leur dirais que dans les ateliers, ça se passe autrement que ce qu'ils ont connu à l'école. On apprend à notre rythme.
- C'est d'en parler autour de nous, de dire aux gens que les ateliers sont adaptés pour chacun-e des participant-e-s.

Croyez-vous à l'importance de bien lire, écrire et compter ?

- Oui, à cent pour cent ! Cela nous permet de lire en public, d'avoir une conversation intéressante, de faire notre correspondance nous-même, de mieux vivre quoi !
- Oui, c'est important pour mieux se diriger sur la route en étant capable de lire les panneaux de circulation.
- Oui je suis d'accord, je peux ainsi aider mes enfants dans leurs travaux scolaires. Ils pourront aller plus loin dans la vie, et, moi, je me couche plus intelligente le soir.

Bonjour je me présente, Colette Hamel. J'ai 52 ans et je suis mère de cinq enfants. Présentement, je suis à la recherche d'un



travail en bureautique. Ma raison de vivre est que mes enfants poursuivent leurs études afin d'acquérir une carrière dans laquelle ils seront heureux et capables de subvenir à leurs besoins.

Pour dénicher un emploi en bureautique, il faut posséder, en plus de plusieurs logiciels, un excellent français. Je possède une quantité industrielle de logiciels sur environnement IBM et Macintosh. Cependant, le français était ma seule faiblesse et, il faut l'avouer, je n'aimais pas ça. Depuis un an, j'ai commencé des ateliers de français à La Marée des Mots. Ces ateliers que l'on pourrait qualifier d'innovateurs et de constructifs ont réussi à stimuler ma curiosité à l'égard de notre langue, à ma grande surprise il faut bien l'avouer..

Dans ces ateliers, il y a des gens de différents pays qui forment avec nous, Québécois-e-s, une belle famille riche en culture et en partage où il fait bon se retrouver semaine après semaine. La lecture, l'écriture et la grammaire prennent forme à partir des expériences vécues de chacun. Par exemple, nous avons choisi un pays par continent pour écrire un texte. Chaque participant et participante choisissait un sujet et le développait en effectuant une recherche sur les coutumes des pays déterminés. Ainsi, que le sujet concerne l'alimentation, l'habillement, les habitudes ou les traditions, nous devions présenter notre texte accompagné soit de photos, de films, de cartes géographiques, de recettes ou de musiques typiques des peuples.

C'est toujours avec une grande joie au cœur que nous nous rendons à nos ateliers, puisque nous nous sentons comme une famille unie. Nous sommes vraiment à l'écoute les uns des autres. Ainsi, c'est avec empressement que nous nous aidons mutuellement en échangeant sur les ressources ou services disponibles au Québec. Nous tentons ainsi d'améliorer les conditions de vie de nos sœurs et frères nouvellement arrivés au pays.

Aussi, en octobre dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle et il y avait un poste à combler. Lorsque l'animatrice a expliqué l'importance de la représentation d'un ou d'une participant-e sur

le conseil d'administration, je me suis dit : c'est pas pour moi. J'ai beaucoup trop de responsabilités, étant monoparentale avec cinq enfants et travaillant cinq jours par semaine. Puis, les autres membres du groupe ont suggéré ma candidature. Après une réflexion d'une semaine, je me suis dit : voilà pour moi une porte ouverte pour acquérir confiance en moi, mettre en pratique mes acquis en logiciels et pratiquer mes récentes connaissances en français. Comme dit le proverbe : c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Ainsi, l'assemblée générale annuelle a eu lieu, puis, comme il y avait un autre participant d'un autre groupe, des élections ont eu lieu. J'ai été élue par une voix de majorité.

Mon rôle sur le conseil d'administration consiste à prendre des notes aux réunions mensuelles, à rédiger le procèsverbal et le compte rendu puis, bien entendu, à exprimer mon opinion sur les décisions à prendre pour le bon fonctionnement de l'organisme. Par ailleurs, la ville offre gratuitement des cours aux organismes pour parfaire les connaissances des bénévoles qui y œuvrent. J'ai suivi un cours sur le fonctionnement du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Je peux vous dire que je suis très contente de m'être impliquée à La Marée des Mots et que mes enfants n'en souffrent pas.

Terre des femmes

Jocelyne Desroches de La Marée des Mots, Hélène Patenaude d'A.B.C. des Manoirs et Sylvie Lambert de Déclic et membres du Comité de Solidarité Internationale du RGPAQ.

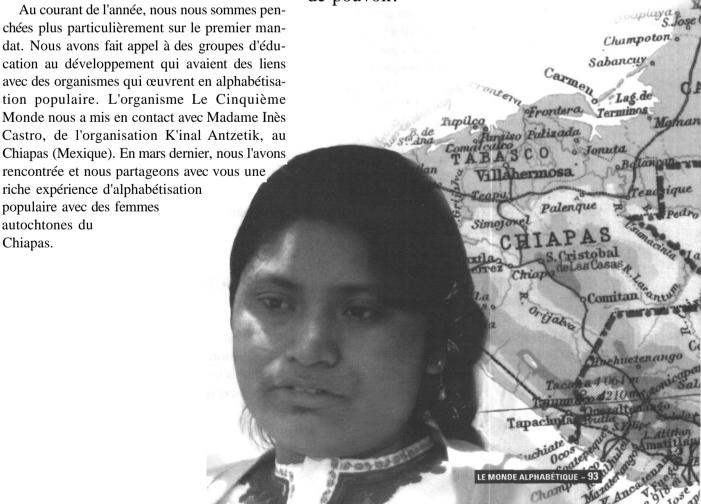
L ors de la dernière assemblée générale du RGPAQ, nous avons déterminé deux mandats pour le Comité de solidarité internationale. Le premier consistait à informer les groupes membres du RGPAQ sur des expériences d'alphabétisation populaire. Le deuxième consistait à poser une action concrète pour appuyer un projet précis en collaboration avec un groupe d'un autre pays.

Au courant de l'année, nous nous sommes penchées plus particulièrement sur le premier mandat. Nous avons fait appel à des groupes d'éducation au développement qui avaient des liens avec des organismes qui œuvrent en alphabétisation populaire. L'organisme Le Cinquième Monde nous a mis en contact avec Madame Inès Castro, de l'organisation K'inal Antzetik, au Chiapas (Mexique). En mars dernier, nous l'avons

riche expérience d'alphabétisation populaire avec des femmes autochtones du

Chiapas.

Dans un contexte de violence généralisée, des femmes autochtones du Chiapas luttent pour survivre et faire valoir leurs droits les plus élémentaires : l'alphabétisation comme composante d'un processus d'autonomisation et de prise de pouvoir.



Au Mexique, la démocratie est très fragile. Des balbutiements de liberté d'expression se sont manifestés récemment au parlement et dans des manifestations publiques ponctuées de massacres d'Indiens zapatistes du Chiapas et de répressions de toutes sortes.

Situation géographique et démographique Le Chiapas est l'un des 31 états du Mexique, dont la capitale est Tuxltla Gutiénez. Il se trouve au sud du pays.

La majeure partie de sa population de 3 600 000 habitant-e-s vit dans des conditions précaires. En effet, 66,7 % de la population souffre de malnutrition, 69 % des gens sont analphabètes (en majorité des femmes), 56 % n'ont pas d'eau courante et 67 % n'ont pas l'électricité. Les principales activités économiques des paysans et paysannes sont l'agriculture et l'artisanat.

La langue officielle est bien sûr l'espagnol, mais la majorité de la population autochtone parle neuf dialectes différents qui se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui. Un tiers de la population est autochtone, c'est-à-dire qu'elle vit dans une communauté qui a su garder sa langue et sa culture. Pauvreté et exclusion font partie de la réalité des Autochtones chiapanèques qui sont les plus marginalisés.

Situation politique

Au Mexique, la démocratie est très fragile. Des balbutiements de liberté d'expression se sont manifestés récemment au parlement et dans des manifestations publiques ponctuées de massacres d'Indiens zapatistes du Chiapas et de répressions de toutes sortes. Le soulèvement zapatiste de 1994 a montré, à la face du monde, la fragilité des droits humains au Mexique et permis de témoigner des conditions de misère autochtone. En effet, ils ont voulu défendre leurs terres communales contre la réforme gouvernementale qui permettait le morcellement et la vente de celles-ci. Pour un Autochtone, la terre est un bien des plus précieux !

L'État du Chiapas et tout spécialement les communautés autochtones souffrent gravement des conséquences d'une situation généralisée de violence et d'impunité. L'armée fédérale mexicaine est omniprésente ainsi que de nombreux groupes paramilitaires. C'est la terreur en permanence!

De plus, pour certains groupes, la situation est encore pire : une population estimée à 15 000 personnes est déplacée par la guerre et subit des conditions d'extrême pauvreté. Les femmes pour leur part sont doublement affectées. Depuis des siècles, elles subissent discrimination, surcharge de travail, agressions et viols impunis, etc.

Situation des femmes

Dans ce contexte, les femmes du Chiapas luttent pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires. Leur courage mérite d'être souligné. Elles ont élaboré une loi écrite : la loi révolutionnaire des femmes zapatistes. Cette première version de la loi affirme et réclame le droit à la santé et à l'éducation, qu'elles n'ont jamais eu auparavant. Cette loi a été rendue publique au début de 1994. Elles tentent du mieux qu'elles peuvent de la faire appliquer aussi bien dans leur communauté que dans leur famille. Avant, elles n'avaient aucun droit. Elles ne pouvaient pas se rassembler ni participer à des réunions. Là, c'est un peu mieux. Les choses progressent peu à peu, parce qu'elles-mêmes progressent avec la loi. Elles ont même élaboré une nouvelle version de cette loi qui va plus loin, pour être respectées dans les différents aspects de leur quotidien.



K'inal Antzetik et les coopératives

Cette volonté transparaît dans de nombreux regroupements. Par exemple, des milliers de femmes autochtones se sont mobilisées pour former K'inal Antzetik qui signifie « Terre des Femmes ». Cette organisation non gouvernementale est née dans les années 80. Elle avait comme objectif d'appuyer techniquement des coopératives qui regroupaient des femmes du Chiapas en ce qui a trait à la commercialisation de leur production artisanale. Trois grandes coopératives sont actuellement très actives au sein de K'inal Antzetik.

Par son travail d'accompagnement, l'équipe de K'inal a constaté que l'artisanat joue un rôle vital dans la vie des femmes du Chiapas. C'est souvent la seule source de revenu qui assure la subsistance de leur famille. Par contre, elles éprouvent beaucoup de difficulté à commercialiser leurs produits, tant sur le marché local que national ou international

Suite à des échanges avec les femmes et tenant compte de leurs expériences antérieures avec des organisations gouvernementales et des intermédiaires, l'équipe de K'inal opta pour une orientation qui permettrait aux femmes de devenir autonomes dans tout le processus de production et de commercialisation de leurs produits. De cette volonté est né un volet de formation plus spécifique qui répondait aux besoins rencontrés dans chacune des coopératives.

Alphabétisation

K'inal Antzetik travaille à outiller les artisanes sur le plan fonctionnel : alphabétisation, apprentissage de l'espagnol, acquisitions de notions en comptabilité et en administration et autres techniques spécifiques à leur activité artisanale. De plus, elle les appuie sur le plan socio-politique : formations sur la santé, l'écologie, leurs droits civils, politiques, etc.

Au cours de ces formations, les femmes regroupées au sein de K'inal Antzetik ont rapidement pris conscience de la nécessité d'apprendre à lire, à écrire et à compter puisque 80 % d'entre elles sont analphabètes dans leur langue maternelle. Elles ont également exprimé le besoin d'apprendre à parler espagnol pour avoir un meilleur pouvoir de négociation et obtenir ainsi des prix plus avantageux dans un marché élargi.

L'équipe de K'inal Antzetik a d'abord élaboré un projet d'alphabétisation en espagnol. Cette expérience n'a pas obtenu les résultats escomptés. Le fait d'alphabétiser dans la langue des dominants a eu un effet négatif sur leur apprentissage.

L'équipe a donc repensé un nouveau projet d'alphabétisation bilingue, c'est-à-dire en langue maternelle et ensuite en espagnol. Ce projet a débuté en janvier dernier et s'inscrit dans une démarche de prise de pouvoir pour les femmes qui y participent. En effet, il veut promouvoir la culture des femmes autochtones afin de susciter une réflexion quant à leur place dans cette culture et au rôle qu'elles peuvent y jouer. Il veut également permettre aux femmes d'être plus autonomes dans le processus de planification, de production, de gestion, de commercialisation et de contrôle de leur production artisanale.

Ce projet se réalisera en deux étapes. Dans un premier temps, il s'agit d'alphabétiser dans l'une des deux langues les plus parlées des hauts plateaux, soit le tzotzil et le tzeltal. Une phase expérimentale est présentement en cours et elle regroupe 120 femmes de huit communautés. Ces femmes alphabétisées seront par la suite formées pour devenir animatrices lors de la deuxième phase d'alphabétisation. Ainsi, l'effet multiplicateur sera assuré au sein du Chiapas.

Dans un deuxième temps, l'apprentissage de l'espagnol se fera selon les besoins spécifiques des groupes en vue de développer avant tout des habiletés en communication.

Déroulement d'un atelier

Généralement, les animatrices ont recours à un plan d'atelier utilisé à chacune des rencontres. La première partie consiste en une discussion autour d'un élément déclencheur, qui peut être soit une photo ou un texte simple qui favorise l'analyse de certains aspects de la vie quotidienne ou du travail productif. Lors de cette animation, l'animatrice recueille les expériences de vie propres aux femmes pour alimenter et favoriser l'approbation du thème choisi.

Suite à l'animation, une phrase significative est retenue pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, qui se fait à partir d'une méthode globale. De la phrase, on isole des mots ou des syllabes significatives pour ensuite faire de nouveaux mots ou de nouvelles phrases.

En ce qui a trait à l'apprentissage oral de l'espagnol, les animatrices utilisent une méthodologie appelée « langue totale ». Elle consiste à enseigner la langue seconde parallèlement à l'apprentissage écrit de la langue maternelle, et ce, à travers des activités de la vie quotidienne. Par exemple, en écoutant ou en mimant des situations, en ayant recours à des objets, des sentiments ou des rêves qui ont des références dans leur langue maternelle. L'acquisition de l'espagnol est ainsi plus accessible puisque l'apprentissage se fait conjointement avec celui de la langue maternelle.

À chaque rencontre, l'animation suscite la participation des femmes, ce qui développe un sentiment de confiance et la création de liens significatifs. Chaque femme devient ainsi partie prenante des activités réalisées dans le cadre de son apprentissage. Chaque femme acquiert de l'autonomie, une plus grande confiance en elle et met en valeur des aptitudes qui lui permettent de changer et d'améliorer différents aspects de sa vie.

Conclusion

Il apparaît clairement que l'alphabétisation des artisanes autochtones du Chiapas s'organise pour des raisons de survie. Un certain sentiment d'urgence semble les animer. Nous, du Comité de solidarité internationale, avons été touchées par le courage et la solidarité de ces femmes.

Nous souhaitons suivre de près la progression de cette expérience d'alphabétisation. Nous nous questionnons également sur la possibilité et les moyens d'appuyer concrètement les efforts de K'inal Antzetik. Un projet en ce sens pourrait bien faire partie des priorités du Comité pour l'année qui vient.

Si vous désirez plus d'informations sur ce sujet, nous vous transmettons les adresses postale et internet de l'organisme et nous vous demandons de nous aviser de toute communication éventuelle :

K'inal Antzetik
Oficina Central:
5 de Mayo No. 25-A,
Barrio de Mexicanos
San Cristobal de Las Casas
Chiapas, C.P. 29200
Mexico

e-mail: kinal@laneta.apc.org







Le Centre d'alphabétisation d'Argenteuil (CADA)

Patricia Lefebvre et John Pinault

Le CADA entame maintenant sa neuvième année d'intervention auprès de la collectivité d'Argenteuil. D'abord connu sous le nom de « Centre des lettres », il a vu le jour grâce à la volonté du Regroupement de groupes communautaires d'Argenteuil, le Comité régional interorganismes, qui a parrainé le « Centre des lettres » jusqu'à son incorporation, sous le nom de Centre d'alphabétisation d'Argenteuil, le 8 novembre 1991.

Le Centre qui, à ses débuts, bénéficiait du support de huit bénévoles et inscrivait une vingtaine de personnes analphabètes par année, a aidé, au total, plus de 400 personnes depuis 1989. Il a terminé la saison hiver 1998 en faisant l'acquisition d'une maison pour y aménager ses locaux.

Depuis 1995, une moyenne de 80 personnes par année s'inscrivent pour une démarche d'alphabétisation dans un de nos ateliers, soit nos ateliers à temps plein ou à temps partiel au Centre, soit les ateliers hors-centre tels les ateliers tenus dans des locaux prêtés par la bibliothèque municipale et le CLSC de Grenville ainsi que par une maison de personnes âgées de St-Philippe. De plus, pour les personnes en régions qui ne peuvent pas se déplacer (personnes handicapées ou personnes qui ne disposent pas de moyens de transport), nous organisons des jumelages (un-e apprenant-e, un-e bénévole) qui sont offerts un peu partout sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

Depuis avril 1997, nous offrons également un service de défense des droits et d'aide ponctuelle aux personnes qui ont des difficultés en français ou en calcul. Ces services vont de l'accompagnement pour rechercher un numéro de téléphone à de l'aide pour compléter un formulaire. À ce jour, 69 personnes se sont prévalues de ce service.

En juin 1997, le CADA aménageait, avec l'aide de ses bénévoles et de la communauté, dans ses nouveaux locaux du 335, rue Principale à Lachute.

Le CADA a choisi cet emplacement, d'une part, pour offrir des locaux mieux adaptés aux apprentissages pratiques et, d'autre part, pour augmenter sa visibilité en étant situé dans un quartier plus central.

En octobre 1997, Développement des ressources humaines Canada nous mandatait pour la distribution, la vérification et l'acheminement des demandes de prestation d'assurance-emploi de la population de notre MRC. Ce nouveau service exige en moyenne 11 interventions par jour.

De plus, depuis 1990, nous avons donné l'occasion à une vingtaine de personnes de s'épanouir et d'acquérir de l'expérience de travail en les embauchant dans le cadre des programmes de développement à l'emploi ou des mesures de réinsertion sur le marché du travail. Nous avons d'ailleurs gardé un de ces travailleurs. Il fait non seulement partie de nos ressources humaines, mais il est également responsable des bénévoles et du développement.

Grâce à son équipe dynamique et en s'alliant à des partenaires parmi les groupes communautaires et dans le réseau des services sociaux, le CADA réussit à atteindre des personnes qui :

- sont isolées partout sur le grand territoire d'Argenteuil;
- sont impossibles à rejoindre par écrit ;
- ne sont pas motivées à s'inscrire par crainte d'être identifiées comme analphabètes.

Nos partenaires nous réfèrent les personnes qui requièrent de l'aide en français et en calcul de base. Dans certains cas, nous offrons même des ateliers d'apprentissage sur place.

Il est évident que les énergies bénévoles, le partenariat avec les groupes communautaires et les différent-e-s intervenant-e-s du milieu nous ont permis de faciliter l'accès à nos services.

LA MARÉE DES MOTS

Jocelyne Desroches

La Marée des Mots fait partie du dernier « baby boom » en alpha populaire. Comme nos grands-parents, parents, marraines et parrains, nous avons un budget limité avec lequel nous accomplissons les miracles propres à l'alphabétisation populaire. Notre groupe est situé à Beauport, à quelques kilomètres à l'est de Québec.

Depuis sa fondation, le territoire du Grand Beauport regroupait sept municipalités : Beauport, Villeneuve, Giffart, Courville, Montmorency, Sainte-Thérèse-de-Lisieux et Saint-Michel Archange. En 1976, l'Assemblée nationale a décrété la fusion de ces sept municipalités. Ces villes sont donc devenues des quartiers du Grand Beauport tout en conservant leur vocation et leurs caractéristiques. Le Grand Beauport s'est énormément développé au cours des 10 dernières années. Sa population s'est accrue de plus de 15 %. Une partie de celle-ci occupe les nouveaux quartiers localisés en périphérie et une autre, plus défavorisée et provenant des quartiers populaires de Québec, se regroupe dans les quartiers centraux. Beauport est une ville culturellement homogène composée en grande majorité de personnes québécoises de souche. Cependant une portion de sa population est constituée de personnes immigrantes qui vivent dans les quartiers centraux du Grand Beauport. Certaines d'entre elles sont membres de La Marée des Mots.

Depuis le début de nos activités, nous avons trois mandats prioritaires. Notre premier mandat consiste à sensibiliser le milieu à la problématique de l'analphabétisme. Pour ce faire, nous avons développé des liens avec des acteurs sociaux œuvrant dans les groupes communautaires, les paroisses, et les institutions du Grand Beauport.

Notre deuxième mandat, complémentaire au premier, est d'augmenter notre visibilité, afin de faciliter le recrutement et d'instaurer un réseau de référence fonctionnel au sein de la communauté. C'est dans cette optique que nous avons conçu un guide de sensibilisation qui a été distribué dans plus de cent organismes.

Notre troisième mandat consiste à offrir des ateliers qui répondent à nos besoins particuliers. En effet, les participants et participantes de La Marée des Mots sont, à 50 %, des personnes immigrantes provenant d'Asie, d'Afrique du Nord, d'Europe de l'Est et d'Amérique Latine. La composition multiethnique des groupes apporte une teinte particulière aux ateliers. Parmi les thèmes, nous abordons la géographie, les cultures, les grandes civilisations, etc. Nous organisons également des activités (sorties, repas, visites) qui favorisent l'échange interculturel. Cette ouverture sur le monde est très importante dans un milieu culturellement homogène comme Beauport.



Outre les ateliers de français (débutant, intermédiaire, avancé) et de calcul (débutant, intermédiaire), d'autres activités ponctuelles viennent également consolider les apprentissages des participants et participantes. Des jumelages de une à deux heures par semaine avec des personnes bénévoles offrent la possibilité de faire soit de la conversation, soit des activités dirigées pour améliorer certaines lacunes en français. Un atelier de couture permet aux participants et participantes d'utiliser des notions de français et de calcul dans un contexte précis et de développer par le fait même des habiletés manuelles utilitaires. Le comité café est un autre lieu où les membres peuvent développer certaines notions de gestion (inventaire, recettes, dépenses, budget équilibré) afin d'être en mesure de gérer l'argent de la vente de breuvages.

En septembre, nous débuterons un atelier de communication interculturelle. L'objectif de cet atelier est de favoriser une meilleure compréhension des différences culturelles existant au sein d'une communauté, pour développer des relations fondées sur le respect et la tolérance. Cet atelier sera un lieu d'échange qui permettra tant aux participantes et participants qu'aux personnes bénévoles de partager et de mettre en commun des expériences de vie différentes.

La vie démocratique se manifeste par l'implication des participants et participantes ainsi que des personnes bénévoles dans des activités où ils/elles se sentent confortables. L'atelier est le lieu privilégié où chaque personne a un pouvoir décisionnel soit dans le fonctionnement du groupe, le choix des thèmes que l'on aborde ou l'organisation d'activités reliées à ces thématiques. D'autres peuvent s'impliquer dans le conseil d'administration et occuper des postes qui nécessitent une plus grande disponibilité. Certaines personnes préfèrent représenter La Marée des Mots lors de rencontres avec des organismes du milieu dont nous sommes membres. Bref, il y a une place pour chacune des personnes qui désire s'impliquer et faire en sorte que La Marée des Mots soit dynamique.

Comme nous sommes un jeune groupe, il reste un éventail de choses à réaliser. Nous avons commencé nos activités avec un groupe et nous continuons tranquillement notre chemin en mettant beaucoup d'espoir en toutes les personnes qui s'impliquent à La Marée des Mots et qui contribuent à sa belle histoire.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la rédaction du *Monde alphabétique* numéro 9 : Les auteures de l'article « Petit poisson deviendra grand » (chronique Profil de groupe) sont Nathalie Giroux et Roxane Minier.

A VOIR A LIRE

L'ABC DES LOGICIELS, UN RÉPERTOIRE POUR MIEUX S'Y RETROUVER! 106 pages, 81/2 X11 po.

parle Carrefourd'éducation populaire de Pointe St-Charles



Vous offrez des ateliers d'alphabétisation assistés par ordinateur ? Vous recherchez de l'information sur les logiciels existants ? L'ABC des logiciels existants ? L'ABC des logiciels est l'outil qu'il vous faut ! Ce répertoire propose un contenu simple, clair, concis qui permet aux formatrices de s'outiller rapidement et efficacement. C'est un outil essentiel pour les groupes désireux d'entreprendre le virage technologique.

Les 38 logiciels évalués sont présentés sur des fiches individuelles où l'on retrouve : un résumé du logiciel, une cote coup de cœur, les résultats de l'évaluation, une synthèse des forces et des limites, des informations techniques précieuses. Coût: 15\$
Disponibleau Carrefour
d'éducation populaire de
Pointe St-Charles
Tél.: (514) 596-4444
Téléc.: (514) 596-4443
Courriel:

carrefour. an im@cecm.qc.ca

ALPHA-BANKO

par Un Mondalire

C'est à la fois un jeu et un outil d'apprentissage. Il permet de connaître et d'apprendre les termes des services bancaires automatisés d'une façon ludique et agréable. Il s'adresse à toute personne désireuse de se familiariser avec les guichets automatiques bancaires. Ce jeu contient : cinq ensembles de huit cartes de jeu plastifiées, un tableau du meneur de jeu (210 mots et expressions), 210 numéros de pige, un marqueur effaçable à sec, 50 jetons, un tableau de vocabulaire général, un tableau de verbes, cinq tableaux du vocabulaire spécifique propre à chaque institution, un tableau de termes équivalents, une feuille d'informations générales, une feuille de présentation et les règles du jeu.

Coût: 35\$ Disponible à Un Mondalire Tél.: (514) 640-9228 Téléc.: (514) 640-9443 ALPHA-GRAMMAIRE 137 pages, 81/2X11 po.

par le Centre d'Alphabétisation Huronie de Penetanguishene en collaborationavecle Centre FORA

Cahier de l'apprenant et de l'apprenante divisé en 12 leçons de grammaire suivies de tableaux de règles, d'exercices écrits et d'un corrigé. Sur feuilles amovibles à trois trous. Accompagné de deux cassettes audio. Pour nouveaux alphabétisés, niveaux intermédiaire et avancé.

Coût: 29,95\$
Disponible au Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535
Courriel:
ti-guy@centrefora.on.ca

ALPHALUDO 3 80 pages, 81/2 X11 po.

parDianeLabelle

Le plus récent cahier d'apprentissage du français produit par Lettres en main. Dans la série *Alphaludo*, ce troisième numéro comporte : trois niveaux de difficultés ; 40 nouvelles activités dont 10 plus spécifiquement axées sur l'acquisition de compétences directement liées à l'insertion au marché du travail ; un solutionnaire clair et détaillé.

ALPHALUDO



En plus de renforcer les acquis des participants-es en lecture et en écriture, ces activités ludiques leur permettent d'acquérir ou de consolider des connaissances relatives au marché du travail et de développer une meilleure compréhension des aptitudes requises pour effectuer des recherches d'emploi.

Enfin, la trousse des trois *Alphaludo* compte, au total, 100 activités-jeux d'apprentissage du français à prix abordable.

Coût unitaire:
10 \$, la trousse alphaludo
(3 numéros): 20 \$
(plusfraispostaux)
Disponible
à Lettres en main inc.
Tél.: (514) 729-3056
Téléc.: (514) 729-3010

AUTREMENT DIT

par le Collectif de recherche pédagogique

Magazine bimestriel d'intérêt général, rédigé entièrement en écriture simple à l'intention de toute personne à la recherche d'une lecture plus accessible, plus confortable pour l'œil. Il propose de courts dossiers, de l'information claire et concise, des chroniques sur des sujets variés comme la santé, le sport, le plein air, l'environnement, l'histoire, un cahier culturel abondant, des jeux et beaucoup plus encore.

Coût: 3,25 \$
Abonnement:
1 an (6 numéros) 18,70 \$,
2 ans (12 numéros) 29,90 \$,
taxesincluses
Hors Canada:
1 an 30 \$ Can., taxes incluses
Disponible au Collectif de
recherchepédagogique
Tél.: (418) 653-0091
Télec.: (418) 653-0034

LA BICYCLETTE 89 pages, 43/4 X 7 po.

par Marguerite Andersen

Recueil d'une dizaine de nouvelles courtes et captivantes. Rédigé en langage simple et imagé. Sujets variés sur la vie de tous les jours. Pour lecteurs et lectrices de tous âges. En collaboration : Prise de parole et Centre FORA.

Coût: 8\$ Disponible au CentreFORA

Tél. : (705) 524-3672 *Téléc.* : (705) 524-8535

Courriel:

ti-guy@centrefora.on.ca

CINQ ENFANTS DISPARUS 68 pages, 51/2 X 81/2 po.

par Hélène Quesnel Sicotte

L'auteure raconte l'histoire d'un jeune couple qui a perdu cinq enfants dans le feu. C'est l'histoire vraie de ses parents. Une production du Centre Moi j'apprends de Rockland en collaboration avec le Centre FORA.

Coût: 5,99\$
Disponible
au Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535

Courriel:

ti-guy@centrefora.on.ca

COLLECTION CAP-NORD VIII

LE CHEMIN DE L'ESPOIR pages, 51/2 X 81/2 po.

par Thérèse Nadeau



Un homme est à la recherche d'une personne. La trouvera-t-il ? Lui pardonnera-t-elle ?

Coût : 4 \$

J'AI EU LE COURAGE pages, 51/2 X 81/2 po.

par Tiffany Del Guidice

Une jeune femme a le courage de surmonter les difficultés qu'elle a vécues à cause d'un trouble d'apprentissage et d'un profond sentiment d'abandon.

Coût :4\$

JE ME SOUVIENS 39 pages, 51/2 X 81/2 po.

par Ursule Sauvé

Michel veille auprès du lit d'hôpital de Jasmine. Dans l'espoir de la sortir de son coma, il lui raconte d'heureux souvenirs de leur vie ensemble.

Coût : 3 \$

Prix de la collection:
9,99 \$ (3 livres)
Disponibles au Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535
Courriel:
ti-guy@centrefora.on.ca

DES CRAYONS QUI PARLENT 63 pages, 51/2 X 81/2 po.

par Le Collectif plein de bon sens

Crayonnez! leur disait-on, il en restera toujours... un petit recueil dans lequel deux Gaspésiennes racontent des tranches de leur vie de famille. Une façon différente de découvrir la Gaspésie où le Collectif plein de bon sens a été le premier groupe populaire en alpha à prendre pied. Ces « crayons qui parlent » vous font aussi mieux connaître ce groupe, ses objectifs, la méthode du langage intégré et l'intégration du Collectif dans son milieu.

Nous en avons fait notre carte de visite en faisant rimer « alphabétiser » avec « publier ». Un premier défi!

Disponible au Collectifplein de bon sens Tél.: (418) 392-4818 Télec.: (418) 392-6008 Courriel: forge@globetrotter.qc.ca

INITIATION AU GUICHET 180 pages, 81/2X11 po.

par Un Mondalire

Cahier d'exercices qui s'adresse à toute personne qui veut démystifier et comprendre le système bancaire automatisé. Il permet de se familiariser avec les termes bancaires, la marche à suivre, et le vocabulaire du guichet automatique Desjardins. Il comprend des exercices de lecture, de vocabulaire et des jeux qui permettent d'entrer dans le monde du système bancaire automatisé. Chaque exercice est identifié selon son degré de difficulté (\$: peu élevé, \$\$: moyen, \$\$\$: élevé).

Coût unitaire: 15 \$, 12 \$pour cinq exemplaires et plus Disponible à Un Mondalire Tél.: (514) 640-9228 Téléc.: (514) 640-9443 INTÉGRATION AU TRAVAIL, TOME 1 -RECHERCHE D'EMPLOI 193 pages, 81/2 X11 po.

par Linda Frappier, Diane Larivière, Monique Poitras

Cahier à spirale présentant les notions nécessaires à une bonne recherche d'emploi. Des textes courts, des questionnaires, des discussions, des exercices, des jeux et un corrigé. Pour personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou nouveaux alphabétisés, niveau débutant. Une production du Centre communautaire Assomption en collaboration avec le Centre FORA.

INTÉGRATION AU TRAVAIL, **TOME** 2-LES EMPLOIS 170 pages, 81/2X11 po.

par Linda Frappier, Diane Larivière, Monique Poitras

Cahier à spirale traitant de : l'atelier de bois ; la restauration ; la conciergerie ; l'entretien ménager ; la réception de bureau. Une section d'information générale, du vocabulaire illustré, des textes courts, des questionnaires, des exercices, des jeux et un corrigé. Pour personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou nouveaux alphabétisés, niveau débutant. Une production du Centre

communautaire Assomption en collaboration avec le Centre FORA.

Coût unitaire: 19,99 \$
Prix de la collection: 35 \$
Disponiblesau Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535
Courriel:
ti-guy@centrefora.on.ca

MACEDOINE: UN POT-POURRI DE RECORDS ET DE TEXTES 115 pages, 71/2 X 91/2 po.

par Suzanne Benoit et CarolePerron

Livre de 50 records tirés du Guinness des records 1996 accompagnés d'illustrations, de faits divers et de textes parfois amusants, parfois informatifs.

Quatre sections: la nature, les animaux, l'être humain et la communication. Une production du Centre Moi, j'apprends de Rockland en collaboration avec le Centre FORA.

Coût: 15,99\$
Disponibleau Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535
Courriel:
ti-guy@centrefora.on.ca

MON FRANÇAIS AU QUOTIDIEN (NIVEAU 3) 265 pages, 81/2X11 po.

par Alpha-Nicolet

Cahier d'exercices grammaticaux en français utilisant comme point de départ des textes produits par nos participantes et participants, afin d'expliquer la règle dont il est question. C'est un outil de travail et de référence pour les participantes et les participants ainsi que pour les animatrices et animateurs en alphabétisation. Les textes sont en gros caractères.

Coût unitaire: 30 \$; la série de trois niveaux: 75 \$ (plus frais postaux). Un rabais de 10 % sera accordé sur l'achat de 10 exemplaires et plus du mêmedocument. Disponibleà Alpha-Nicolet

Tél.: (819) 293-5745 Télec.: (819) 293-8339

NUANCES ET MOUVANCES 94 pages, 81/2 X I I po.

par Gilles Landry et Jeanne Francke

Les préjugés, l'oppression et les différentes formes de discrimination nous interpellent tous tant dans la vie professionnelle que personnelle, qu'on les subisse ou qu'on les fasse subir. Nous ne savons pas toujours comment y réagir. C'est pourquoi Lettres en main a créé *Nuances et Mouvances*. Facile d'utilisation, c'est un outil de réflexion malléable qui cherche à conscientiser sans culpabiliser.

Nuances et Mouvances comprend : des textes théoriques accessibles aux personnes analphabètes ; des activités d'animation originales ramenant à soi et à la réalité du quotidien ; un jeuquestionnaire (culture, histoire et géographie) ; une liste de documents visuels et écrits ; une liste de mots français empruntés à d'autres langues et bien plus encore.

NuancesetMouvancess'adresse à tout-e intervenant-e aux prises avec les différentes formes de discrimination ou de racisme.

Coût: 12 \$ (plusfraispostaux)

Disponible à Lettres en main inc.

Tél. : (514) 729-3056 Téléc. : (514) 729-3010

LES PREMIERS SOINS ET L'ALPHABÉTISATION 171 pages, 81/2X11 po.

parleCentred'éducation populairedePointe-du-Lac

Outil d'animation en alphabétisation à partir du thème « Les premiers soins », ce document regroupe 15 ateliers. Chaque atelier comprend un plan, des lectures, des exercices et des corrigés. Les exercices sont davantage destinés aux groupes intermédiaires et avancés, mais il est possible de les adapter. Quelques exemples parmi les thèmes proposés : le squelette humain, l'évanouissement, le devoir de porter secours, l'étouffement, connaissances sur la Croix-Rouge, l'ABC « intervenir en situation d'urgence », plaies et hémorragies, les fractures.

Coût: 30 \$
Disponibleau Centre
d'éducation populaire
de Pointe-du-Lac
Tél.: (819) 377-3309
Téléc.: (819) 377-3052

RECUEILS DE TEXTES 5 39 pages, 81/2X11 po.

parAlpha-Nicolet

Recueil de textes traitant de divers sujets de la vie quotidienne décrits simplement par les participantes et participants d'Alpha-Nicolet.

Coût unitaire: 5 \$; la série de cinq recueils: 25 \$ (plus frais postaux). Un rabais de 10 % seraaccordésurl'achatde 10exemplaires et plus dumêmedocument.
DisponibleàAlpha-Nicolet Tél.: (819) 293-5745
Télec.: (819) 293-8339

SE RENSEIGNER POUR MIEUX ADMINISTRER 142 pages, 81/2X11 po.

parCélineBrière

Ce document s'adresse aux administratrices et administrateurs des corporations sans but lucratif qui font une démarche en alphabétisation. Il peut servir d'outil d'intégration ou de guide de référence pour toute personne n'étant

pas trop familière avec les concepts de base.

Il est rédigé dans un langage simple, avec des termes clairs, en respect avec la Loi sur les corporations sans but lucratif et agrémenté de quelques dessins humoristiques pour en alléger le contenu!

Sans aller trop loin, les textes représentent un petit aperçu des obligations les plus susceptibles de s'appliquer dans un organisme sans but lucratif.

Coût unitaire: 12 \$, 10 \$pour trois exemplaires et plus

(plusfraispostaux) Disponible à La Clé des mots Tél.: (450) 659-7941 Téléc.: (450) 659-0737

LES VOLEURS DE POULES ET AUTRES CONTES À RIRE DE L'ONTARIO FRANÇAIS 98 pages, 43/4 X 7 po.

parDonaldDeschênes

Recueil d'une douzaine de contes du bon vieux temps. Rédigé simplement tout en respectant les tournures orales propres aux conteurs. En vedette : Ti-Jean, le diable, Petit Poucette et autres. Pour lecteurs et lectrices de tous âges. En collaboration : Centre franco-ontarien de folklore, Prise de parole et Centre FORA.

Coût: 8\$
Disponible au Centre FORA
Tél.: (705) 524-3672
Téléc.: (705) 524-8535
Courriel:
ti-guy@centrefora.on.ca





Montréal, le 16 juin 1998

Mme Nicole Lachapelle Regroupement des groupes populaires en alpha du Québec 5040, boul. St-Laurent MONTRÉAL (Québec) H2R 1R7

Objet : Message de la CRCQ : à ceux et celles qui bâtissent des alternatives pour un projet de sociétéplus juste

Madame Lachapelle,

Frappés comme vous tous et toutes par la complexité de notre société et par ses multiples enjeux, notamment les réalités économiques qui ne cessent de produire de nouvelles victimes, nous avons décidé de souligner bien haut votre courage et votre détermination ; ils stimulent notre foi et notre espérance.

Nous sommes 450 leaders de communautés religieuses réunis en congrès pour faire le point sur notre vie à ce moment-ci de notre histoire. Nous sommes fortement préoccupés par notre société malade qui laisse se produire des aberrations à nous couper le souffle.

Quelle société peut tolérer qu'un système se déshumanise à ce point qu'une jeune mère de famille de deux enfants en bas âge en soit arrivée à s'enlever la vie la semaine dernière en apprenant que son chèque d'aide sociale serait coupé parce qu'elle ne s'est pas rendue disponible pour travailler la nuit ? Combien faudra-t-il de ces cas de grand désespoir pour que nos dirigeants et dirigeantes se réveillent?

Chaque jour, directement ou par nos membres qui œuvrent sur le terrain avec les personnes appauvries et les sans voix, nous entendons des cris stridents de détresse. Comment réagir lorsque nous apprenons qu'une aide financière de dépannage à une jeune haïtienne l'obligera à rembourser à l'aide sociale la somme reçue ? Nous sommes conscients que les décideurs politiques ne sont pas les seuls responsables de la situation. Elle est permise par l'égoïsme de l'ensemble de la société dont nous-même faisons partie. À titre d'illustration : les profits records qu'enregistrent nos banques depuis quelques années, pendant qu'un large pan de la population s'appauvrit.

Nous refusons de fermer les yeux devant ces situations. Nous refusons de garder le silence. Nous vous partageons notre inquiétude et notre indignation. Nous n'acceptons pas qu'une minorité de plus en plus infime possédant 80 % de la richesse, ignore la personne humaine en agissant comme un rouleau compresseur sans pitié.

Heureusement, de plus en plus de personnes, tout comme vous, posent des gestes concrets qui mettent l'accent sur la dignité humaine, la solidarité, la fraternité. Ce sont des valeurs qui nous font vivre et donnent l'espoir en une transformation de notre monde.

Parmi les nombreuses actions et les groupes que nous appuyons, certains sont pancanadiens. Nous voulons citer : la marche des femmes de l'an 2 000, le mouvement d'opposition à l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) tel que conçu par l'OCDE, le projet 2 000 contre la pauvreté des enfants, le groupe anti-pauvreté, le projet d'alternative budgétaire, la Coalition canadienne pour le réinvestissement communautaire (qui vise les banques), l'Initia-

tive œcuménique canadienne pour le jubilé qui demande au gouvernement canadien d'annuler la dette des pays les plus pauvres, et beaucoup d'autres exemples semblables.

Pour la région du Québec, nous voulons particulièrement souligner le Jeûne à relais qui a permis de lancer l'opération « appauvrissement zéro », et le Parlement de la rue qui a redonné la parole au peuple pour dénoncer les mesures d'appauvrissement. L'occupation du Complexe G et l'Opération Bouffe Reine-Elizabeth rappellent avec force que les jeunes n'ont plus leur place dans la société et qu'ils ont faim. Nous signalons également le geste du député Stéphane Tremblay qui se veut un appel à un véritable débat de société sur les impacts de la mondialisation dans une société qui s'appauvrit. Au-delà de ces actions parfois médiatisées, nous souhaitons rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui travaillent à bâtir un projet de société dans le respect de la personne humaine. Notre solidarité vous est assurée.

Nous invitons les citoyens et les citoyennes à ne pas se laisser isoler par le système. Embarquons plutôt dans le train de ceux et celles qui dénoncent les injustices et qui contribuent à établir de nouvelles règles du jeu pour une société humaine et juste!

Courage!

Sisile Turcot, stee

Le monde alphabétique, numéro 10, automne 1998 : Citoyenneté, citoyenn **UNESCO INSTITUTE FOR EDUCATION** UNESCO-INSTITUT FUR PÄDAGOGIK

Communiqué de presse

PRIX INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN ALPHABÉTISATION 1998

 $\mathbf{c.c}$

M Jean Chrétien Premier ministre du Canada M. Lucien Bouchard. Premier ministre du Ouébec M. Preston Manning, Reform Party M. André Harvé, whip du Parti Conservateur M. Jean Charest. Parti Libéral du Ouébec M. Mario Dumont, Action Démocratique Mme Alexa McDonaugh, NPD

M. Gilles Duceppe, Bloc Ouébécois Mme Pauline Marois. ministre de l'Education. de la Famille et de l'Enfance Mme Louise Harel. ministre d'État Emploi et Solidarité M. Mario Laframboise, Union des Municipalités du Québec M. Pierre Bourque, maire de Montréal M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec

M. Gilles Taillon,

Conseil du Patronat du Québec M. Denis Chalifoux, député de Bertrand (libéral) Mme Monique Guay, députée des Laurentides (Bloc québécois)



Co-financé par :

Secrétariat national d'alphabétisation, Développement des ressources humaines, Canada, et Institut de l'UNESCO pour l'éducation

À la suite des prix décernés en 1991, 1993 et 1995, le gouvernement du Canada a renouvelé son engagement pour l'organisation de ce concours. Dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE), la quatrième sélection pour cette distinction internationale de la meilleure recherche appliquée en alphabétisation des adultes aura lieu en 1999. Un troisième organisme parrain sera sollicité pour la compétition afin que cette coopération si fructueuse dans les années passées puisse être élargie. Son nom sera communiqué ultérieurement.

L'auteur de la recherche sélectionnée se verra attribuer une récompense d'une valeur de 10 000 \$ US, et son manuscrit fera l'objet d'une publication internationale en trois langues (anglais, espagnol et français).

Les candidats et candidates sont invités/ées à soumettre l'original de leurs manuscrits, qui devront présenter une étude et ses résultats innovants sur l'un des multiples aspects de l'alphabétisation des adultes. Les dossiers devront être remis à l'IUE avant le 31 novembre 1998 en vue d'être examinés par un jury international.

Pour toute information supplémentaire concernant ce prix de recherche, s'adresser à :

Prix international de recherche en alphabétisation Institut de l'UNESCO pour l'éducation Feldbrunnenstrasse 58 20148 Hambourg Allemagne

Téléphone: 49 (0) 40 448041 0 Télécopie : 49 (0) 40 410 77 23

Couriel: uie@unesco.org

Http://www.education.unesco.org/uie



Liste des groupes membres (Juin 1998)

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ALPHA-TÉMIS

11, rue St-Isidore Ouest C.P. 239, Laverlochère J0Z2P0

Tél. : (819) 625-2069 Téléc. : (819)765-5111

CENTRE DE CROISSANCE D'ABITIBI-OUEST

65, 6ème Avenue Est C.P. 533, La Sarre J9Z1L7

Tél.: (819) 333-3881 Téléc.: (819) 333-9786 (ext)

BAS ST-LAURENT

CENTRE D'ALPHABÉTISATION DES BASQUES

15, Notre-Dame Est Trois-Pistoles GOL 4K0 Tél.: (418) 851-4088/

851-3320

Téléc.: (418) 851-3567 (ext.)

CHAUDIÈRE - APPALACHES

L'ABC
DES HAUTS
PLATEAUX
MONTMAGNY-L'ISLET Inc.
199, rue Bilodeau
St-Fabien-de-Panet GOR 2J0
Tél.: (418) 249-2433

ABC LOTBINIÈRE 157, Principale St-Flavien GOS 2M0 Tél.: (418) 728-2226 Téléc.: (418) 728-4020

Téléc.: (418) 249-2628

ALPHA ENTRAIDE DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE 3491, avenue des Églises Charny G6X1W5 Tél.: (418) 832-1141 Téléc.: (418) 832-0045

CENTRE
D'ALPHABÉTISATION
POPULAIRE DE BEAUCE
12910, 2º Avenue
St-Georges G5Y1Y3
Tél.: (418) 226-4111
Téléc.: (418) 227-1649

LA CLÉ DE L'ALPHA 37, rue Notre-Dame Sud, bureau 203 Thetford Mines G6G 1J1

Tél.: (418) 338-8193 Téléc. : (418) 335-0830 CLÉS EN MAIN 25, rue Gérard Ouellet C.P. 464, St-Jean-Port-Joli G0R3G0

Tél. : (418) 598-9780 Téléc. : (418) 598-9639

GROUPE ALPHA DES ETCHEMINS 201, rue Claude Bilodeau, bureau 105 LacEtchemin GORISO Tél.: (418) 625-2550 Téléc.: (418) 625-2550

Courriel. Alpha@belin.qc.ca

GROUPE EN ALPHABÉTISATION MONTMAGNY-NORD 23A, av. du Moulin Montmagny G5V 2H6 Tél.: (418) 241-5024 Téléc.: (418) 248-8758

Courriel: gamn@globetrotter.net

CÔTE-NORD

LIRA
25, rue Napoléon
Sept-lles G4R 3K7
Tél.: (418) 968-9843
Téléc.: (418) 968-9843
Courriel: lira@bbsi.pet

Courriel: lira@bbsi.net partlira@bbsi.net

POPCO Inc. 41, Parent Port-Cartier G5B 2G3

Tél. : (418) 766-8047 Téléc. : (418) 766-6367

ESTRIE

LE CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ESTRIE 32, Wellington Nord, bureau 450

Sherbrooke J1H 5B7 Tél.: (819) 562-1466 Téléc.: (819) 562-1428

GASPESIE ILES-DE-LA-MADELEINE

COLLECTIF
PLEIN DE BON SENS
149, boul. Perron
C.P. 477, New Richmond
G0C2B0

Tél. : (418) 392-4818 Téléc. : (418) 392-6008

Courriel: forge@globetrotter.qc.ca

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE UNILE Inc. C.P. 190 Bassin

GOB1J0

Tél. : (418) 937-5459 Téléc. : (418) 937-2145

îles de la Madeleine

LANAUDIERE

ABC DES MANOIRS 568, rue Léon Martel Terrebonne J6W 2J8 Tél.: (450) 471-6928 Téléc.: (450) 471-6928 AU BORD DES MOTS

20, St-Antoine Nord, bureau 2

Lavaltrie JOK 1H0 Tél.: (450) 586-0820 Téléc.: (450) 586-1231

COOPÉRATIVE DE SERVICES MULTIPLES LANAUDIERE

2566, rue Victoria Ste-Julienne JOK 2T0 Tél.: (450) 831-3333 Téléc.: (450) 831-3333

DÉCLIC

350, Frontenac - C.P. 377 Berthierville JOK 1A0 Tél.: (450) 836-1079 Téléc.: (450) 836-1079

REGROUPEMENT DES ASSISTÉS SOCIAUX DE JOLIETTE MÉTRO 121, St-Barthelemy Sud Juliette J6E5N8 Tél.: (450) 752-1999

Téléc. : (450) 752-2603

LAURENTIDES

CENTRE D'ALPHABÉTISATION D'ARGENTEUIL Inc. 335, Principale C.P. 181, Lachute J8H 2Y3 Tél.: (450) 562-1996

Tél. : (450) 562-1996 Téléc. : (450) 562-2458

LE COIN ALPHA 16, rue de Martigny Ouest St-Jérome J7Y 2E9 Tél.: (450) 436-2099 Téléc.: (450) 438-7749 LA GRIFFE D'ALPHA 610, rue de la Madone Mont-Laurier J9L1S9 Tél. : (819) 440-2044 Téléc. : (819) 623-3081

LA MAISON DES MOTS DES BASSES-LAURENTIDES

23A, rue Turgeon Ste-Thérèse J7E 3H2 Tél.: (450) 434-9593 Téléc.: (450) 434-9593

Courriel: lamaison@netrover.com

LAVAL

AU FIL DES MOTS DE ST-FRANÇOIS 8560, rue de l'Église St-François, Laval H7A1K9 Tél.: (450) 665-9612 Téléc.: (450) 665-4361 Courriel: aufil@netrover.com

LE GROUPE ALPHA LAVAL 101, boul. de la Concorde Est

Laval H7G 2C1 Tél. : (450) 669-3232 Téléc. : (450) 669-3708

AU JARDIN DE LA FAMILLE DE FABREVILLE 3867, boul. Ste-Rose Fabreville H7P 1C8 Tél.: (450) 622-9456

Téléc. : (450) 622-9456

MAURICIE BOIS-FRANCS

ALPHA-NICOLET

690, rue Monseigneur Panet

Nicolet J3T 1W1 Tél.: (819) 293-5745 Téléc: (819) 293-8339

CENTRE D'ACTION

BÉNÉVOLE DE LA MRC

DE BÉCANCOUR

124, St-Antoine Ste-Sophie-de-Lévrard

GOX3C0

Tél.: (819) 288-5533

Téléc. : (819) 298-3916

CENTRE D'ACTIVITÉ
POPULAIRE ET ÉDUCATIVE

(CAPE)

290, St-Joseph

C.P. 186, La Tuque G9X 3P2

Tél.: (819) 523-7533

Téléc.: (819) 523-9301

Courriel:

carrefour.jeunesse@sympatico.ca

CENTRE D'ÉDUCATION

POPULAIRE DE

POINTE-DU-LAC

201, Grande Allée

Pointe-du-Lac GOX1ZO

Tél.: (819) 377-3309

Téléc.: (819) 377-3052

LA CITÉ DES MOTS

1985,14^e Avenue

Shawinigan Sud G9P2C5

Tél.: (819) 537-1055

Téléc.: (819) 537-5445

LA CLÉ EN ÉDUCATION POPULAIRE DE MASKINONGÉ 110, 2° Avenue, 2° étage

Louiseville J5V 1X1

Tél.: (819) 228-8071

Téléc. : (819) 228-4358

COMSEP

749, rue St-Maurice

Trois-Rivières G9A 3P5

Tél.: (819)378-6963 Téléc.: (819) 378-0628

Courriel: comsep@tr.cgocable.ca

EBYON

89, St-Irenée

Cap-de-la-Madeleine

G8T 7C3

Tél.: (819) 373-7653

Téléc. : (819) 691-2866

LUDOLETTRE

430, rue Lamothe

C.P. 488, St-Léonard-d'Aston

J0C1M0

Tél.: (819) 399-3023

Téléc.: (819)399-3023

Courriel:

ludo@drummond.com

MONTÉRÉGIE

L'ARDOISE DU BAS RICHELIEU

108A, Charlotte

Sorel J3P 1G8

Tél.: (450) 780-1016

Téléc.: (450)780-1182

Courriel:

ardoise.alpha@enter-net.com

LA BOÎTE À LETTRES

212, Gentilly Ouest

Longueuil J4H 1Z6

Tél.: (450) 646-9273

Téléc. : (450) 646-9281

Courriel: bal@cam.org

LA CLÉ DES MOTS

503, St-Georges

Laprairie J5R 2N2

Tél.: (450) 659-7941

Téléc. : (450) 659-0737

COMQUAT Inc.

300, boul. Perrot,

bureau 100

île Perrot J7V3G1

Tél.: (450) 453-3632

Téléc. : (450) 453-3632

L'ÉCOLE DE LA VIE

212, Gentilly Ouest

Longueuil J4H 1Z6

Tél. : (450) 646-0965

Téléc. : (450) 646-9261

1666. . (430) 040-320

L'ÉCRIT-TÔT

DE ST-HUBERT

1890, boul. Marie,

St-Hubert J4T3R6

Tél.: (450) 462-2227

LES GRANDS

DÉBROUILLARDS

52, rue Nicholson

Valleyfield J6T4M8

Tél.: (450) 377-7606

Téléc.: (450) 377-2451 (ext.)

GROUPE D'ENTRAIDE IOTA

32, rue St-Louis

Ville Lemoyne J4R 2L4

Tél.: (450) 466-0076

Téléc.: (450) 466-7048

LA PORTE OUVERTE 439, boul. Séminaire Nord

St-Jean-sur-Richelieu J3B 5L4 Tél.: (450) 349-6827 Téléc.: (450) 349-6827

LE SAC À MOTS 94, rue Sud

Cowansville J2K 2X2 Tél.: (450) 266-3766

Téléc.: (450) 263-4985 (ext.)

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ATELIER DES LETTRES

1710, rue Beaudry Montréal H2L3E7 Tél.: (514) 524-0507

Téléc.: (514) 524-0222 courriel.: atelier@cam.org

ATELIERS

MOT-À-MOT DU SAC. ANJOU Inc. 6497, rue Azilda Anjou H1K2Z8

Tél.: (514) 354-4299 Téléc.: (514) 354-2023

CARREFOUR D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE ST-CHARLES

2356, rue Centre Montréal H3K 1J7 Tél.: (514) 596-4444 Téléc. : (514) 596-4443

Courriel:

carrefour.anim@cecm.qc.ca

CENTRE ALPHA-SOURDS 65, De Castelnau Ouest,

bureau 300

Montréal H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334 Téléc.: (514) 279-5373

CENTRE D'ACTION

SOCIO-COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL

4050, rue St-Urbain Montréal H2W1V3

Tél.: (514) 842-8045 Téléc.: (514) 842-2356

CENTRE DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

4273, rue Drolet, 4^e étage Montréal H2W 2L7

Tél.: (514) 849-5473 Téléc.: (514) 350-8887 (ext)

courriel.:

ecriture@microtec.net

CENTRE DE LIAISON POUR L'ÉDUCATION

ET LES RESSOURCES CULTURELLES (CLERC)

12618, Ste-Catherine Est Montréal H1B1W9

Tél.: (514) 640-8521 Téléc.: (514) 640-8521

CENTRE HAÏTIEN D'ANIMATION ET D'INTERVENTION

SOCIALES

7745, av. Champagneur,

bureau 203

Montréal H3N 2K2 Tél.: (514) 271-7563

Téléc.: (514) 271-3629

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉCHANGES CULTURELS

(CIEC) 3532, Kent

Montréal H3S1N2

Tél.: (514) 735-5031 Téléc.: (514) 735-8396

CENTRE N'A RIVÉ

6971, rue St-Denis

Montréal H2S 2S5 Tél.: (514) 278-2157

Téléc.: (514) 278-4374

COMITÉ D'ÉDUCATION DES ADULTES DE

ST-HENRI (CEDA)

2515, rue Delisle Montréal H3J1K8

Tél.: (514) 596-4422

Téléc.: (514) 596-4981

LAJARNIGOINE

7445, rue St-Denis Montréal H2R 2E5

Tél.: (514) 273-6683 Téléc.: (514) 273-6668

LETTRES EN MAIN

5483,12^e Avenue

Montréal H1X2Z8

Tél.: (514)729-3056

Téléc.: (514) 729-3010

LA MAISON D'HAÏTI 8833, boul. St-Michel

Montréal H1Z3G3 Tél.: (514) 326-3022

Téléc.: (514) 326-3024

UN MONDAURE 12127, rue Notre-Dame Est Montréal H1B 2X9

Tél.: (514) 640-9228 Téléc: (514) 640-9443 Courriel: mondali@cam.org

LE TOUR DE LIRE 4439, rue Adam

Montréal H1V 1T7 Tél.: (514) 252-4718 Téléc.: (514) 255-5750

OUTAOUAIS

ATELIER D'ÉDUCATION **POPULAIRE**

299, route des Cantons St-Émile-de-Suffolk J0V1Y0

Tél.: (819)426-3193 Téléc.: (819) 426-3193

QUEBEC

ALPHABEILLE VANIER

235, rue Beaucage Ville Vanier G1M 1H2

Tél.: (418) 527-8267

ALPHA STONEHAM

660,1 ere Avenue - C.P 296 Stoneham G0A 4P0 Tél.: (418) 848-3427

Téléc.: (418) 848-7427

ATELIER

D'ALPHABÉTISATION DES SOURDS DE QUÉBEC

1220, av. Giono Québec G1P4C9 Tél.: (418) 876-3368 ou 871-6104 (via Bell) Téléc.: (418) 640-5270 (ext.)

ATOUT-LIRE

266, rue St-Vallier Ouest Québec G1K1K2 Tél.: (418) 524-9353 Téléc. : (418) 521-4099 (ext.)

FORMATION ALPHABÉTISATION CHARLEVOIX 32. boul. Leclerc C.P. 548 Baie St-Paul Charlevoix G0A 1B0 Tél.: (418) 435-5752 Téléc.: (418) 435-5778

LA MARÉE DES MOTS 3354, boul. Mgr Gauthier,

bureau 103 Beauport G1E2W4 Tél.: (418) 667-1985 Téléc.: (418) 667-4954

Courriel: renaud@mediom.qc.ca

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

CENTRE ALPHA DE LA BAIE

802, boul. Grande Baie Nord

La Baie G7B3K7 Tél.: (418) 697-0046 Téléc.: (418) 544-2459 **GROUPE CENTRE** LAC D'ALMA

475, rue St-Bernard Ouest

Alma G8B4R1 Tél.: (418) 668-3357 Téléc.: (418) 668-0534 Courriel: gcla@digicom.qc.ca

REGROUPEMENT **DES CENTRES** MOT-À-MOT 156. rue Gaudreault

C.P. 218, St-Ambroise G7P 2J9

Tél.: (418) 695-5385 ou 672-6272

Téléc.: (418) 672-4720 Courriel: cmam@videotron.ca

ONTARIO

CENTRE D'ALPHABÉTISATION DE PRESCOTT 511, rue Principale Est HawkesburyK6A1B3

Ontario

Tél.: (613) 632-9664

Le monde alphabétique, numéro 10, automne 1998 : Citoyenneté, citoyennetés... - RGPADONDE

LE MONDE ALPHABÉTIQUE

3 REMONDE ALPHABÉTIQUE

10 en est l'alphabétisation conscientisante au Québec? Numéro 2 Numéro 3 Numéro 10 Numéro 4 Numéro 5 LE MONDE ALPHABÉTIQUE LE MONDE ALPHABÉTIQUE LE MONDE AL PERHETTOUE 15 ans de vie associative Numéro 7 Numéro 8 Numéro 9 Numéro 6

BON DE C	UMMANDE
Tarif : 10,00\$ le numéro	
Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du <i>Monde alphabétiqu</i>	e N°
Je vous fais parvenir un chèque au m	nontant de
Frais d'envoi : 2,00\$ (pour 1 exemplaire)	
NOM	
ORGANISME	
ADRESSE	
VILLE PROVI	NCE PAYS
CODE POSTAL TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
	JLAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC

Le modèle scripteur • L'informatique au service de l'alphabétisation • La lecture : un plaisir à faire découvrir • Dans nos ateliers on joue au bingo • Se connaître avant de décider • Amérindiens, à vos plumes» • La FTQ et la formation de base en milieu de travail • Au fond l'alpha pop, c'est quoi ? • Mosaïque de réflexions entourant la métacognition, les «stratégie» et la société • La métacognition • Expérience en métacognition auprès des adultes • Les styles cognitifs : la diversité des formes dans l'apprentissage • Le modèle d'acquisition de la lecture de Smith • Théâtre populaire : un autre «COMSEP» de théâtre • Le club social d'Atout-Lire • Au chic Resto pop • À travers diverses expériences... • Le Théâtre • Les groupes d'alphabétisation populaire francophone dans la province d'Ontario • L'alphabétisation vue par les milieux populaires et ouvriers : Rapport régional sur l'alphabétisation des adultes en Europe Vue d'ensemble du travail d'alphabétisation des «ONG» en Amérique latine • La prévention de l'analphabétisme • Idées et projets en prévention de l'analphabétisme • Des photos pour le dire... Des photos pour écrire... • Rendre la lecture «plus facile» : Histoire de se rafraîchir la mémoire • La sensibilisation à repenser • L'apprentissage «significatif» chez la personne adulte avec handicaps multiples • L'apprentissage • L'approche de Feuerstein • Les problèmes d'apprentissage • Entrevue avec une personne dyslexique · Approches pédagogiques proposées · Aperçu sur les problèmes d'apprentissage · Le roman Harlequin du Regroupement • Analphabète et membre du conseil d'administration d'un groupe : possible... et même souhaitable • L'Alpha a une odeur • Entrevues avec Marie-Paule Gagné, Nycole Trudeau et témoignage de Jean-Claude Daneau • Sénégal : alphabétisation et développement • Les livres et nous • Présenter les finances «c'est pas sorcier» • Une activité sur l'alpha pop au Nicaragua • Les paniers à lire • La Jarnigoine et les hispanophones... • L'alphabétisation en langue maternelle • Se faire reconnaître ou... se reconnaître? • Certification et professionnalisation... • Cherche toujours mon lapin! • Où en est l'alphabétisation populaire au Québec? · L'alphabétisation conscientisante, l'expérience du Carrefour d'ér on populaire de Pointe-St-Charles • Le partenariat avec les pouvoirs publics : se développer ou s'intégrer? • Un pont et Odanak • De l'alpha... quoi? • Journée e des médias • La lumière au bout reconnaissance : l'apprentissage de la fierté • Une conférence de ALPHABÉTIQUE 10 Pas ... obiliser les femino obiliser les femino con la La Jarnigoine du tunnel • Des jeunes témoignent... Témoignage de Bet coup . Informatique et alphabétisation : Deux locomités locaux d'alphabétisation en mil pour l'alphabétisation des femm on «arrimer» lutte contre la viole · Femmes et analphabétism acret • J'ai vécu mon analphabétisme... • Lancer érieur ou la recherche n évolution • Atout-Lire : participative en alphabés Dix ans d'alphabétisa un jeu de société? • Lire bétiser dans un contexte une carte . Une expe d'immigration • L'Ale les exemples de groupes membres... . L'emp abétisation • La recherche base en milieu de travail • d'un emploi pour Alphabétiser en n a le navire • L'alphabétisation nalphabète cherche musée • de la main d'œuvr L'inventaire de r réalités et alphabétisation abétisation = un gros + dans Le programme les traces • La prévention de l'apprentissage 15 ans de l'analphabétisme e plafonnement de la formation en alphabétisation à a lutte contre l'analphabétisme ? • La place des tion populaire : comment partir des compétences mathématiques en al des adultes? • L'intégr 'éducation populaire de Pointe-St-Charles • Calcul de base : expérience «Conditions de travail» • Réussir une journée portes ouvertes . La Porte Ouverte, réjugés sur l'alphabétisation • Témoignage de Raymond Quesnel . La parole comme m riture des Mères de la Place de Mai • Les ateliers d'aide aux on familiale • L'alphabétisation et les personnes sourdes • Retour vers le devoirs et lecons . Colloque nat passé! • Il était une fois... • «Même nent» ; une conférence de presse en plein air • Une participante rencontre le ministre • États généraux sur l'Education? Alphabetisation et aide sociale : un ménage difficile • Le champs d'ail de Déclic • Prix provincial «Reconnaissance Défi 1995» • Témoignage d'une participante • Une belle expérience d'échange Québec-Afrique • Ikakené «Paniers à lire» • Le Regroupement a 15 ans • Démarche d'orientation de la Bolte à lettres : un bilan, des perspectives · La prévention de l'analphabétisme en milieu scolaire · Le recrutement en alphabétisation · Adapmania : un kit biblio, une mini- bibliothèque ambulante adaptée • Nos compétences fortes : favoriser le développement du savoir-reconnaître • Après le virage ambulatoire, le virage alphabétique? • Prendre sa place • Fréquenter un groupe d'alphabétisation populaire, ça change pas le monde sauf que... • Face aux médias • La démocratie au quotidien • Par où passe la vie démocratique en alphabétisation populaire? À propos de la participation au sein du RGPAQ • Les jeunes aussi • Les pitons • La solidarité active ou la petite histoire du pot-àgérer d'Atout-Lire • Témoignage de Lise Chouinard • Pour un nouveau souffle de l'alphabétisation en Haïti • Les mouvements d'alpha en Inde • L'alphabétisation populaire comme stratégie dans la réconciliation nationale au Rwanda • Le Centre haîtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS) • Le Comité d'Education des adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri (CEDA) • Les ateliers sur l'argent d'Atout-Lire • Buffets Bouff'elles, une réussite en économie sociale! • Comment aider les élèves sourds à mieux réussir • Renouveler ses pratiques d'alphabétisation • L'internet à ma portée • Pratiqua Pop :un outil pratique pour vivre l'alphabétisation populaire... • L'accès à l'emploi pour les personnes peu scolarisées • L'alphabétisme dans les pays industrialisés • Le partenariat avec l'état : oui, mais... • L'économie sociale • Pour une réforme respectueuse des droits de la personne • Des facteurs de reproduction de la pauvreté . En marge de l'école . Lettre ouverte à un esprit fermé . Apprendre à lire et à écrire tout au long de sa vie . Apercu des politiques gouvernementales en alphabétisation . L'apport de l'éducation populaire à la lutte contre l'analphabétisme • Les pratiques alternatives des groupes populaires en alphabétisation • Politique en formation continue... • La seule solution : une politique nationale en alphabétisation • Le prix du citron • Ma venue au monde • Que peut apporter l'expertise d'un groupe de femmes dans un groupe d'alphabétisation? • Des participantes et participants en alpha dans votre soupe... • Prix de la francophonie en alphabétisation 1997 • Concours provincial «Message mais sage d'amour» • Le Centre alpha-sourds • Le Centre alpha de La Baie • Le nouveau portrait de l'alphabétisation populaire au Québec